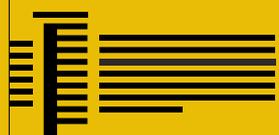
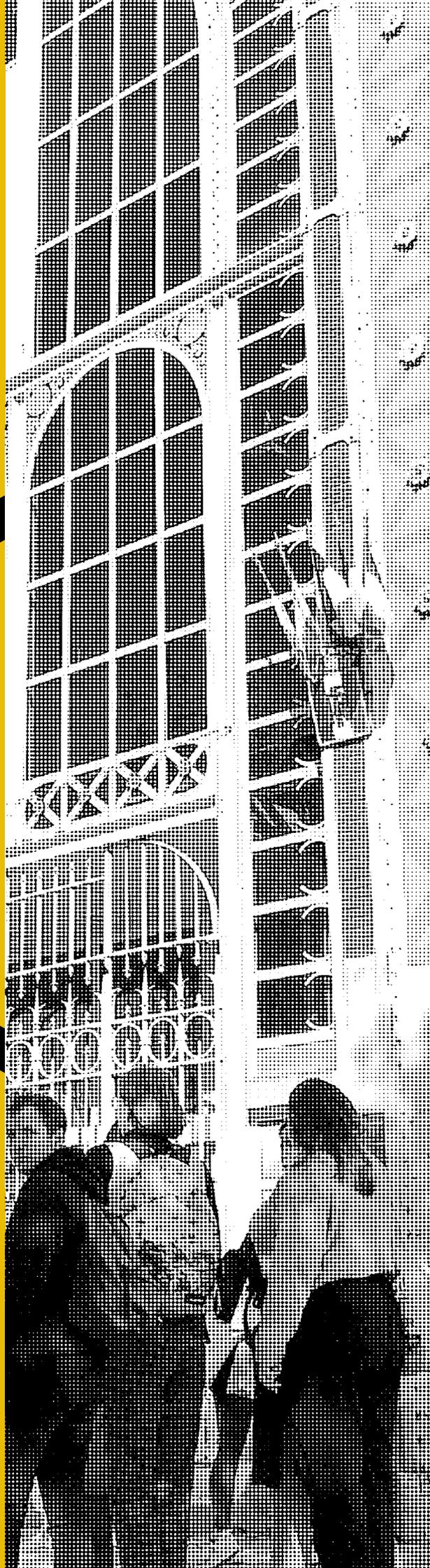
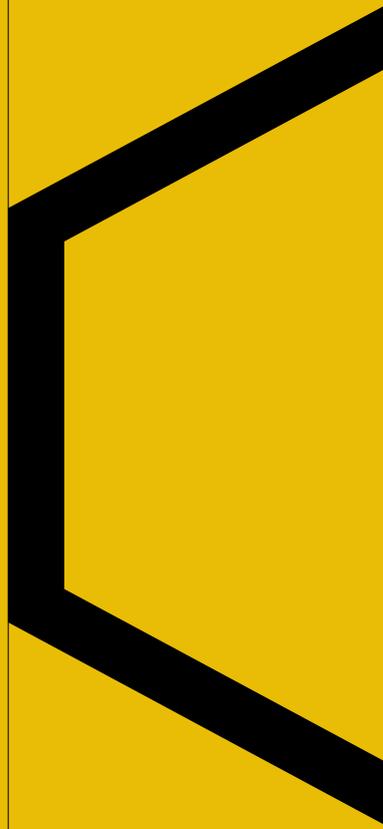


BELFORT

Bourgogne
Franche — Comté

Semaine
Architecture
& Patrimoine

2021 — 2022



ARCHITECTURE NANCY



GAËLLE PERRAUDIN,
DIRECTRICE DE L'ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE
DE NANCY

Le cursus des étudiantes et étudiants de l'école nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Nancy est rythmé par une semaine dite « intensive » chaque semestre. En complément de leurs enseignements qui font le socle de la formation, l'objectif est de leur faire découvrir ou approfondir une thématique et de s'y concentrer exclusivement durant cette semaine. Semaine dessin d'observation *in situ*, semaine pratique de la construction, semaine architecture et transition écologique, semaine internationale... En octobre 2021 à Belfort, c'est la semaine Architecture et Patrimoine que les étudiants de début de 3^e année ont pu expérimenter. La semaine architecture et patrimoine conduit les étudiants à mettre en pratique l'exercice du projet dans un contexte patrimonial d'exception, comme c'est le cas à Belfort. C'est une expérience d'immersion sur le terrain, hors les murs de l'école, à la rencontre des habitants, des élus, des services, des professionnels locaux... C'est un enrichissement mutuel entre expérience professionnalisante pour les étudiants, émulation et ouverture à la créativité pour les acteurs locaux. Grâce à la mobilisation et à l'engagement des élus et des services, les étudiants ainsi que l'équipe enseignante et encadrante ont bénéficié d'un accueil idéal et de riches ressources documentaires pour mettre entièrement à profit cette semaine d'études. Nous les en remercions vivement.

L'école Bartholi et la place de l'étuve, la Porte de Brisach, le Marché Fréry et les abords, la Maison du Peuple et le Fort de la justice sont autant de sites inspirants qui témoignent de la richesse et la variété du patrimoine de Belfort et qui ont été de formidables terrains d'expérimentation pour les étudiantes et étudiants. Cette publication rend compte à quel point les équipes se sont emparées des enjeux de chaque site avec le secret espoir que cela puisse nourrir les visions prospectives des acteurs locaux.

JEAN-MARIE HERZOG,
ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ
DE L'URBANISME ET DES
AMÉNAGEMENTS PUBLICS

La Ville de Belfort, riche d'un patrimoine architectural remarquable, incluant de nombreux monuments historiques dont notamment son célèbre Lion, élu monument préféré des Français en 2020, est fière d'avoir accueilli les 100 étudiants de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy, dans le cadre de la semaine Architecture et Patrimoine du 24 au 30 octobre 2021.

Précédent de peu le premier centenaire du département du Territoire de Belfort (plus jeune département de France), cet événement a été une expérience enrichissante tant pour les étudiants que pour les différents intervenants, ainsi que pour les acteurs locaux et professionnels du Patrimoine. Je remercie vivement l'école de l'intérêt qu'elle a porté à notre belle architecture, de sa confiance et de nous avoir sollicité à collaborer dans ce projet. Je tiens également à remercier toutes les personnes qui ont été présentes, qui ont participé, qui se sont investies et qui ont ainsi permis que cette semaine soit une réussite. La semaine a été ponctuée par de nombreux échanges au travers notamment de conférences et a été un réel temps fort dans la vie belfortaine. Ces échanges ont apporté un regard extérieur, neuf, sur plusieurs monuments célèbres et incontournables de notre jolie commune, mettant ainsi en valeur la qualité de son patrimoine rempli d'histoire.

Le patrimoine est un enjeu grandissant, la ville et les pratiques évoluant rapidement. Grâce au patrimoine, on saisit mieux ce qui fait la force du passé et des lieux qui forgent l'image de la ville.

C'est pourquoi le patrimoine bâti et le patrimoine urbain sont, ou deviennent, des valeurs collectives sociales fortes, assises sur un rapport quotidien visible et concret dans la ville. Par ailleurs, le rapport entre références historiques et maintien physique assure une base au développement touristique, autre enjeu, à la fois culturel et économique, pouvant à son tour réaffirmer la force que constitue le patrimoine local.

La commune de Belfort est riche d'une variété d'éléments qui contribuent à son image et qui définissent son patrimoine local. Après une semaine de travail intensif, les étudiants nous ont proposé de réels projets, riches d'idées innovantes, mettant en avant le potentiel de bâtiments emblématiques de la ville avec l'enjeu de nourrir notre propre réflexion de rénovation et d'amélioration de notre remarquable architecture belfortaine.

Encore une fois, je tiens à remercier l'ensemble des acteurs de la semaine Architecture et Patrimoine 2021 notamment M^{me} Mathilde Neuville, architecte des Bâtiments de France et plus particulièrement l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy.

Je souhaite à tous les étudiants, qui ont relevé le défi avec brio, pleine réussite dans leur vie professionnelle.

Semaine Architecture et Patrimoine de se dérouler et souhaite à l'ensemble des élèves qui ont participé à ce beau challenge une pleine réussite dans leur vie étudiante et leur future vie professionnelle. Qu'ils restent inspirés par Nevers autant que leurs propositions nous inspirent.

AYMÉE ROGÉ
DIRECTRICE RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Après avoir été accueillie par Nevers en 2020, la semaine Architecture et Patrimoine (SAP) de Bourgogne-Franche-Comté a répondu à l'invitation de la Ville de Belfort et s'est installée, du 25 au 30 octobre 2021, au cœur de la cité. La Ville de Belfort, en association avec L'école nationale supérieure d'architecture de Nancy (ENSAN) et le ministère de la Culture, a commandé cinq études de cas à la centaine d'étudiants. Ces cinq sites, de tailles, d'époques et de fonctions différentes, sont :

- l'école Bartholdi et la place de l'Etuve qui ont posé la question de la valorisation du parcours touristique
- les bords de la Savoureuse et le faubourg de Montbéliard avec une réflexion sur le lien entre les deux rives et entre les divers espaces publics alentour
- le marché Fréry (1905) qui réinterroge les usages et la programmation pour une utilisation continue
- la Maison du Peuple (1933) avec la valorisation de la place, des parties arrière et de celle qui longe la voie ferrée
- et enfin la place Charles de Gaulle et le fort de la Justice (1831), édifice de la « ceinture fortifiée Haxo » du territoire sur la question des usages et de son devenir.

Après la visite approfondie des sites le lundi, les cinq équipes ont disposé de quatre jours pour analyser, évaluer et repenser les lieux qu'on leur a confié. Les mardi et mercredi ont été consacrés aux mutations récentes de Belfort et aux échanges avec les acteurs du territoire. Les deux derniers jours, les travaux des étudiants ont été encadrés directement par Claudia Devaux. L'édition 2021 a été placée, comme chaque année, sous l'égide d'un architecte reconnu internationalement par ses pairs et pour ses réalisations. La carrière et l'expérience professionnelle de Claudia Devaux, diplômée de l'école polytechnique fédérale de Lausanne et de l'école de Chaillot, trouvent un écho particulier dans la ville de confins et de marche qu'a été longtemps Belfort : après 5 années passées en Allemagne sur des édifices emblématiques du patrimoine du XX^e siècle (École Bauhaus de Dessau, elle s'occupe désormais, au sein de l'agence « DDA Architectes », de projets de restauration et de création touchant des monuments classés au titre des monuments historiques et, bien souvent, figurant au patrimoine mondial. Samedi matin, chaque équipe a pu présenter les esquisses de son projet architectural et urbain et sa programmation devant un jury participatif (composé d'enseignants, d'architectes et d'élus) sous la présidence du Maire de Belfort.

Les cinq études de cas présentées dans ce volume constituent un reflet fidèle de cette semaine Architecture et Patrimoine 2021 et, on l'espère, les points d'origine de projets inventant le Belfort des années à venir.

KARINE TERRAL,
PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL
DE L'ORDRE DES ARCHITECTES
DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Nos formations, parcours et expériences nous amènent à porter l'idée d'un architecte ouvert au dialogue, prêt à la co-construction et à l'accompagnement de coopérations, un architecte disposé aux engagements et respects mutuels. Aussi participer à l'accueil des étudiants architectes sur une commune de notre territoire prend tout son sens dans les rencontres formelles et informelles entre habitants, élus, étudiants et professionnels.

Notre région qui souffre de décroissance mérite attention et créativité, plus nous associerons le binôme « architecture contemporaine et patrimoine » plus nous augmenterons l'attractivité de nos villes. Trop peu nombreux sur notre territoire face à l'ampleur de la tâche (813 architectes soit 28 pour 100 000 habitants quand la moyenne nationale est à 45 et celle d'Allemagne à 98), l'accueil des étudiants architectes pour une semaine rend lisible le travail de l'architecte qui produit réflexion et innovation essentielles aujourd'hui pour accompagner le changement de nos modes d'habiter.

C'est pour ces étudiants une opportunité unique d'immersion pour s'exercer à l'analyse, questionner les usages, poser un diagnostic, révéler un existant et en tirer parti car l'architecte n'est pas qu'un constructeur. L'architecte s'imprègne des données du site, des contraintes de son client et de l'actualité sociétale pour pouvoir exercer son devoir de conseil et proposer une synthèse programmatique et/ou conceptuelle.

L'architecte a la chance d'avoir comme guide la loi sur l'architecture qui rappelle qu'il exerce dans l'intérêt public de l'architecture, pour la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine. Face aux maîtres d'ouvrages privés ou publics, il est à la recherche de l'équilibre entre leurs besoins et attentes et le cadre fixé par la loi.

Plusieurs témoins nous montrent que le champ des possibles est ouvert dans cette période de questionnement et de prise de conscience : la reconnaissance de l'expérience d'Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal, architectes lauréats du dernier prix Pritzker, les orientations du Pacte vert de l'Union européenne et le lancement du programme d'innovation « Engagés pour la qualité du logement de demain ». Les élus y attendent l'expertise de tous les architectes (en formation et expérimentés).

L'architecture est une expression de la culture, c'est pourquoi nous devons participer aux débats de société et accompagner sa transformation. Pour cela le conseil régional de l'Ordre des architectes de Bourgogne-Franche-Comté est organisé en pôles avec des groupes de travail pour répondre aux sollicitations des architectes, particuliers et collectivités que cela soit sur des questions de déontologie (service juridique et conciliation), de marchés publics ou privés, de formations, d'assurances, d'enseignement ou de culture.

Profession organisée et engagée, elle réalise une mission d'intérêt public dès sa formation. Continuons ensemble à y œuvrer.

Sommaire

09	Un sujet, un lieu, une méthode
16	Invitée : Claudia Devaux
	Ateliers <i>in situ</i> :
25	Place de l'Étuve et École Bartholdi
26	> LA PLACE DE L'ÉTUVE, UNE ÉTAPE DANS L'ASCENSION VERS LA CITADELLE : THÉO FRANCOIS, CORENTIN MARTER, CLÉO DITCHENKO, MARTHE COLLOT, LACHEZARA MARKOVA
30	> DE PART REMPART :
	MAXIME BERNARD, ARNAUD DEJEAN DE LA BATIE, IMANE MOUHLIK, SOFIAN FRANCOIS
34	> PROMENADE VERS LA CITADELLE :
	MANON REVERSAT, JULIE LEININGER, THÉO GORNY, BENOÎT COLIN-BELLOT
37	> BARTHO & CO AU PIED DU LION :
	ENZO MORELLI DI POPOLO, JEREMY REDERSTORFF, LUCIE AUGISTROU, HUE TRAN HGOC, LAURE HEBER
42	Fort de la Justice
43	> LA COLONNE VERTÉBRALE DES TROIS FORTS :
	CAMILLE JOUVIGNOT, DAPHNÉE DUC, JUSTINE CONRAUD, NINON BORCA, LÉA RENOUF
47	> ENTRE LES REMP'ARTS :
	PERRINE BOUCARD, THÉO TOSELLI, ALBAN PELAGATTI, DYLAN RISSE, COLOMBE THIEBAUT
51	> D'UN SITE DANS L'OMBRE AU FORT LUMIÈRE :
	ANTOINE GUEDRA-QUARANTA, JEANNE PETITPAS, ISAÏA MATHIAS, PAULINE BURNAND, ALICE GRUNWALD
55	> LES JARDINS DU FORT :
	CÔME DAUTRICHE, VALENTIN AMIOTTE, SIMON CHEVALIER, ADÈLE LE GAL, THÉO GUIMARAES
60	Bords de la Savoureuse
61	> LES RIVES SAVOUREUSES :
	KENZA AMMOUR, AGATHE TOUSSAINT, MAËVA RAOULT, LISA GATTO, PIERRE EMMENANUEL SALMON
66	> LE POUMON BLEU :
	JACQUES SHERDING, LUCAS DELON, RÉMI CARDER, STEVAN PERDEREAU, ADRIANA RABADZIC
70	> LES ARTS VERTS :
	CAMILLE LIBAIRE, AXELLE BLIVET, HINANA KADDOUR, MANON MAGNAVAL, SÉVERIN GEANT
74	> LA FORÊT SAVOUREUSE :
	ROSE LEPAGE, JANISSE KNOLL, CAMILLE MATHIEU, MINLY KEOMANIVANH, MIRI GHITA
78	Marché Fréry
79	> RÉINTERPRÉTER LA HALLE :
	PIERRE BICHET, SERVANE FRANCOIS, MAËVA GAXOTTE, CAMILLE COLINET, EKATARINA PARSHINA
83	> LA HALLE ORGANIQUE :
	LÉANE PLAZE, FLAVIEN RIMLINGER, ZOÉ ALBERT, SARA BOEUF, CLARA ZANCHETTA
87	> UN ESPACE PUBLIC À REDYNAMISER :
	LISA JACQUART, CLARISSE DEARTE, TOBIAS REIGNART, LÉNA GRAMAIN, MATHILDE HERNU
91	> LE MARCHÉ COMME LIEU D'ARTICULATION :
	ANDRÉA PONSINET, CHARLY MASONI, IMANE TALAI, MARIE HEINRICH, ELOÏSE VOELKEL
96	Maison du Peuple
97	> LA MAISON DU PEUPLE, LANTERNE D'UN QUARTIER :
	GÉRALDINE LEGRAND, MATHILDE ALVES, AMHED AMIN, CÉLIA THIBLIER, HUGO THACH-MONESTIER
102	> RAMENER LE PEUPLE À LA MAISON :
	ANNE CHARLOTTE KLEPAC, LOUIS LOUVIOT, MARTIN LEVY, NINON BERNARD, LISON VARIS
106	> LE FORT DU PEUPLE :
	MARIE LOPEZ, AMANDINE GUIDON, MATHIANE CREMEL, ALISON NABAIS DA CRUZ, JORIS GESCHELE
111	> LE FIL ROUGE :
	EMILIE PORTE, MARION ANTOINE, CARLA FANTIN, HÉLOÏSE MIRA, JUDITH WANYE
117	Architectes encadrants
120	English texts
131	Remerciements



Un sujet

Initiée en 2004, la semaine Architecture et Patrimoine constitue un temps fort de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy. Il s'agit d'une semaine intensive de projet et d'enseignement dans une ville partenaire de l'école. S'adressant à l'ensemble des étudiants de troisième année de cycle Licence, elle les confronte pour la première fois aux problématiques de diagnostic et de projet architectural en milieu patrimonial fort. Un partenariat pluriannuel est établi avec la région Bourgogne Franche-Comté depuis 2016. Après Besançon, Dijon, Montbéliard, Dole et Nevers, c'est Belfort qui a accueilli les étudiants et leurs encadrants le temps d'une semaine.

Un lieu

Pour cette année, les étudiants ont été confrontés à une ville singulière marquée par une forte histoire militaire symbolisée par sa citadelle et le Lion de Bartholdi. Lieu stratégique depuis l'éperon rocheux avec la citadelle et carrefour de passage entre les ballons d'Alsace et le massif du Jura, la ville de Belfort se développe dès la période médiévale. Successivement fortifiée depuis cette période, c'est sous Louis XIV que le maréchal de Vauban bâtit la fortification la plus emblématique de la ville à partir de 1687. La ville connaît de nombreux sièges qui nécessitent la création d'un second système de fortification réalisé par le général Haxo dès 1823, adapté aux évolutions de la guerre moderne avec la création de nouveaux forts (Justice et Miotte). Après le siège de 1870 et l'essor économique de la ville résistante face aux allemands, trois villes émergent. La ville administrative, dans l'emprise historique de la ceinture Vauban concentre les édifices du pouvoir (la mairie, le palais de justice, la cathédrale, la préfecture, l'hôtel de police ou encore la prison). À l'ouest, en dehors des murs et de la zone *non aedificandi*, une seconde ville commerçante autour de la gare de chemin de fer devient le lieu de vie et de divertissement pour la garnison militaire (théâtre, hôtels, grands magasins, banques). Au nord, la troisième ville ouvrière autour des usines présente de grands projets urbains pour repenser la ville autour de nouveaux équipements nécessaires à la population (les halles Fréry et des Vosges, maison du peuple, écoles). C'est au travers de cette évolution urbaine que se dessinent plusieurs strates historiques de la ville de Belfort avec des édifices et une configuration urbaine représentant un patrimoine à sauvegarder et à mettre en valeur.

Dans l'optique de réfléchir au devenir de son patrimoine, la ville a souhaité accueillir la Semaine de l'Architecture et du Patrimoine 2021 autour de cinq sites ambitieux pour le développement tant local que territorial. Ont été retenus les sites suivants ;

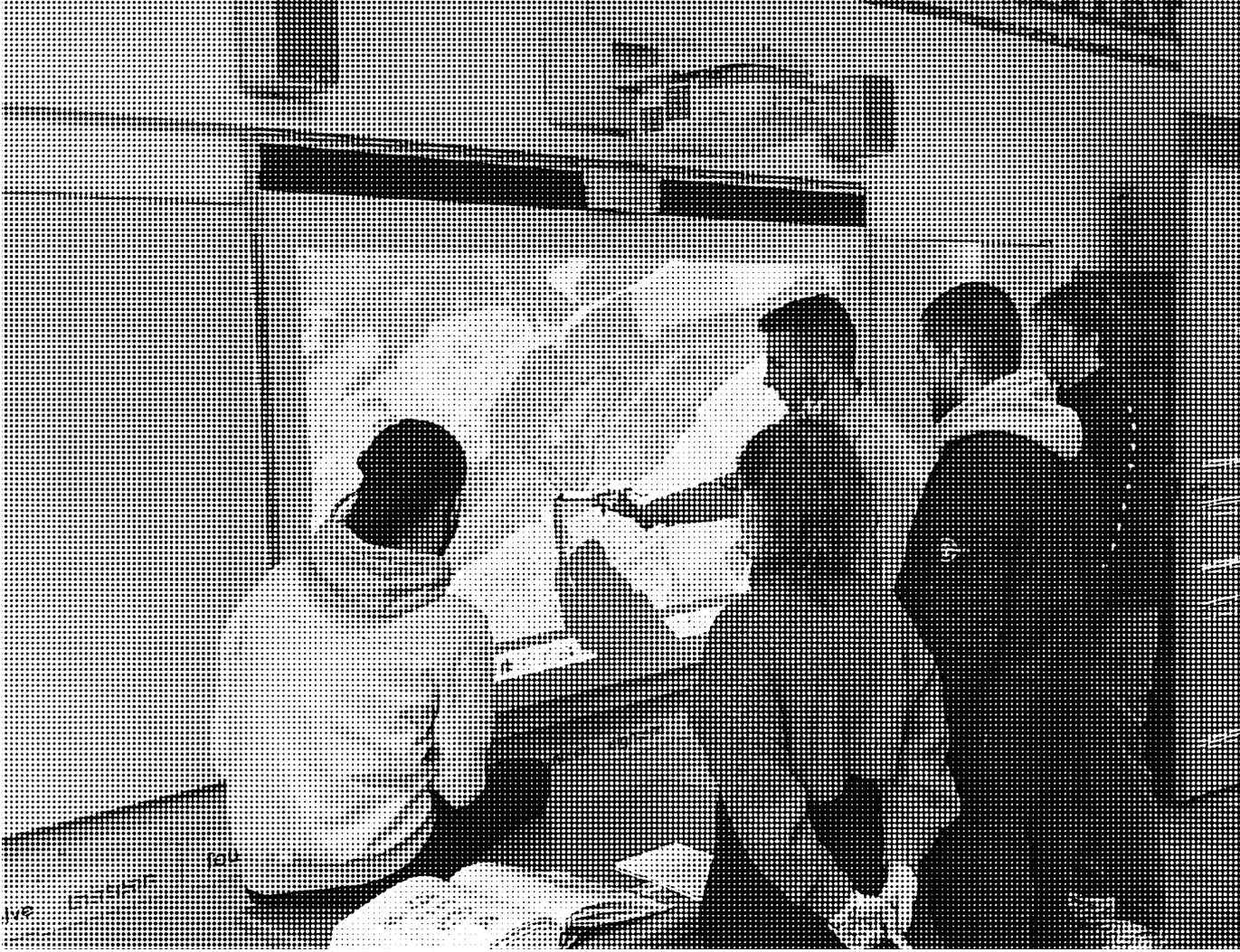
- L'école Bartholdi avec la place de l'Etuve
- Le fort de la Justice
- Les bords de La Savoureuse
- Le marché couvert Fréry
- La maison du Peuple

Les cinq sites présentent tous des enjeux, des qualités et une histoire que les étudiants ont cherché à sublimer lors de la semaine Architecture et Patrimoine. Leur intention a consisté à proposer une nouvelle lecture créative et ambitieuse pour le devenir de ce patrimoine. Un travail d'autant plus nécessaire que chaque site reste interconnecté au sein d'une lecture commune de chaque quartier et à l'échelle de la ville.

Une méthode

Les étudiants ont été accueillis par Jean-Marie Herzog, adjoint au maire chargé de l'urbanisme et des travaux publics, Frédéric Brun, directeur général adjoint au développement urbain et stratégie territoriale, Manuel Rivalin, directeur général adjoint culture, sport et attractivité ainsi que Tania De Stefano, directrice du service d'urbanisme. Ils ont profité de la première journée pour découvrir la ville et les sites d'études grâce à une visite animée par les personnes ressources des services municipaux. Ils se sont imprégnés des lieux, ont analysé, se sont projetés et ont pris la mesure des enjeux. Les étudiants ont également rencontré durant la semaine un historien de la ville, des membres de la DRAC, de l'Ordre ainsi que l'architecte des bâtiments de France. Ils ont passé la semaine à imaginer le futur de leurs sites d'étude par groupes de quatre à cinq étudiants, encadrés par des professionnels du patrimoine : Antoine Brochard, Matthieu Lardière, Jennifer Didelon, Hélène Corset-Maillard et Jean-Pascal Lemeunier. Au cours de la semaine, des architectes, historiens et élus sont intervenus lors de conférences, table-ronde, visites commentées ou travail en atelier pour leur apporter leur aide et leurs connaissances dans la matérialisation de leur projet.

Un sujet, un lieu, une méthode





La marraine de cette édition à Belfort est l'architecte du patrimoine Claudia Devaux. Au cours des deux jours qu'elle a passés dans les ateliers, par sa pédagogie et son approche exigeante, elle a encouragé les étudiants à mûrir leur projet et orienter leurs choix et leur prise de position avec conviction. Elle a donné une conférence ouverte au public pour présenter son travail et mis l'éclairage sur d'autres pistes de lecture de l'approche patrimoniale. Enfin, le samedi, les étudiants ont présenté leurs projets lors d'une restitution orale publique, en présence des élus, agents administratifs, encadrants et partenaires de la Semaine Architecture et Patrimoine.

1 → L'école Bartholdi avec la place de l'Étuve

L'école Bartholdi a été construite à l'emplacement de l'ancienne école de jeunes filles fondée en 1771 dans l'emprise des fortifications médiévales de la ville. Le bâtiment avait été touché par un obus durant le siège de 1871 et démolit pour reconstruire l'actuelle école en 1876. L'école primaire actuelle date de 1886. Le bâtiment existant n'est pas protégé mais se trouve dans un contexte urbain dense et à proximité de bâtiments classés monuments historiques (MH) dont le Lion et la citadelle présentant une forte déclivité. Enjeux :

- Retravailler les connexions avec la ville et la citadelle
- Requalifier les abords de l'ouvrage
- Travailler l'accessibilité de l'ouvrage en lien avec le relief et la déclivité du site
- Intégrer une architecture contemporaine avec un bâtiment existant en site urbain

2 → Le fort de la Justice

Le fort de la Justice est l'une des composantes du système défensif des fortifications de Haxo à l'est de la ville réalisé en lien avec le fort de la Miotte sur deux collines. Il a été bâti sur un terrain communal entre 1827 et 1832 et a servi principalement durant le siège de 1870. Le fort est composé d'une ceinture fortifiée structurée de différents bastions et chemins de rondes liés à l'ancien usage militaire avec au centre un logis militaire. C'est un ouvrage remarquable d'architecture militaire. Le fort est resté à l'abandon jusqu'à récemment et il est sorti de l'oubli grâce à l'association « les jardins du fort de la Justice » depuis quelques années. Il est situé dans un contexte paysager remarquable classé Natura 2000. Enjeux :

- Repenser les accès au fort en lien avec les autres forts et la ville
- Requalifier les abords de l'ouvrage
- Travailler l'accessibilité de l'ouvrage en lien avec le relief et la déclivité du site
- Intégrer une architecture contemporaine avec un bâtiment existant dans un site paysager à préserver
- Proposer un projet cohérent avec l'ouvrage existant et permettant sa restauration

3 → Les bords de La Savoureuse

Le site est implanté sur la rive ouest de La Savoureuse au-delà de l'ancien glacis des fortifications. Il y avait à l'origine le couvent des Capucins construit au XVIII^e siècle et démolit au XIX^e siècle pour recevoir l'hôpital militaire dont subsiste l'ancien bâtiment de la maison des arts et du travail. Le site présente également un autre bâtiment remarquable avec le théâtre construit en 1878, repensé entièrement par Julien Hirsch en 1928 puis enfin rénové par Jean Nouvel en 1980. S'y trouvent aussi des parcs (du souvenir et des capucins) des parkings et des ponts et passerelles traversant La Savoureuse. C'est un site urbain décousu où se côtoient différents patrimoines. Enjeux :

- Retravailler l'espace urbain en lien avec La Savoureuse
- Requalifier les abords des ouvrages patrimoniaux
- Intégrer un programme dans le bâtiment de l'ancien hôpital militaire

4 → Le marché couvert Fréry

Le marché actuel a été construit en 1904 faisant suite à un concours lancé en 1903 par la ville. Le premier projet et le cahier des charges ont été établis par Eugène Lux, architecte de la Ville de Belfort. Le lauréat était M. Doré associé avec les entreprises Schwartz & Meurer pour la structure métallique et Guidon pour la maçonnerie. La halle est un exemple remarquable des ouvrages de marché couvert du début du XX^e siècle réalisés en fonte, acier et briques qui lui vaut d'être inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis 1983. Enjeux :

- Retravailler les abords de l'ouvrage
- Interroger le lien avec la ville et les ouvrages à proximité
- Repenser les usages de l'intérieur de la halle

5 → La maison du Peuple

Le bâtiment de la maison du Peuple est un exemple remarquable d'architecture art déco des années 30 avec une façade labellisée patrimoine XX^e siècle. Elle a été portée par la mairie d'extrême gauche qui souhaitait apporter un programme de maison du peuple et a missionné Paul Giroud tout juste diplômé pour construire l'ouvrage entre 1927 et 1933. Le bâtiment comprenait historiquement une bibliothèque, une bourse du travail, une grande salle de réunion de 1200 places et des locaux annexes au service des travailleurs. C'est également un bâtiment qui a été au cœur des grandes luttes sociales locales et nationales du XX^e siècle. Aujourd'hui, la maison a un usage de salle de spectacles mais se trouve déconnectée de son contexte urbain. Enjeux :

- Retravailler les abords de l'ouvrage
- Interroger le lien avec la ville et les ouvrages à proximité
- Repenser les usages de l'ouvrage et les rénovations successives
- Mettre en valeur la façade art déco fortement remaniée



Semaine Architecture

AGENDA OCTOBRE 2021

et Patrimoine

→ **lundi 25.10.21**

08h30 — Accueil des étudiants à la Mairie par Damien Meslot, maire de Belfort / Tania De Stefano, directrice de l'urbanisme / Éric Vion, directeur de la recherche et des formations de l'école d'architecture de Nancy / Jennifer Didelon, architecte - enseignante, responsable de la semaine Architecture et Patrimoine / Thomas Baltzer, architecte - HMONP, coordinateur de la semaine Architecture et Patrimoine
09h15 — Présentation des 5 sites d'études puis visite de la ville
13H30 — Présentation de l'agglomération
14H30 — Visites des sites
18h00 — Accueil des étudiants par Karine Terral, présidente du CROA BFC / Stéphane Aubertin, conseiller architecture et patrimoine à la DRAC / Valérie Chartier & Aymeric Deloge, représentants de la Maison de l'Architecture BFC / Dîner offert par le CROA BFC / Salle des fêtes de Belfort

→ **mardi 26.10.21**

08H30 — Travaux en ateliers / École Victor Hugo
14H00 — Conférence-rencontre sur le développement historique de Belfort par Jean-Christophe Tamborini, directeur des archives départementales du Territoire de Belfort / Salle des fêtes de Belfort
15H00 — Travaux encadrés / École Victor Hugo

→ **mercredi 27.10.21**

08H30 — Travaux en ateliers / École Victor Hugo
14H00 — Présentation et échanges avec les acteurs du territoire / École Victor Hugo
18H30 — Table ronde sur les métiers de l'architecture et du patrimoine / Salle des fêtes de Belfort

→ **jeudi 28.10.21**

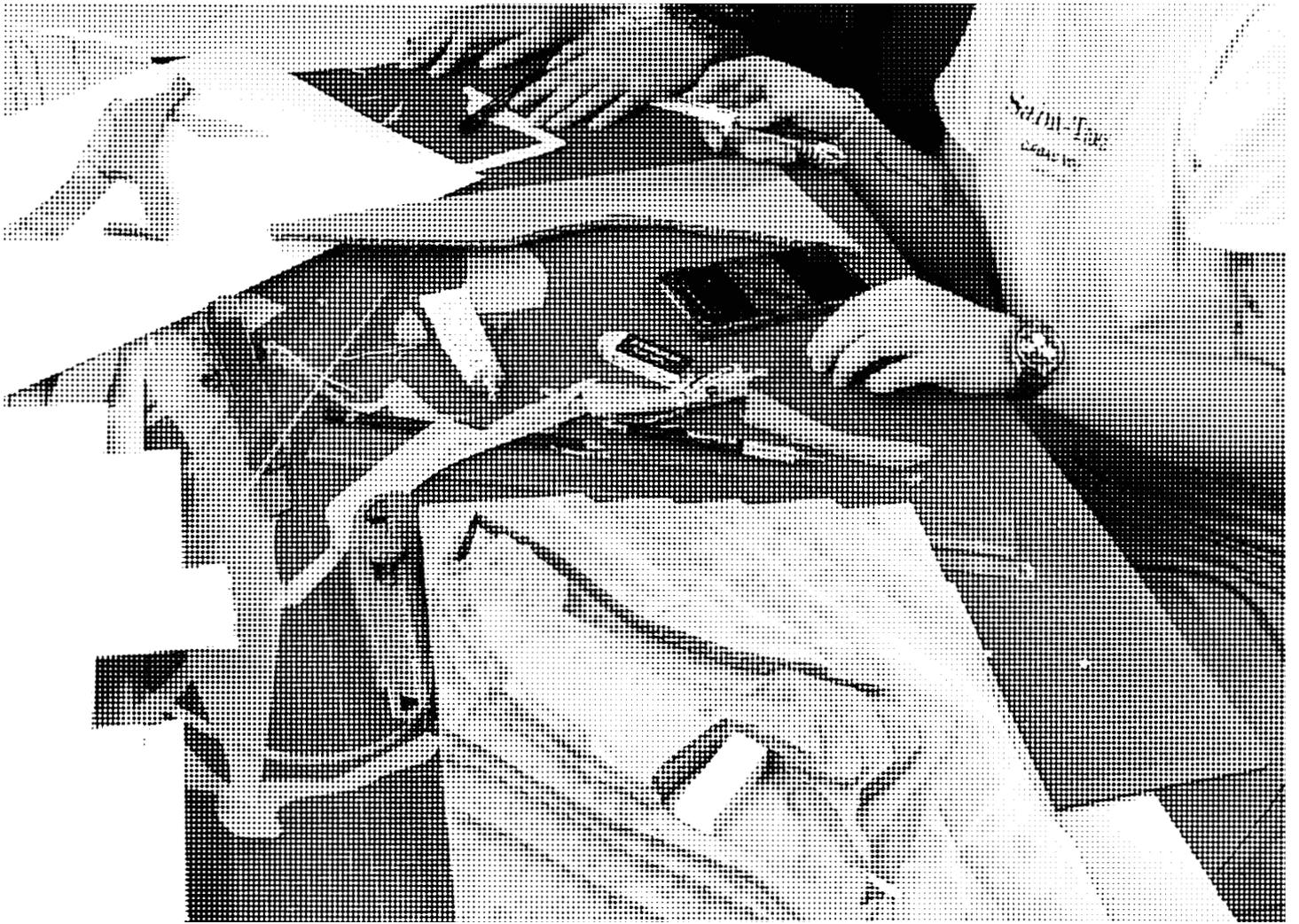
08H30 — Présentation de Claudia Devaux, architecte invitée et travaux en ateliers / École Victor Hugo
14H00 — Travaux encadrés par Claudia Devaux / École Victor Hugo
19H00 — Conférence « Construire – transformer – restaurer » par Claudia Devaux / Salle des fêtes de Belfort

→ **vendredi 29.10.21**

08H30 — Travaux encadrés par Claudia Devaux / École Victor Hugo
19H00 — Production des rendus / École Victor Hugo

→ **samedi 30.10.21**

09H00 — Discours et accueil par Jean-Marie Herzog, adjoint au maire chargé de l'urbanisme et des travaux publics / Gaëlle Perraudin, directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy. Présentation des travaux des étudiants suivie d'échanges avec les élus / Salle Louis Jouvét
13H00 — Échange autour d'un repas offert par la mairie / Salle d'honneur de l'Hôtel de Ville



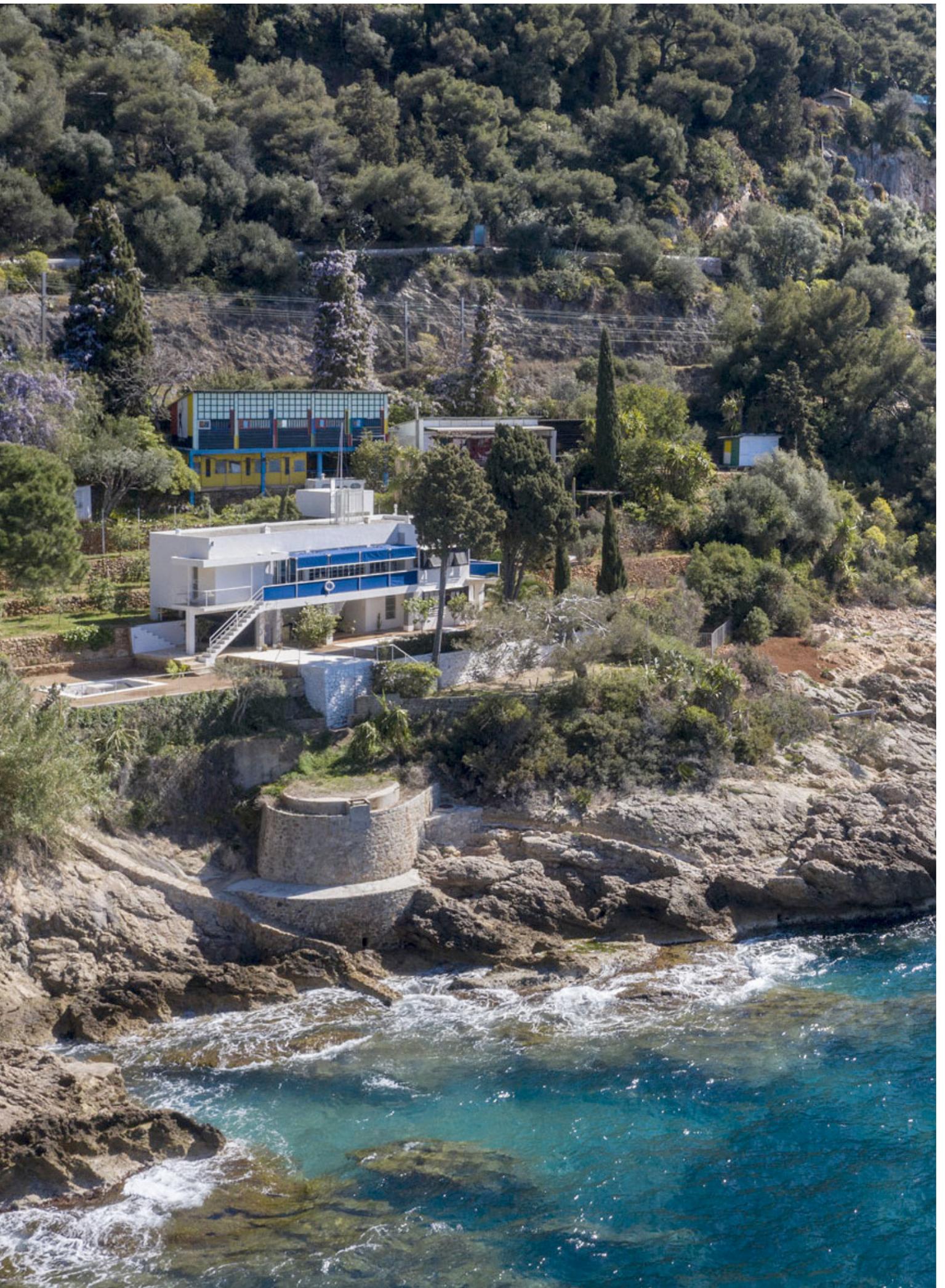


Invitée
Architecte

CLAUDIA DEVAUX



BIO En 1998, Claudia Devaux obtient son diplôme d'architecte à l'école polytechnique fédérale de Lausanne en Suisse. Elle entre dans le cabinet d'architecture de Winfried Brenne à Berlin, agence d'architecture spécialisée sur la restauration du patrimoine des années 1920. Là, elle est confrontée à l'architecture des sites du Bauhaus à Dessau et les cités jardins de Bruno Taut à Berlin qui la marquent profondément. Arrivée en France en 2003, à Paris, Claudia Devaux travaille en libéral avec des architectes en chef des Monuments Historiques. Elle enseigne à l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais et fait partie du jury des projets de fin d'études. En 2008 Claudia Devaux rejoint l'agence DDA architectes fondée à Paris en 1998 par David Devaux, diplômé de l'école nationale supérieur d'architecture de Versailles. En 2011, elle obtient le titre d'architecte du patrimoine de l'école de Chaillot et ils créent ensemble l'agence DDA Devaux & Devaux architectes en 2016. Une cellule spécialisée en patrimoine dirigée par Claudia Devaux traite des projets en relation avec le bâti ancien. DDA met à profit sa double capacité pour développer des projets de restauration, de transformation et de création. L'exposition en 2020 à la galerie d'architecture de Paris met en lumière le travail réalisé dans le déjà-là. Après avoir réalisé les espaces d'accueil du public de l'Arc-de-Triomphe, du Mont-Saint-Michel ou à Carcassonne dans le cadre du concours lauréat du Centre des Monuments Nationaux, l'agence DDA a travaillé notamment à la restauration du site « Eileen Gray – Etoile de mer – Le Corbusier » avec la restauration de la Villa E-1027 achevée en été 2021. Claudia Devaux donne des conférences, intervient dans des séminaires et colloques autour de la thématique de la restauration.





Patrimoine et création architecturale

Par Claudia Devaux

Hiver 2021. En sortant de la magnifique exposition d'Annie et Josef Albers au musée d'Art Moderne de Paris, une phrase de Josef Albers résonnait dans mon esprit.

« Apprenez à voir et à ressentir la vie, cultivez votre imagination, parce qu'il y a encore des merveilles dans le monde, parce que la vie est un mystère et qu'il le restera ».

Confrontée au monde du travail, ma première inspiration avec le patrimoine date de l'époque entre les deux guerres en Allemagne. Plus spécifiquement, ma motivation profonde vient du patrimoine architectural de l'école légendaire du Bauhaus de Dessau laissé comme témoignage de Walter Gropius. Dans le mouvement du Bauhaus, le rapprochement de l'artisanat et de l'art m'a particulièrement marquée. Des corps de métiers très divers se sont tous investis pour trouver une nouvelle expression dans l'art de bâtir et de créer. La différence entre artisanat et art s'est gommée. Les différents métiers se sont inspirés entre eux.

« Ouvrir les yeux » tel était le mot d'ordre tiré de l'enseignement de Josef Albers, professeur au Bauhaus de 1923 à 1933.



Bien vivant, le patrimoine nous entoure. Il est partout. Légué par nos ancêtres, il fait partie de notre héritage. En ville ou à la campagne, il s'invite et guide nos promenades. Un simple mur en pierre sèche au bord d'une route témoigne d'une multitude de savoirs : le matériau employé, la manière d'empiler les pierres, la gestion de l'eau. C'est à la fois simple et ingénieux. Le Bauhaus dans son enseignement ne s'est pas réduit à transmettre un savoir théorique déjà écrit. Bien plus, il consiste au contraire à susciter des interrogations nouvelles d'abord par l'observation sensible du monde visuel et tactile qui nous entoure. Ensuite, le patrimoine vibre dans tous les lieux construits à travers la lumière des matériaux employés comme la pierre, le bois, le béton.

Etre confronté à travailler avec le patrimoine, la première approche se fait par le regard, l'observation, l'appréhension sensible des lieux. L'analyse et la compréhension du lieu avec ses caractéristiques architecturales, la prise en compte des éléments construits dans l'élaboration du futur projet. Travailler dans le déjà-là

nécessite un temps d'approvisionnement du lieu, du temps à consacrer sur place. Le temps de comprendre les changements qu'a subis un lieu : « le temps long, le temps qui dure ».

Les méthodes constructives, les défaillances. Appréhender doucement l'histoire d'un site pour lui insuffler une nouvelle vie.

Les interventions dans l'existant peuvent être de nature diverse. Dans l'exercice de mon métier, j'ai eu la chance d'être confrontée à des œuvres architecturales hors du commun. Pour en citer deux : la restauration d'une maison de maître à Dessau en Allemagne de Walter Gropius et la restauration de la Villa E-1027 de Eileen Gray à Roquebrune Cap Martin en France. Ces deux maisons nécessitaient une restauration que l'on appelle "à l'identique". Deux maisons ont été défigurées et il s'agissait de les rendre à nouveau compréhensibles. Pour ce faire, des interventions de restauration basées sur l'analyse des archives, des photos historiques, des relevés des traces historiques des éléments disparus ainsi qu'un relevé précis de tous les détails inventoriés et répertoriés

ont été nécessaires. Cela a permis de comprendre à la fois les modes constructifs mais aussi la profondeur de l'architecture. Ici la restauration "à l'identique" dans le respect de l'existant se décline devant le chef d'œuvre exceptionnel préservé dans son authenticité. Un deuxième type de projet concernant le patrimoine auquel j'ai aussi été confrontée vise la transformation, la création et la réutilisation des bâtiments tels qu'ils nous sont parvenus et qu'il s'agit de se réapproprier.

Il y a un point commun dans ces deux approches du travail, c'est le regard de ce qui est déjà-là et sa compréhension. De là, naît tout projet de restauration, de réhabilitation, de transformation et de création.

Au sein de notre agence, la création architecturale dans les lieux existants s'inscrit dans la même démarche tout en s'appuyant sur l'analyse fine du déjà-là. Pour évaluer le potentiel à l'aune des enjeux contemporains, les projets sont pensés dans leur relation au déjà-là naturel et culturel ainsi que dans le dialogue qui s'instaure avec lui. Cela pose la question des éventuelles transformations à opérer pour habiter ces lieux, les faire vivre tout en s'inscrivant dans une démarche de création contemporaine.

Le projet de création de l'accueil des visiteurs dans les fortifications de Carcassonne en est une illustration. L'ancienne place forte, la barbacane et son vide imposant sont préservés. Les constructions neuves sont adossées au mur d'enceinte pour ne pas perturber la

lecture du vide. L'intégration du projet dans le site profondément marqué par l'architecture médiévale repose sur deux enjeux : respecter l'histoire du lieu et positionner le projet en retrait par rapport au monument tout en utilisant un langage architectural délibérément contemporain.

L'autre exemple concerne le projet de transformation et de réhabilitation du téléphérique du Salève construit en 1932 par l'architecte Maurice Brailard. Un projet inachevé en 1932. L'hôtel adossé au Mont Salève ne verra jamais le jour. La construction la plus significative en éperon sur le vide n'est pas terminée et reste inhabitée. Le projet procède par soustraction en éliminant toutes les constructions hétéroclites rajoutées depuis les années 30 pour mettre en valeur le bâtiment historique surmonté d'une salle panoramique. Les constructions nouvellement créées permettront de desservir les différents niveaux de la construction d'origine pour y installer le restaurant panoramique qui n'a jamais été aménagé.

Ces deux projets, parmi d'autres, mettent en évidence la démarche sur le plan culturel de capitaliser les réflexions de nos prédécesseurs, d'en transmettre les pensées et d'en valoriser le fruit. Sur le plan écologique et économique, travailler avec le déjà-là comme matière permet de limiter les démolitions, les constructions et leur impact et de privilégier réutilisation et recyclage pour mieux "habiter" le monde mystérieux de demain.







→ P.17

Restauration de la Villa E-1027.
Crédit photo ©Manuel Bougot.

→ P.18 / P.19

Projet de création de l'accueil des visiteurs
dans les fortifications de Carcassonne.
Crédit photo ©Joan Bracco.

→ P.21

Haras Annecy – Cité de cinéma d'animation.
Perspective ©Artefactory.

→ Ci-dessus

Téléphérique du Salève.
Perspective ©Artefactory.



In situ

01 ÉCOLE BARTHOLDI

≡ : analyse

⊙ : programme

⬡ : projet

LA PLACE DE L'ETUVE, UNE ÉTAPE DANS L'ASCENSION VERS LA CITADELLE



Le site d'étude se trouve en plein cœur de la ville médiévale, à proximité de la citadelle et du Lion, symbole de la municipalité. La place de l'Étuve et l'école F.A. Bartholdi sont ancrés dans un tissu urbain dense en raison du passé médiéval et militaire de la ville. Aussi, leur situation particulière conditionne fortement leur morphologie : situés au pied de l'éperon rocheux, leur développement s'en retrouve contraint. Cela se répercute directement sur le tracé des voies et du bâti. Aujourd'hui, le site se trouve entre l'hyper centre-ville et la citadelle, le tout cheminé par une succession de places. Cependant, malgré sa position, la place de l'Étuve reste très calme. Le sentiment prédominant sur cette place mêle intimité et intériorité. Le regard est attiré par la percée dans le paysage créée par la vue de la citadelle et des escaliers mais le chemin à emprunter pour accéder à ce monument est aujourd'hui difficile à lire. Deux axes de recherche se dégagent alors de notre analyse, la question de l'exploitation du calme de la place et la redéfinition du cheminement qui mène à la citadelle.



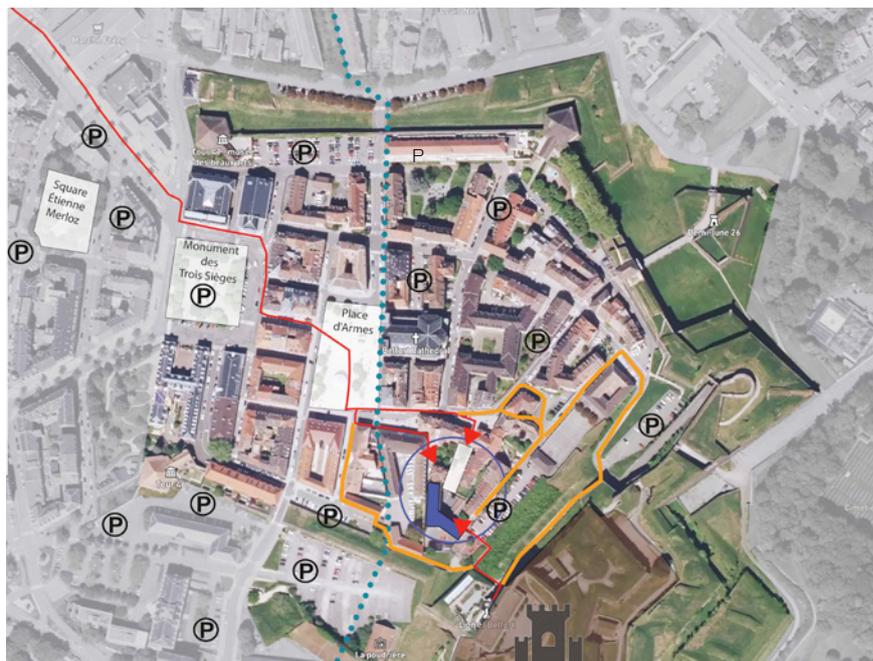
L'un de nos objectifs est d'inciter le visiteur à passer par la place de l'Étuve lors de son ascension vers la Citadelle et le Lion. C'est pourquoi les qualités environnementales de la place sont revisitées avec la végétation retravaillée, apportant plus de luminosité à l'espace. Quant à l'escalier, il trouve une place structurante appelant les passants à explorer le parcours vers la citadelle. Le long de ce parcours, de larges baies invitent les usagers à découvrir les espaces intérieurs du projet. Nous avons choisi de doter le bâtiment de l'ancienne école F.A. Bartholdi d'un programme polyvalent en le scindant en deux parties. Dans l'aile ouest, sur les quatre niveaux, se déploie la médiathèque ; dans l'aile sud, nous avons choisi d'orienter le programme vers un usage touristique en y implantant une salle d'exposition ainsi qu'un café qui offre une vue imprenable sur le majestueux Lion de Belfort.



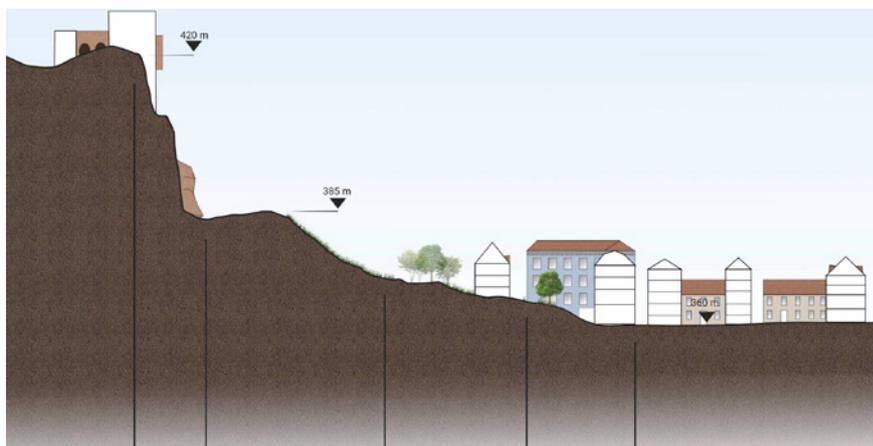
Un travail sur l'existant consiste à requalifier les abords du bâtiment en créant une continuité des sols sur toute la place en lien avec les cours et à identifier un parcours clair vers l'escalier et la terrasse. Le projet intègre une verrière le long de l'aile ouest s'élevant jusqu'au R+1 pour profiter de l'ensoleillement et créer un espace propice au calme et à la lecture dans la médiathèque. Au premier niveau, un dallage retrace le parcours du haut de l'escalier vers la cour arrière ou vers l'escalier qui mène à la citadelle. Le rez-de-chaussée est percé d'une faille offrant une vue traversante depuis la place de l'Étuve vers un patio de lecture. Dans une logique de vie de quartier mais aussi pour servir à d'autres événements, la cour actuelle de l'école est dotée d'estrades afin de créer un espace public plurifonctionnel. Les flux piétons sont alors maîtrisés par ce parcours jusqu'à la place du café au 2^e niveau, en bas de l'escalier droit menant à la citadelle.

(1) RAPPORT DE L'ÉCOLE
AVEC LA VILLE

- PLACES
- ÉCOLE MATERNELLE
FRÉDÉRIC AUGUSTE BARTHOLDI
- CITADELLE
- ANCIEN TRACÉ DE LA SAVOUREUSE
- P PARKING
- PARCOURS TOURISTIQUE
- PARCOURS À FAVORISER
- ENTRÉES
- ZONE À RETRAVAILLER



(2) RELATION
TOPOLOGIQUE DU SITE



CITADELLE

EPERON ROCHEUX
ET LION

COTEAU

CAFÉ ET PARKING

ÉCOLE BARTHOLDI
ET PLACE DE LIÈVE

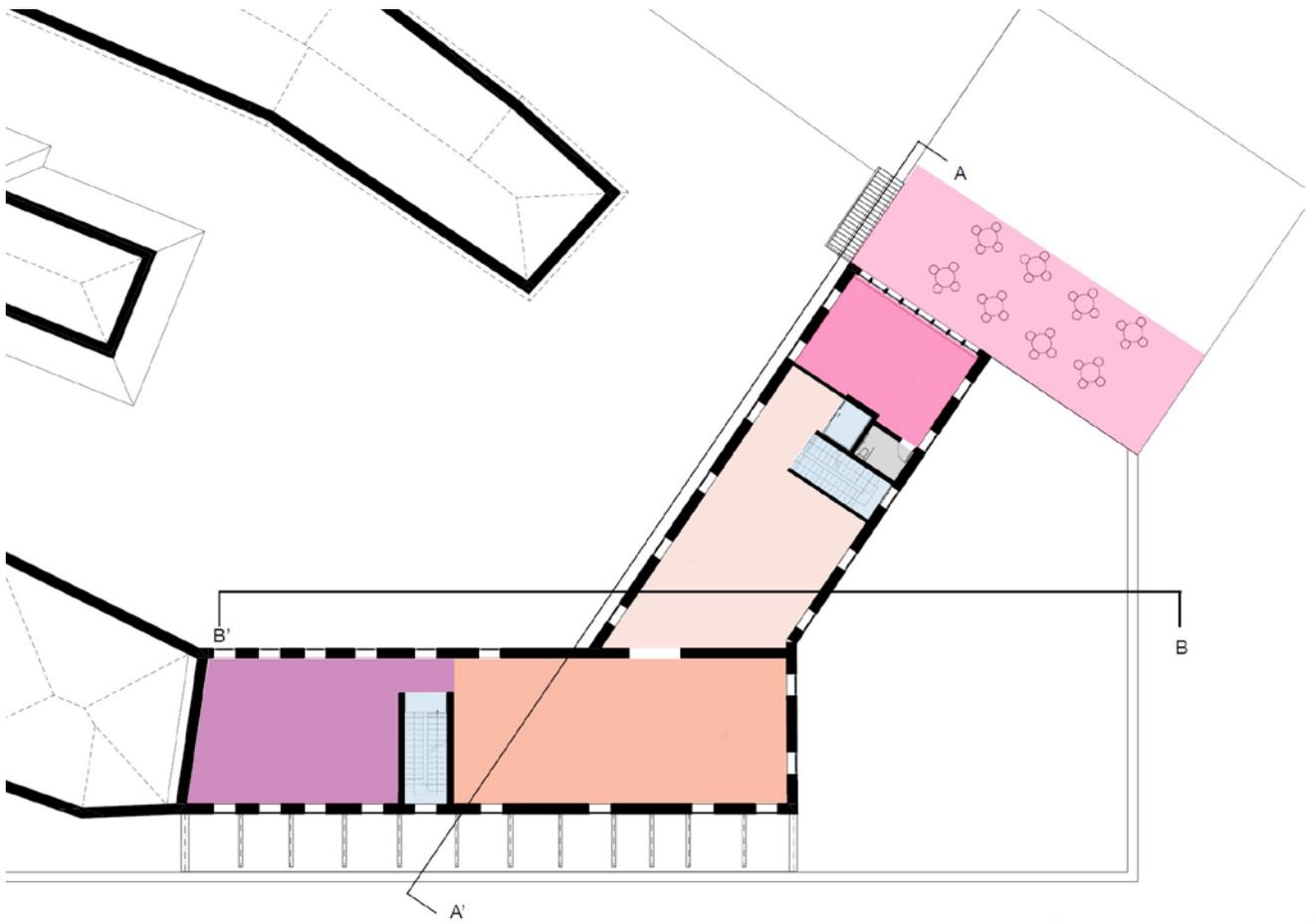
VIEILLE VILLE



(3) PERSPECTIVE DE LA TERRASSE DU CAFÉ

(4) FAÇADE AVEC LA FAILLE ET L'ESCALIER





- (5) UN PROJET PLURIFONCTIONNEL
- BUREAUX
 - SALLE DE TRAVAIL, INFORMATIQUE
 - SALLE D'EXPOSITION
 - CAFÉ

0 5 10 m





Le site est situé en plein cœur de la ville médiévale dite « vieille ville », à proximité de la citadelle et du Lion, symboles de la commune. La citadelle qui surplombe le site aurait vu ses premières édifications être érigées au XIII^e siècle. A cette époque, il s'agissait d'un château féodal. Progressivement, un premier faubourg s'est formé autour de l'éperon rocheux. C'est dans ce premier faubourg que prend place le lieu de notre étude. Par ailleurs, le nom de "place de l'Etuve" ferait référence aux anciens bains qui auraient été situés non loin de là. Une école pour filles était en place dans le bâtiment étudié et a demeuré une école jusqu'à aujourd'hui. En juillet 1870, la France déclare la guerre à la Prusse. Le 3 novembre 1870, la place de Belfort est investie par les prussiens mais le refus de se rendre conduit à un siège long de 103 jours. En résulte une ville vieille meurtrie par les bombardements. La seconde guerre mondiale endommage davantage les habitations. En conséquence, cette partie de la ville est progressivement délaissée par les habitants. Les bâtiments laissés en ruine durant plusieurs décennies sont tout de même réhabilités par l'architecte Gustave Stoskopf dans les années 80. Il s'attache à donner l'illusion d'un bâtiment médiéval notamment par le détail des encadrements autour des fenêtres. Notre site est situé dans un tissu urbain dense en raison de son passé médiéval. De plus, sa situation particulière conditionne fortement sa morphologie et en fait un espace plutôt enclavé. Le site se situe au pied de l'éperon rocheux et son développement s'en retrouve contraint. Cela se répercute directement sur le tracé des voies et le bâti adossé au relief. Néanmoins, par sa proximité avec la citadelle, la place bénéficie d'une fréquentation plus ou moins importante selon les périodes de l'année. Grâce au tourisme, de nombreux commerces, en particulier des restaurants, s'implantent dans la zone.



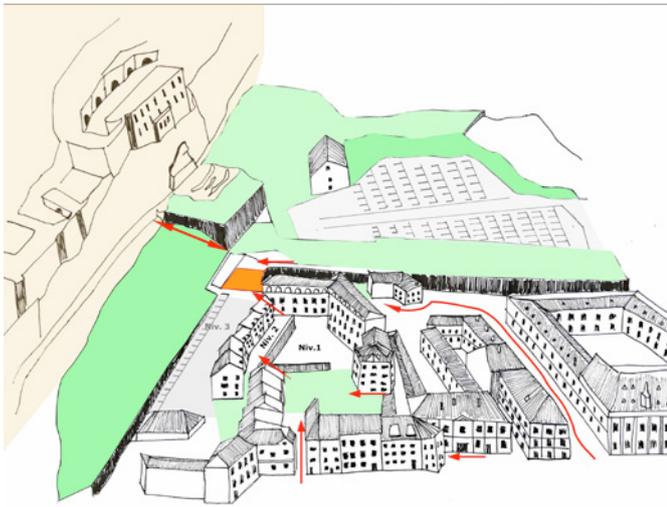
En s'appuyant sur notre analyse, il apparaît que la place est trop déconnectée de la citadelle et du Lion, lieux qui pourtant, participent à sa fréquentation. Elle sert de lieu de passage aux citadins telle une placette enclavée et repliée sur elle-même malgré sa proximité avec le site emblématique de Belfort. Comment réussir à faire dialoguer la place de l'Etuve et l'école Bartholdi avec son patrimoine historique ? Pour répondre à cette question, deux axes majeurs vont nous aider à clarifier notre récit : connecter et requalifier ou plutôt, comment connecter en requalifiant ? C'est cette problématique qui a servi de fil rouge à notre projet et ce, tout au long de la semaine. Il s'agit tout d'abord de s'intéresser à la manière de requalifier la place pour lui établir la connexion tant recherchée avec la citadelle et son Lion. En effet, depuis la place actuelle, devant l'école, le rapport au Lion s'avère compliqué, l'école obstruant la vue vers l'édifice. Lors de la visite de l'école, nous nous sommes rendus compte que la vue sur le Lion est beaucoup plus simple et directe côté cour. Pour (re)trouver ce rapport place-Lion-citadelle, nous envisageons alors de prolonger la place de l'Etuve à travers l'école et donc de penser la cour comme une extension de la place.



Pour donner cette impression de continuité, la cour est traitée comme la place de l'Etuve, avec une matérialité semblable au sol, la position d'un petit édifice en son centre comme symbole d'une nouvelle centralité. Un choix fort est opéré, puisque l'escalier, auparavant situé devant l'école, est supprimé pour être replacé à l'arrière du bâtiment. L'espace désormais vacant est requalifié en talus afin d'aérer la place que le tissu urbain dense oppresse. L'escalier désormais situé à l'arrière, l'extension de la place sert de véritable lieu de connexion, indispensable pour les habitants. Le nouvel escalier s'appuie sur les différents paliers existants (auparavant cour de récréation). L'enjeu consiste en une meilleure lisibilité de la montée de telle sorte que le citadin a toujours en vue le lieu final de son ascension. Dans un second et dernier temps, l'école dont les locaux sont délaissés, acquiert une nouvelle fonction. Notre idée est de scinder l'école en deux parties. La première est consacrée à l'aménagement d'une auberge de jeunesse sur trois niveaux, au rez-de-chaussée, les communs et aux étages les chambres. L'objectif d'implanter une auberge à cet endroit est pertinente puisqu'elle s'appuie sur l'afflux de touristes qui passent par la place pour se rendre à la citadelle. La présence d'un lieu d'hébergement à cet endroit permet de revitaliser le quartier. La seconde partie du bâtiment est partagée en trois espaces. Au rez-de-chaussée, on retrouve un lieu commun servant de hall avec des sanitaires, un ascenseur et un escalier desservant les différents étages jusque sous les combles. Le premier étage est consacré à une salle multifonctionnelle dont

École Bartholdi

l'aménagement est libre et les deux étages suivants accueillent un restaurant médiéval. Au niveau des combles où le restaurant installe ses tables, la toiture est transformée en verrière pour donner une vue directe à la fois sur la place de l'Etuve et surtout vers le Lion et la citadelle. L'ancienne école devient définitivement la liaison entre la place et son contexte environnant.



- (1) **ACCESSIBILITÉ DU SITE – DIFFÉRENTES ENTRÉES**
- ACCÈS VERS LA PLACE DE L'ÉTUVE ET L'ÉCOLE BARTHOLDI
 - ESPACES VERTS MARQUANTS DU SITE
 - PARKING
 - CITADELLE
 - COUR DE L'ÉCOLE



- (2) **STRATIFICATION URBAINE – DIFFÉRENTS BÂTIMENTS, DIFFÉRENTES ÉPOQUES**
- MAISONS QUI EXISTAIENT AU XVII^e SIÈCLE
 - BÂTIMENTS XVII^e SIÈCLE
 - BÂTIMENTS DE 1980
 - BÂTIMENTS DU XIX^e SIÈCLE

(3)



- (3) PERSPECTIVE DEPUIS LA PLACE DE L'ÉTUVE
 (4) COUPE TRANSVERSALE SUR COUR
 (5) PERSPECTIVE DEPUIS LA COUR VERS LA CITADELLE



(4)

(5)





La ville de Belfort apparaît au milieu du Moyen Âge, entre le X^e et le XIII^e siècle. Elle se situe proche des frontières française, allemande et suisse, c'est-à-dire sur une zone historiquement instable sur le plan politique. La ville s'installe au pied d'un éperon rocheux sous la protection d'un château fort et se développe comme une ville militaire et de garnison. Belfort enceint dans son rempart médiéval se développe peu durant la Renaissance avant de connaître un essor important en doublant de superficie sous le règne de Louis XIV qui fait fortifier la ville suivant les plans de Vauban. Au XVIII^e et XIX^e la ville se scinde en deux parties. Une première partie principalement administrative et militaire occupe l'intérieur des fortifications Vauban tandis qu'une deuxième partie plus mondaine et ouvrière se construit en faubourg devant les fortifications. La cité connaît des dégradations durant la guerre de 1870 sur ses faubourgs mais aussi dans l'enceinte des fortifications. Les destructions démontrent l'inefficacité des fortifications du XVIII^e face aux nouveaux canons et justifient la disparition d'une partie pour réunir la ville centrale et les faubourgs autour de la place de la République. Au cours des XIX^e et XX^e siècles, le développement économique et industriel de la ville l'amène à s'étendre fortement dans la vallée de la Savoureuse pendant que le centre-ville se vide et devient insalubre. Cette situation mène au déploiement d'un grand plan de reconstruction durant les années 1970-80 sur le centre ancien entre la Citadelle et la place d'Armes dont le percement et l'aération du tissu urbain médiéval avec notamment la transformation de la rue de l'Étuve en place.



La problématique consiste à repenser la place et l'école Bartholdi comme un véritable carrefour entre la ville et la Citadelle pour redynamiser le secteur et mettre en valeur le patrimoine historique de Belfort. Ces objectifs sont en lien avec des enjeux de développement de circulations, de percement de vues et de création de jardins suspendus pour les habitants et les touristes. Deux axes de circulation majeurs se distinguent : l'un connectant la place d'Armes et la Citadelle, l'autre reliant le parking au sud et les anciennes Halles au nord, avec la destruction du préau.



L'école Bartholdi se place alors comme une rotule majeure dans ces perceptives de projet. En effet, cet édifice structure les différents niveaux et accueille des fonctions à la fois privées et publiques pour proposer des espaces mutualisés. On y retrouve des logements privés dans l'aile ouest et un espace accessible au public avec restaurant, café associatif, magasin à vélos dans l'aile sud. Le tout est accompagné par une restructuration des arcades pour créer un nouvel axe connecté avec la place de la Grande Fontaine. Ces fonctions participent à la revalorisation des espaces publics périphériques et de la place de l'Étuve.

(1) ANALYSE HISTORIQUE



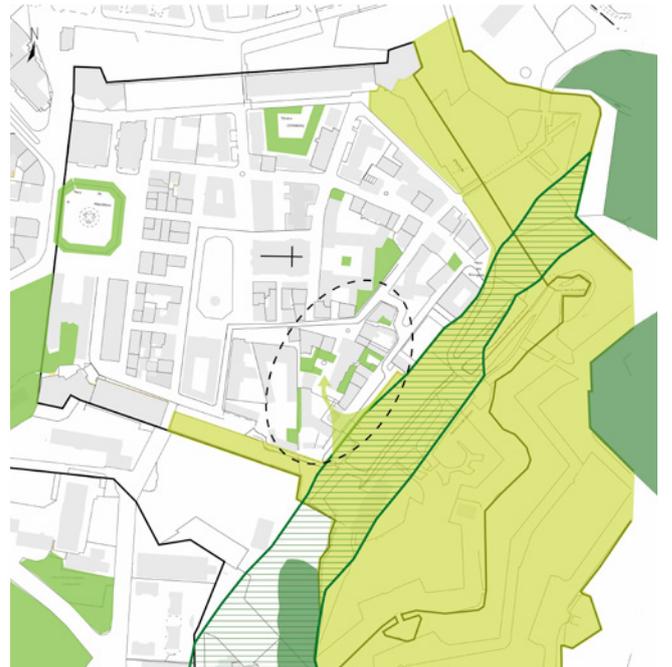
MOYEN-ÂGE

XIX^e SIÈCLE

1970-1980



(2) SCHÉMA SENSIBLE



(3) COULÉE VERTE VERS LA CITADELLE

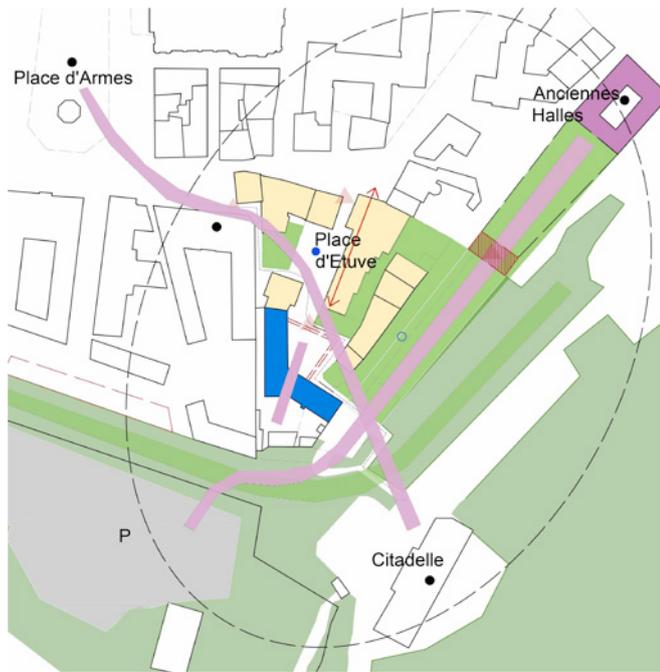
A – UNE TRAME VÉGÉTALE DIVERSE

- PARCS ET AMÉNAGEMENTS VÉGÉTALISÉS
- SITE PAYSAGER DE LA CITADELLE
- BOSQUET ET FORÊT
- TRAME VERTE ANCIENNE EXPLOITÉE

B – UNE INFILTRATION DANS LA VILLE

- ZONE ÉTUDIÉE, LA PLACE DE L'ETUVE
- INFILTRATION PAYSAGÈRE





(4) SCHÉMA DIRECTEUR PROJET

INCONVÉNIENTS :

- ▲ RUPTURE VISUELLE
- P PARKING : UNE SURREPRÉSENTATION AUTOMOBILE

AVANTAGES :

- ÉDIFICE ROTULE : LA COLONNE VERTÉBRALE DU PROJET
- - PARCOURS MAIRIE - CITADELLE ACTUELLE
- POUMON VERT À EXPLOITER
- UN QUARTIER HABITÉ : RENDRE LE QUARTIER AUX HABITANTS

ENJEUX :

- CIRCULATION ET VUES À PERCER
- AMÉNAGER UN JARDIN URBAIN ET PAYSAGER
- ↔ NOUVEL AXE : LES ARCADES

(5) PERSPECTIVE DEPUIS LA COUR VERS LA CITADELLE





Le site sur lequel nous avons travaillé est l'École Bartholdi et plus largement la place de l'Étuve. Lors de notre première appréhension des lieux, nous avons pu tirer des observations sensibles qui nous ont plus tard permis de former notre projet. La place de l'Étuve en elle-même nous a offert au premier abord un sentiment de calme et de sérénité ; cet espace reculé offre un cadre idéal pour une terrasse isolée des flux incessants de la ville tout en étant au cœur de la Vieille Ville de Belfort. Au fil de notre ascension, nous avons découvert la Citadelle et le Lion se dressant sur le mont dominant la ville et se trouvant juste derrière notre objet d'étude. Cette situation particulière entre le centre-ville de Belfort et son objet patrimonial le plus important donne à notre site une qualité forte d'espace de transition qui est finalement peu exploitée pour le moment.

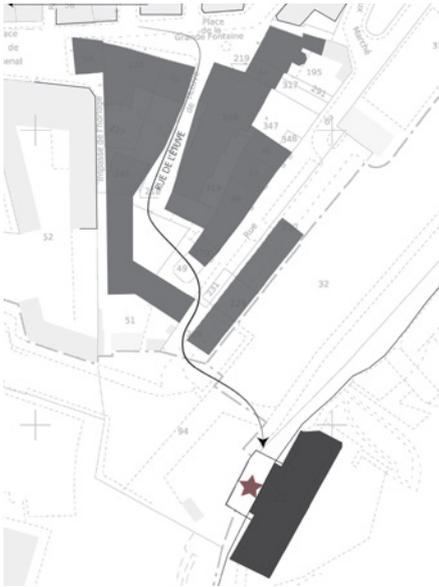


Ces conclusions faites, nous étions décidés à orienter notre projet sur le parcours et la déambulation pour atteindre le Lion de Bartholdi. Pour ce qui est de l'école Bartholdi, nous avons repéré de grandes potentialités de changement durant nos visites. Tout d'abord, en suivant l'idée que le bâtiment ne sera plus une école dans le futur, nous avons imaginé un concept nouveau de maison d'accueil et de rassemblement autour de l'art, via des expositions éphémères, ou bien autour de l'apprentissage grâce à des ateliers pédagogiques pour tout âge, mais également autour de la convivialité, grâce au bar-restaurant conçu à l'étage.

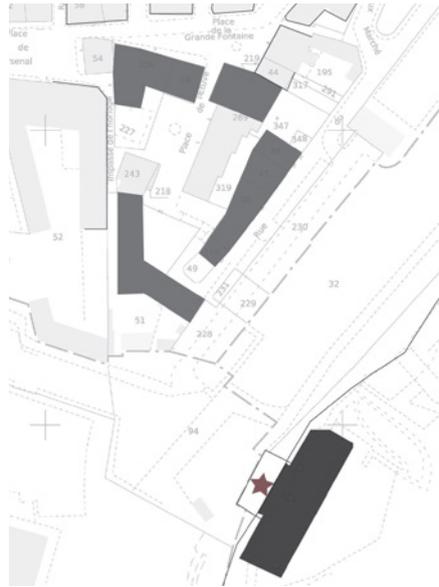


Dans le but de faciliter et d'accentuer le lien entre la Vieille Ville et le bâtiment remarquable qu'est la citadelle, nous avons choisi de créer un prolongement de l'école vers les hauteurs avec une structure bois suivant la forme du bâtiment. Cette pergola permet aux visiteurs de s'abriter, de se rassembler autour d'une table en admirant la vue, ou bien de simplement marcher vers la forteresse. Enfin, la place de l'Étuve étant un espace calme, reculé et souvent pratiqué uniquement par des riverains, nous avons fait le choix de dynamiser ce lieu. Dans un premier temps, nous avons uniformisé la matérialité du sol en amenant un chemin en grès des Vosges depuis la Place d'Armes. Dans un deuxième temps, le projet d'ouvrir les arcades existantes pour en faire un espace de commerce et de déambulation aide à mettre en valeur cette place aux potentiels cachés. Pour finir, la montée vers le Lion auparavant par un escalier peu visible, raide et peu praticable, se fait désormais par un escalier bien dimensionné, large, lumineux, visible depuis la place de l'Étuve et surtout donnant une dimension réfléchie aux terrasses successives.

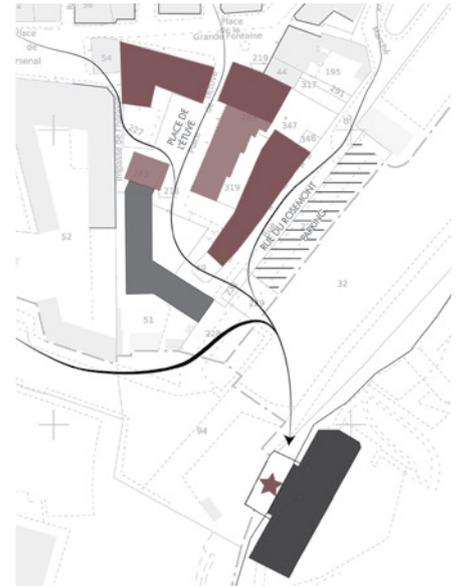
(1) HISTORIQUE DU SITE



1879
ÉTAT DE LA PLACE DE L'ETUVE EN 1879.
CONSTRUCTION DU LION DE BELFORT
PAR BARTHOLDI.

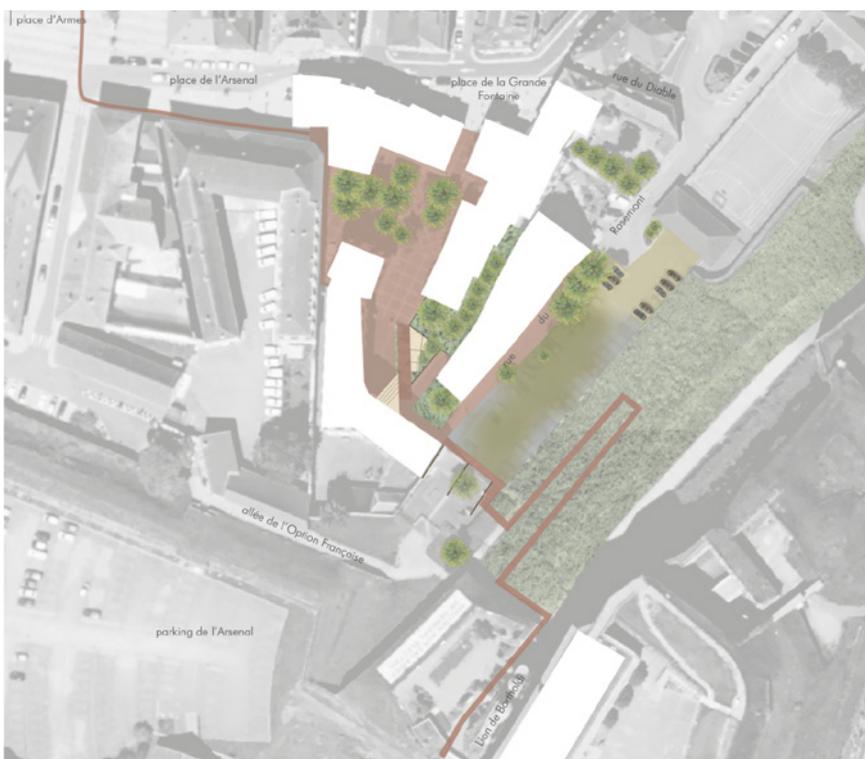


1980
ÉTAT DE LA PLACE DE L'ETUVE EN 1980 LORS
DE LA PHASE DE TRAVAUX : QUELQUES BÂTI-
MENTS INSALUBRES ONT ÉTÉ DÉTRUITS POUR
ÊTRE RECONSTRUITS. À CETTE ÉPOQUE,
LE LONG BÂTIMENT À L'EST A ÉTÉ DÉTRUIT.



2021
ÉTAT ACTUEL (2021) DE LA PLACE DE L'ETUVE :
LES BÂTIMENTS INSALUBRES DÉTRUITS ONT ÉTÉ
RECONSTRUITS ET CEUX RESTÉS DEBOUT
ONT ÉTÉ RESTAURÉS. UN PARKING EST CRÉÉ
LE LONG DE LA RUE DU ROSEMONT.

(2) PLAN MASSE – REPENSER L'ASCENSION VERS LE LION



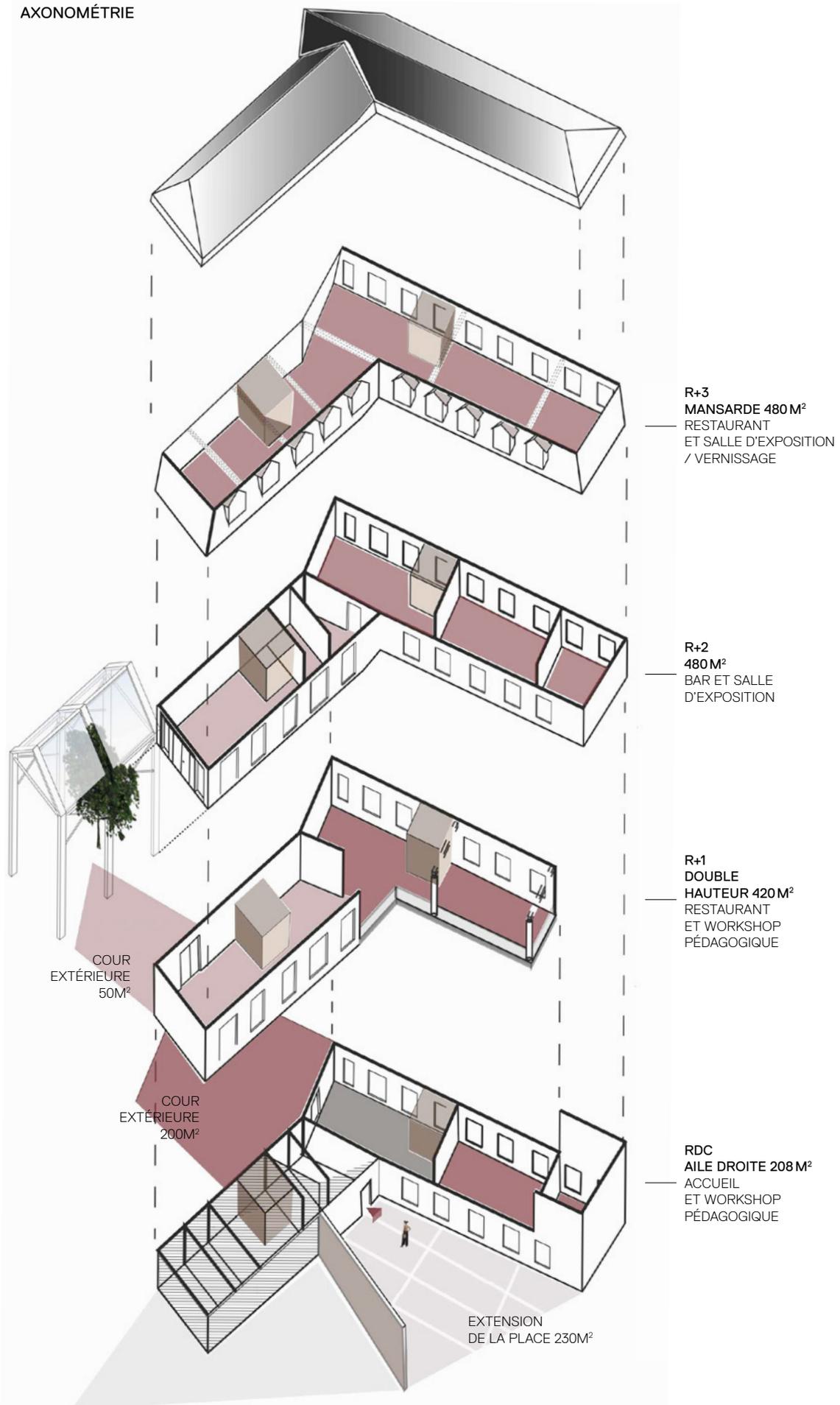


(3) PERSPECTIVE NOUVEL ESCALIER – RECONFIGURATION DE L'ESPACE DE LA PLACE DE L'ETUVE

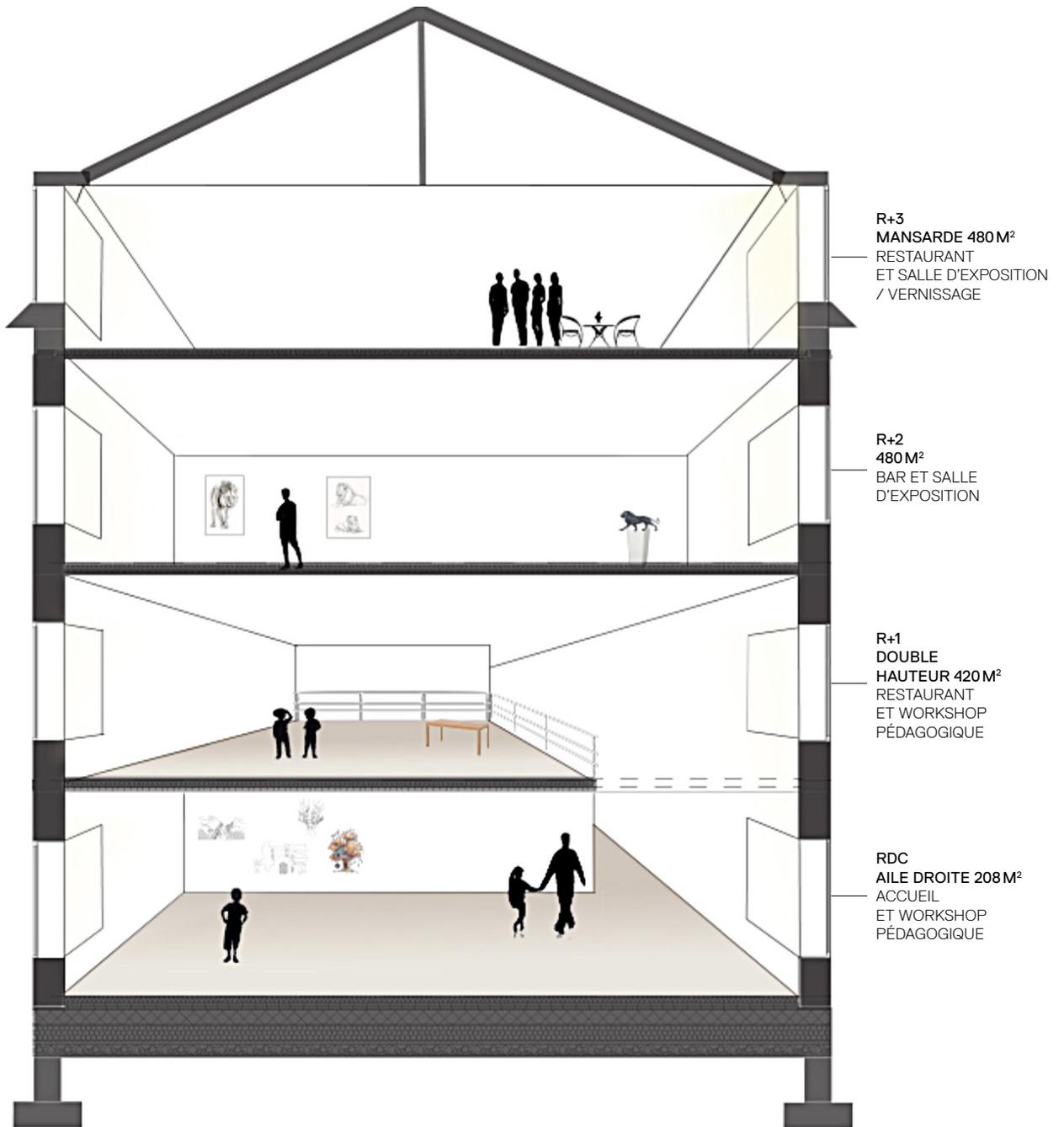
(4) PERSPECTIVE DE LA TERRASSE – CRÉATION D'UN AUVENT, LIEU DE RENCONTRE



(5) AXONOMÉTRIE



(6) COUPE PROGRAMMATIQUE



In situ

02 FORT DE LA JUSTICE

≡ : analyse

⊙ : programme

⬡ : projet

LA COLONNE VERTÉBRALE DES TROIS FORTS



Le site du Fort de la Justice est historiquement riche. Se situant dans le réseau de fortifications de la ville de Belfort, il a toujours occupé une place stratégique. Depuis sa construction en 1826, la caserne a abrité de nombreux militaires jusqu'à la fin de la 2^e Guerre Mondiale. Depuis les années 1960, le manque d'entretien de l'édifice et de ses environs ainsi que le vieillissement des matériaux conduisent ce site vers un déclin important. Pour donner suite au diagnostic sanitaire, nous proposons une piste de valorisation du fort en plusieurs étapes. Il est nécessaire de réaliser des travaux pour rendre la caserne viable. Dans un premier temps, il faut traiter le toit et l'imperméabiliser pour éviter d'avantage d'infiltrations. Les pierres en moellons visibles sur les façades sont aujourd'hui exposées aux intempéries. Il faut intervenir rapidement en posant un enduit à la chaux pour protéger la structure. Dans un second temps, il est important de maîtriser la colonisation végétale qui fragilise l'architecture de la caserne. Pour habiter le bâtiment, il est nécessaire de l'assainir. Des menuiseries contemporaines rendront l'édifice étanche. Le bâtiment restera accessible pendant les travaux.



Nous souhaitons proposer un programme culturel et éducatif au sein de la caserne. La maison de la biodiversité et un café s'installent au rez-de-chaussée. Des gradins valorisent un espace d'exposition et d'éducation. Les résidences et les ateliers des artistes s'implantent au premier étage.



Pour rendre le site attractif, une passerelle lie le Fort de la Justice à la Citadelle ainsi qu'au Fort de la Miotte. Cet aménagement léger et frugal représente l'identité du projet en créant la colonne vertébrale des trois forts. Ce circuit s'adresse aussi bien aux touristes qu'aux habitants des quartiers environnants. Des microarchitectures s'installent sur l'esplanade qui surplombe la caserne pour renforcer l'identité du projet et créer des liens visuels entre les forts. Nous pouvons imaginer un belvédère offrant un point de vue sur la ville de Belfort et les massifs. Le toit de la caserne n'est pas accessible comme il ne l'était pas historiquement. Des expositions temporaires sont proposées sur des modules en bois. Ces installations offrent une scénographie pour les expositions éphémères. Au dernier étage, la Maison du Fort sert d'espace d'accueil pour les enfants. Il s'agit d'un lieu culturel et de loisirs. Le programme s'adresse aussi aux écoles qui peuvent profiter du site pour réaliser des classes vertes. Il est enfin intéressant d'exploiter le magasin des poudreries pour y proposer une exposition historique sur le Fort de la Justice.

(1) SYSTÈME DE FORTIFICATIONS – COMPRENDRE L'OUVRAGE EN LIEN AVEC LA CEINTURE DE FORTIFICATION ET LA SÉMANTIQUE PROPRE À L'OUVRAGE

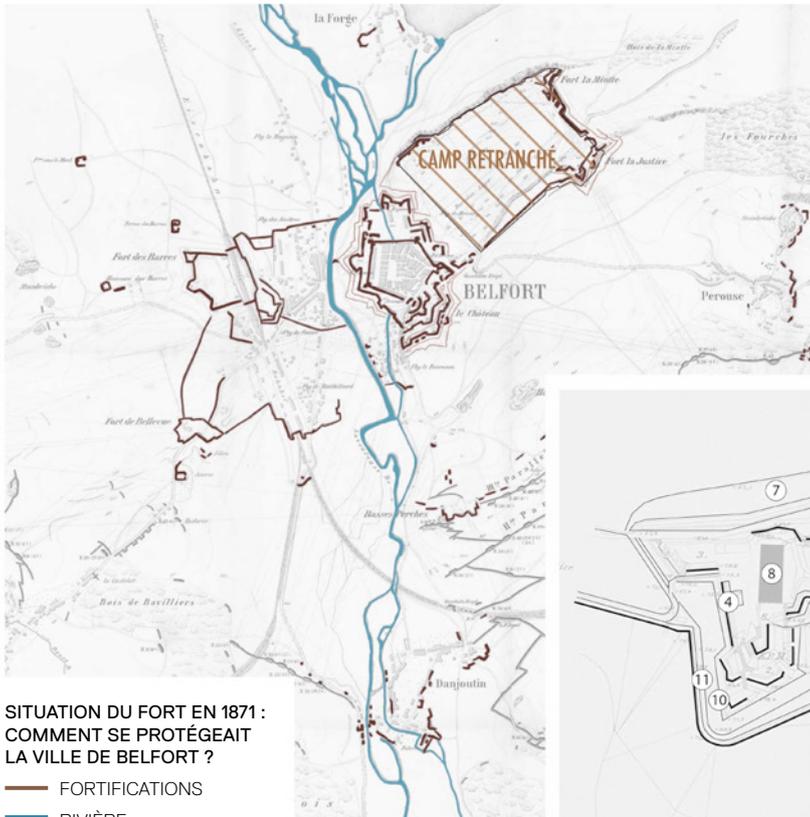
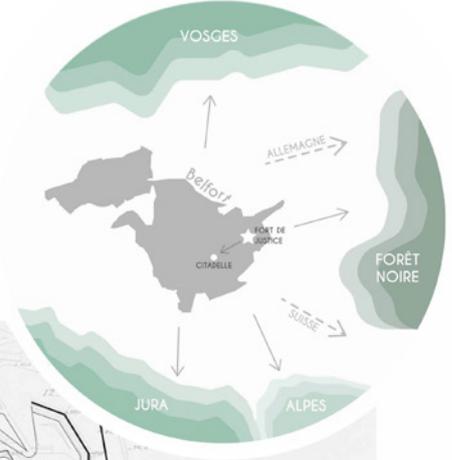


SCHÉMA DES VUES DEPUIS LE FORT SUR LES MASSIFS ENVIRONNANTS



SITUATION DU FORT EN 1871 : COMMENT SE PROTÉGÉAIT LA VILLE DE BELFORT ?

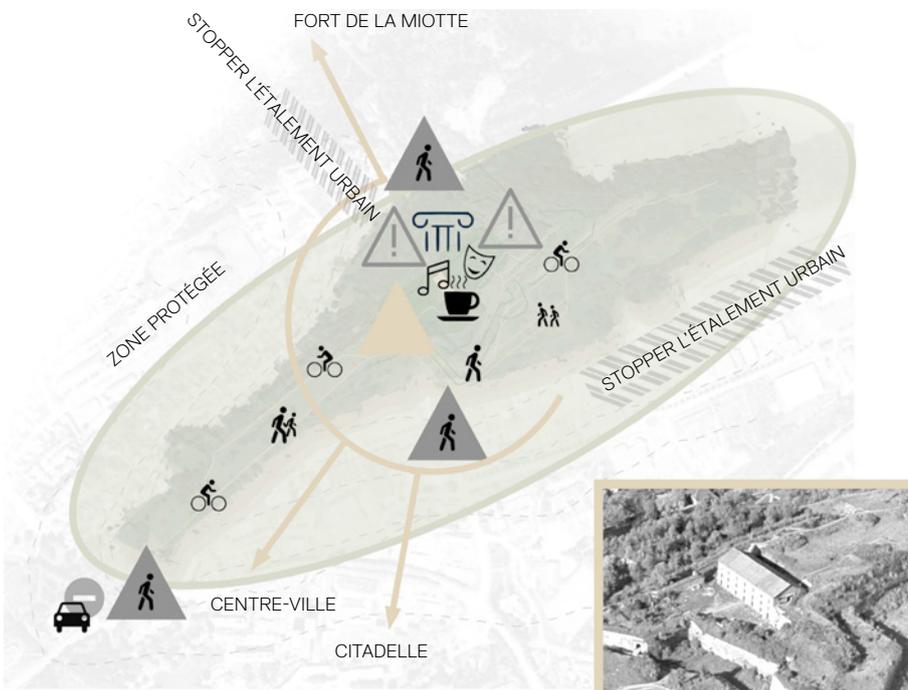
- FORTIFICATIONS
- RIVIÈRE
- CAMP RETRANCHÉ



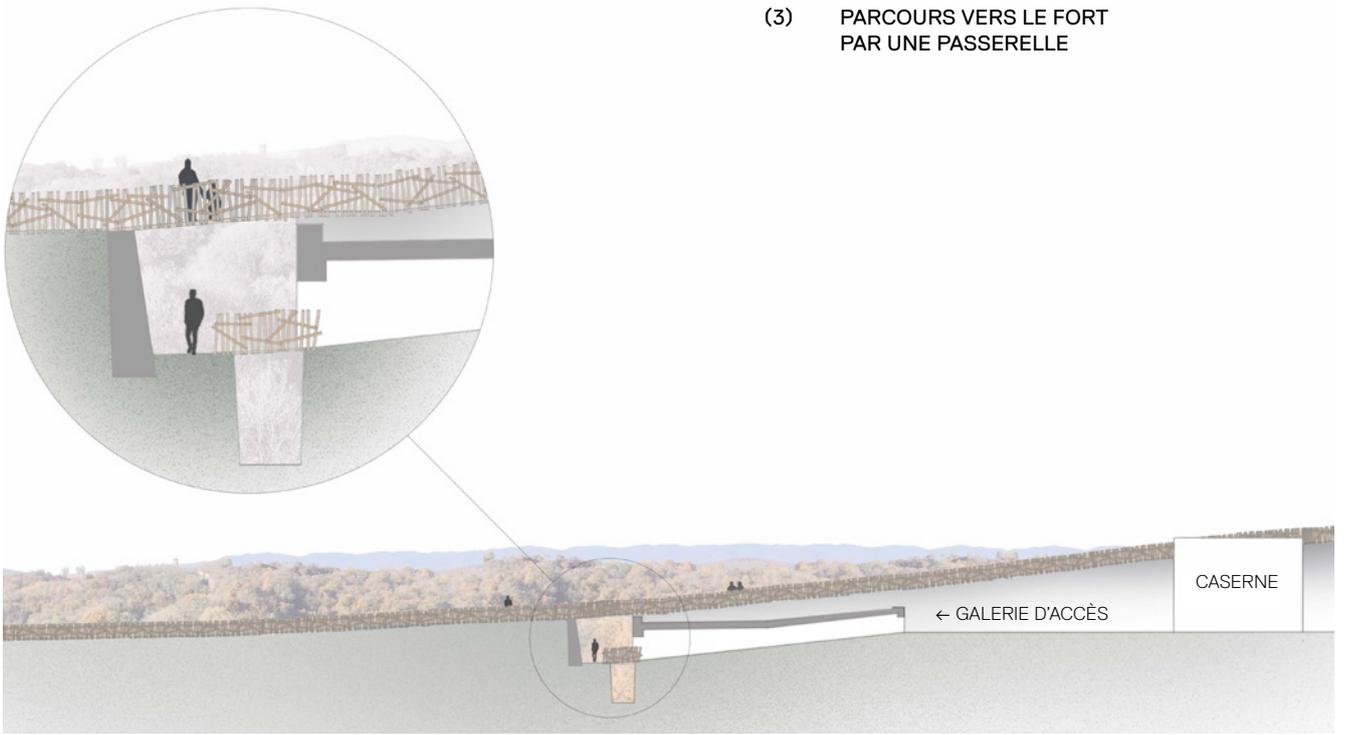
FORT DE LA JUSTICE

- | | | |
|-----------------------|--------------------|---------------------|
| 1 – TOURS BASTIONNÉES | 4 – CORPS DE GARDE | 8 – CASERNE |
| 2 – TENAILLE | 5 – BASTION | 9 – COURTINE |
| 3 – DEMI-LUNE | 6 – FOSSÉ | 10 – ESCARPE |
| | 7 – ZONE GLACIS | 11 – CHEMIN COUVERT |

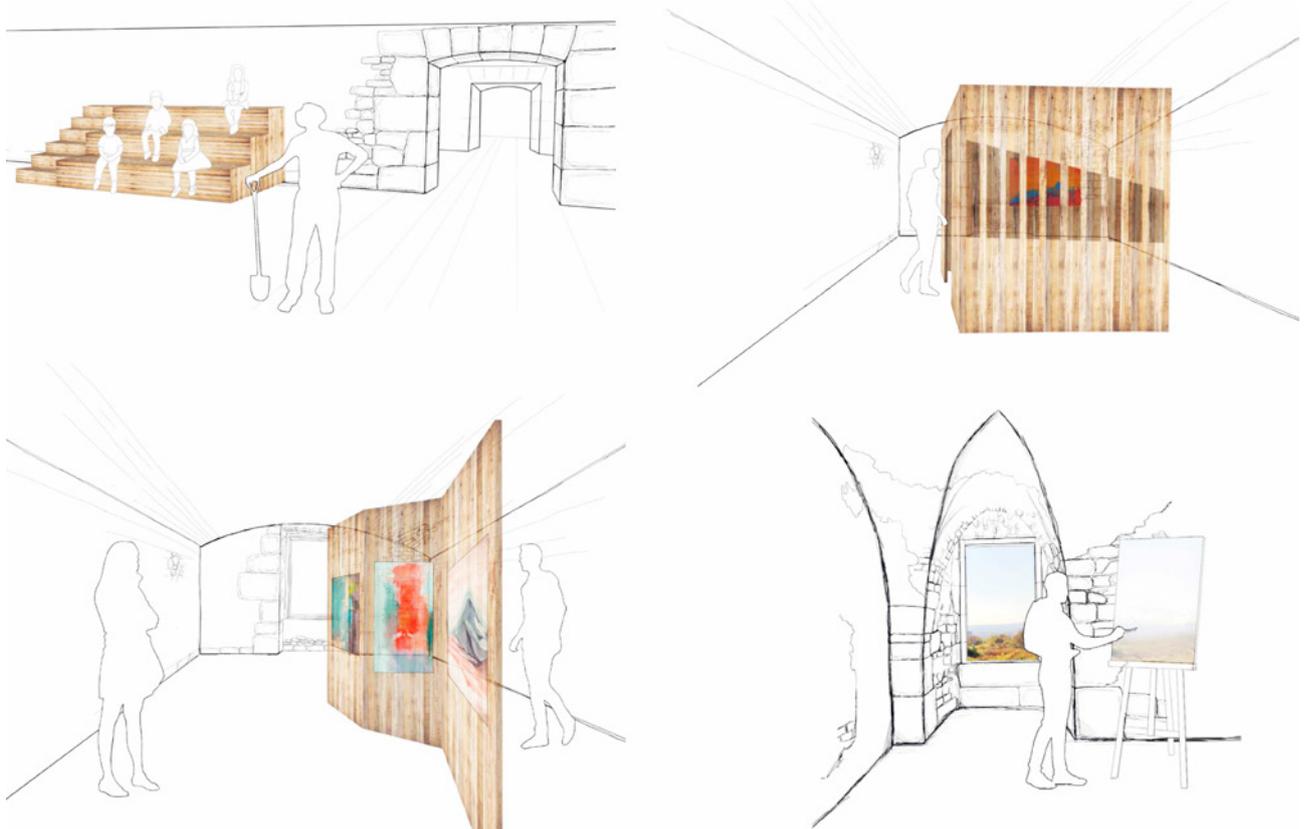
(2) UN SITE À VALORISER – ACCESSIBILITÉ, USAGES, VALEUR PATRIMONIALE ET PAYSAGE.



(3) PARCOURS VERS LE FORT
PAR UNE PASSERELLE



(4) AMÉNAGEMENT DES ESPACES
D'EXPOSITIONS – STRUCTURES LÉGÈRES EN BOIS



(5) COUPE TRANSVERSALE – UN BÂTIMENT CULTUREL S'ADAPTANT AUX SPÉCIFICITÉS DE L'OUVRAGE
(6) ESPLANADE ET RÉNOVATION DES FAÇADES



(6)





Le fort de la Justice construit en 1826, par Haxo, fait partie d'un réseau de forts, « le camp retranché », ayant pour but de protéger la ville de Belfort des attaques venant de l'est. Le fort est aujourd'hui assez éloigné de la ville mais des randonneurs empruntent régulièrement les chemins qui le bordent. Sa situation géographique permet de dominer la ville. Le casernement, laissé à l'abandon depuis le milieu du 20^e siècle, pouvait accueillir jusqu'à 300 hommes et 11 officiers. Aujourd'hui insalubre et non sécurisé, notamment à cause de l'infiltration des eaux depuis la toiture, il n'est pas ouvert aux visites. Quant à son architecture, le casernement est haut de trois étages et présente une trame régulière de 7 travées, avec 3 portes d'entrée en rez-de-chaussée : 2 aux extrémités et 1 au centre. Un escalier central, avec une volée de chaque côté et une double hauteur sous plafond, rend l'entrée monumentale. Le bâtiment est construit en pierre calcaire, en briques (réparations de fortune), avec de l'enduit en ciment. La programmation actuelle est variée : mur d'escalade, jardin, pâturage, exposition...

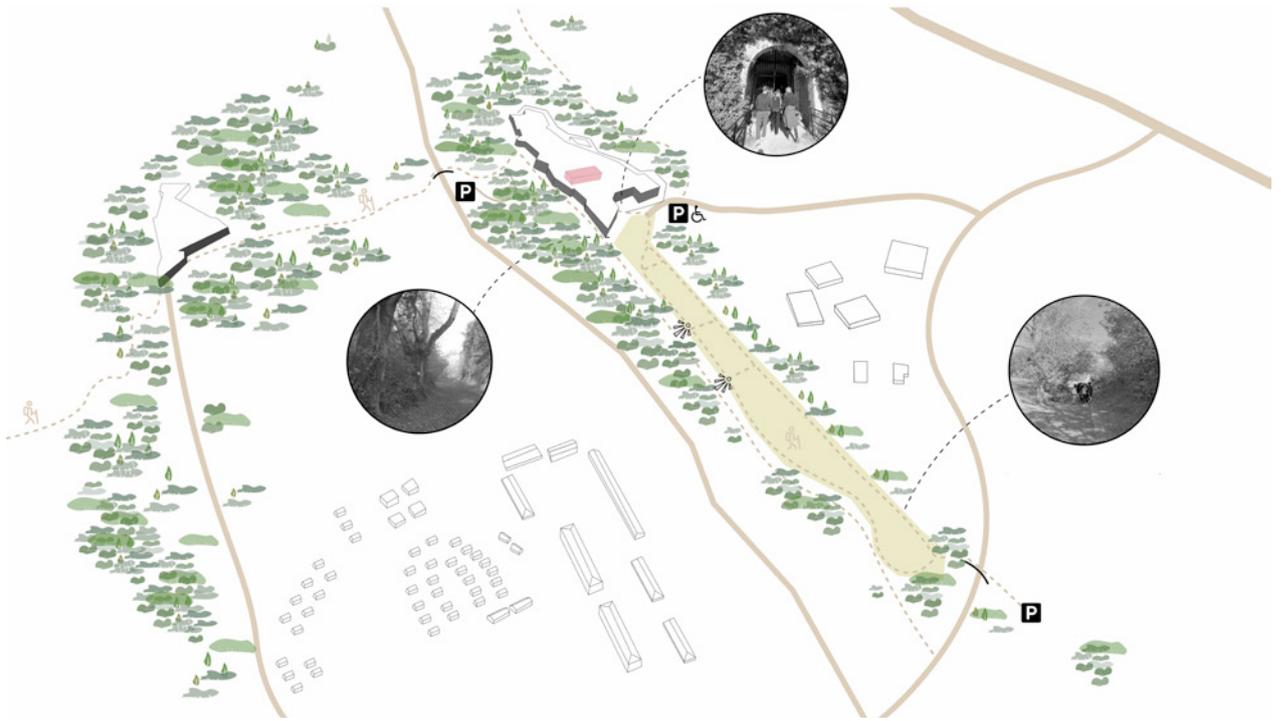


Avant tout projet, il est nécessaire de réaliser quelques travaux de restauration. La première action la plus urgente est la mise hors d'eau du bâtiment, possible en réalisant une étanchéité durable et pérenne sur la toiture. La consolidation de la structure en pierre est également à prévoir. Notre idée est de faire de cet espace un lieu culturel, inspiré des expositions d'arts qui ont déjà eu lieu sur le site et des festivals musicaux connus à Belfort, mais nous souhaitons également renforcer et améliorer la promenade déjà possible autour de ce site. Les chemins de promenade actuels longent le fort. C'est pourquoi nous souhaitons créer une promenade sur les remparts, accessible à partir de passerelles, ouverte aux personnes à mobilité réduite. Au point le plus haut du site, on trouve un théâtre avec sa scène et ses gradins, prêt à accueillir des représentations théâtrales ou musicales. Cet espace se situe au même niveau que la toiture du bâtiment. On profite donc d'une vue à 360°, sur les Vosges et le Jura, et sur le Territoire de Belfort.

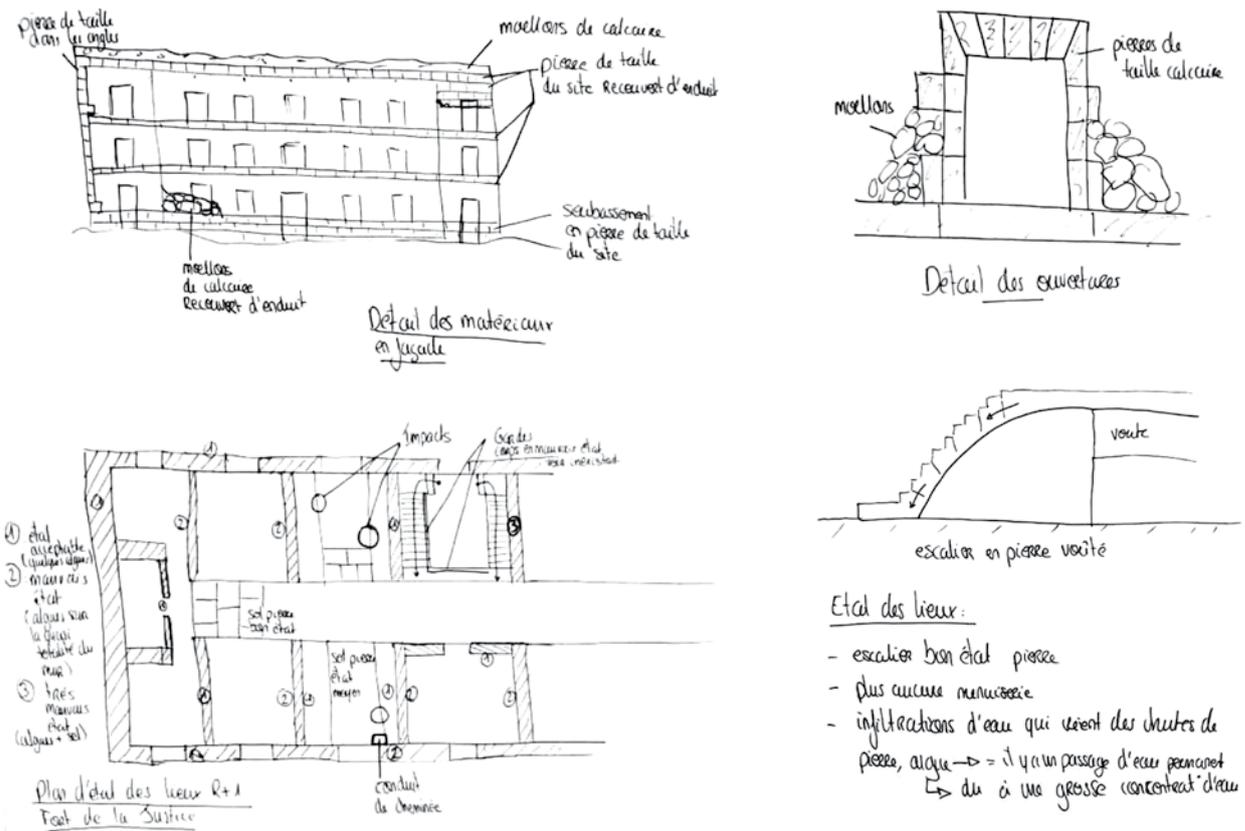


L'entrée dans le bâtiment est prévue par la porte d'entrée centrale donnant sur l'accueil. Un ascenseur en verre est installé pour rendre accessible l'étage aux personnes à mobilité réduite. A gauche de l'entrée, un bistrot avec restauration donne sur la terrasse extérieure devant le bâtiment. De l'autre côté, on trouve un espace d'exposition d'art contemporain. Au premier étage, à droite en montant l'escalier, des ateliers pédagogiques sont installés, afin d'initier le public à l'art contemporain. Un vestiaire permet de se changer et de manipuler tous les médias sans craintes. De l'autre côté, une cuisine partagée privée pour les artistes est placée au-dessus du bistrot. Le dernier niveau est consacré uniquement aux artistes avec des studios sur toute la façade sud-ouest. Ceux-ci sont tous différents pour montrer l'individualité de chaque artiste. En face, chacun possède un atelier privé pour y laisser parler sa créativité et préparer les futures œuvres exposées au rez-de-chaussée. La toiture terrasse est accessible et offre une vue dégagée.

(1)

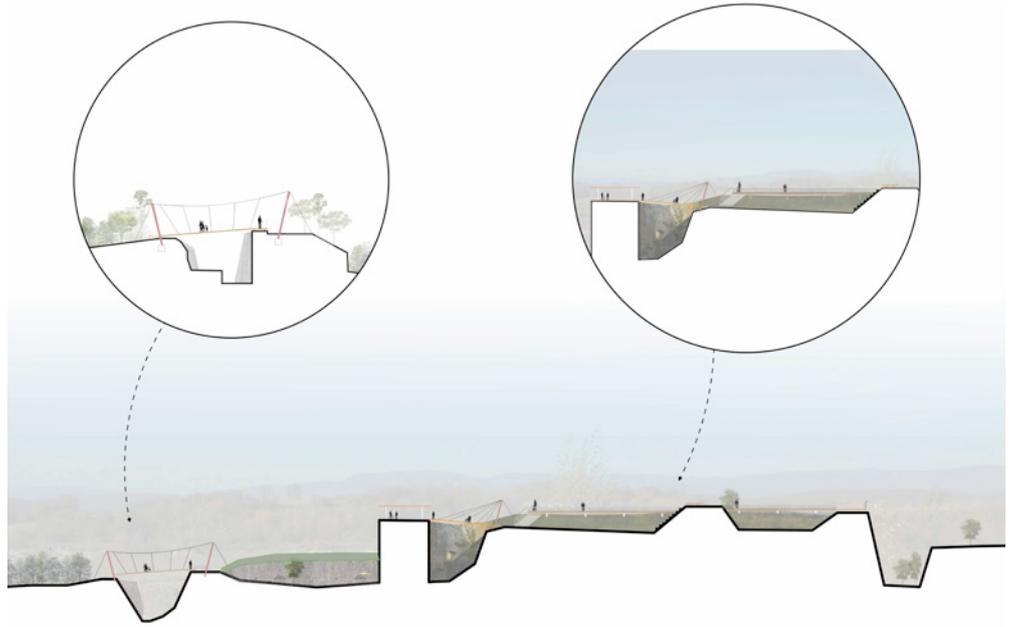


(2)



- (1) ACCÈS AU SITE - LIAISONS PIÉTONNES ET PAYSAGÈRES
- (2) CROQUIS ET RELEVÉS SUR PLACE
- (3) TRAVAILLER L'ACCESSIBILITÉ AVEC LA TOPOGRAPHIE
- (4) PROGRAMMATION ARTISTIQUE SUR LE SITE
- (5) AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

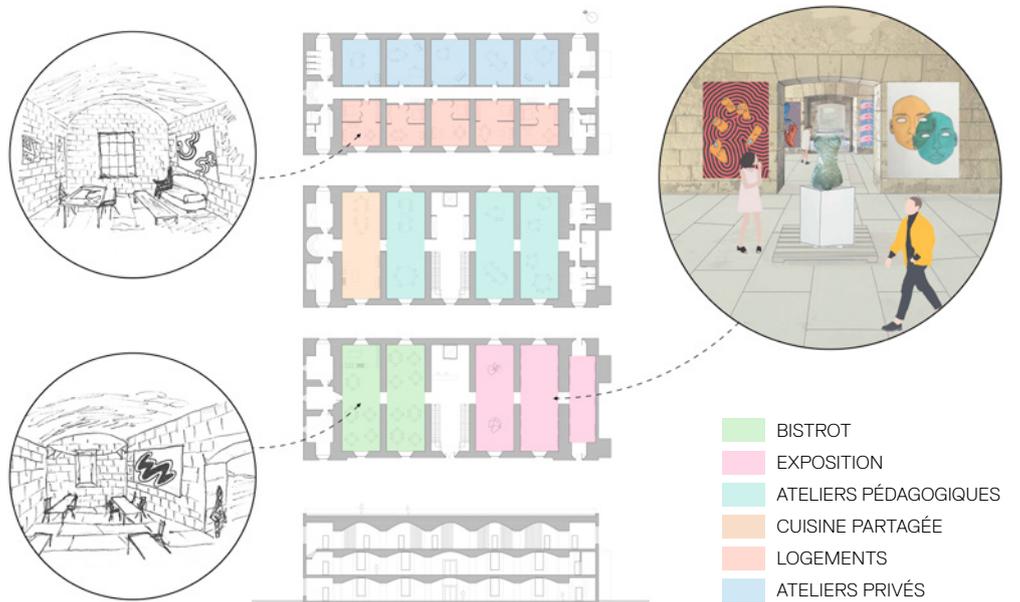
(3)



(4)



(5)





(6) PERSPECTIVE EXTÉRIEURE, UN SITE POUR LES ARTS

DANS L'OMBRE AU FORT LUMIÈRE

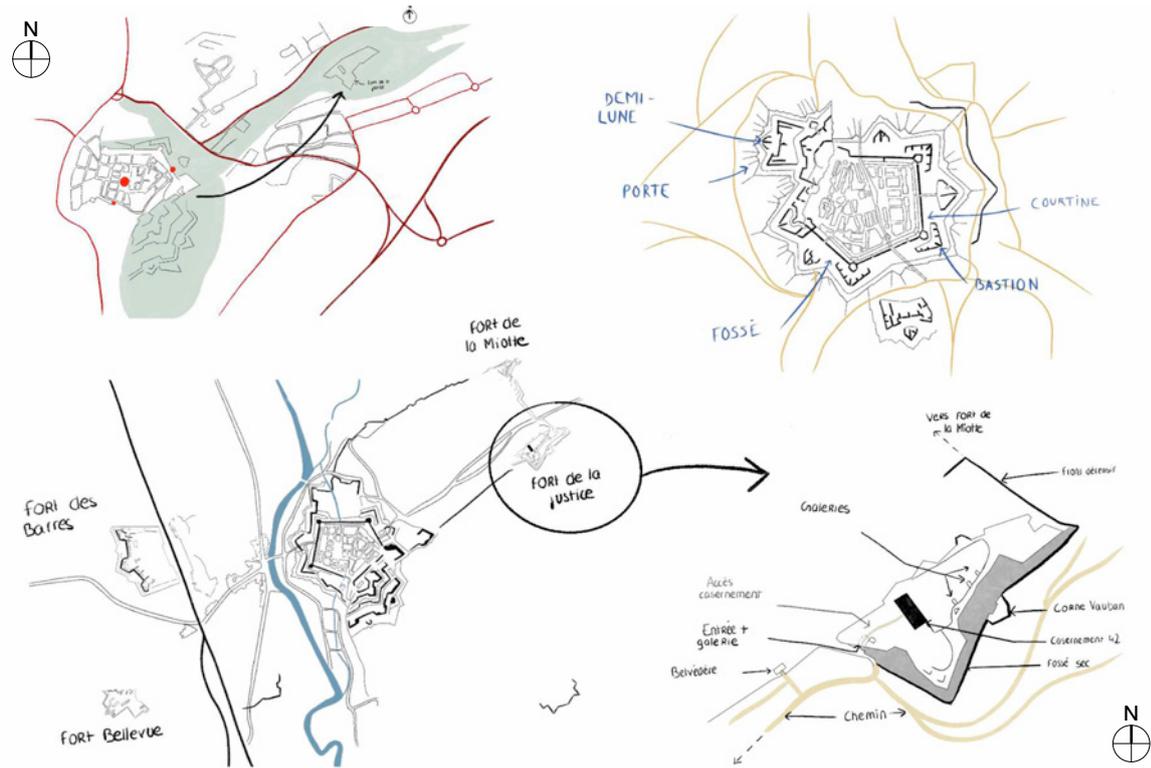


Le projet de réaménagement du fort de la Justice vise à créer un centre culturel polyvalent, mêlant espace éducatif, résidence d'artistes et espace d'exposition lié à un restaurant. L'objectif est également de créer un nouveau parcours à l'intérieur mais aussi dans l'environnement du fort et d'exploiter les vues dans ces deux espaces. Les cours sud-ouest et nord-est sont aménagées en jardins avec deux intentions différentes. La cour d'entrée est le lieu de micro-installations, d'implantation de mobilier mais aussi de visualisation des différents parcours grâce aux chemins. La deuxième cour est plus démonstrative avec la création d'un bassin lagune pour purifier les eaux usées du bâtiment tout en créant une biodiversité unique et un espace polyvalent d'exposition extérieur. Le rez-de-chaussée est partagé entre l'accueil et deux salles d'expositions permanentes, la première sur l'histoire du fort, sa représentation dans les arts et son implantation dans le système fortifié de la région, la deuxième sur le patrimoine et la biodiversité du site. Elle lie le fort à la cour arrière et aux espaces de flore protégée. Le double escalier dans l'entrée offre une circulation à sens unique pour les visiteurs, un atout dans la situation sanitaire actuelle.



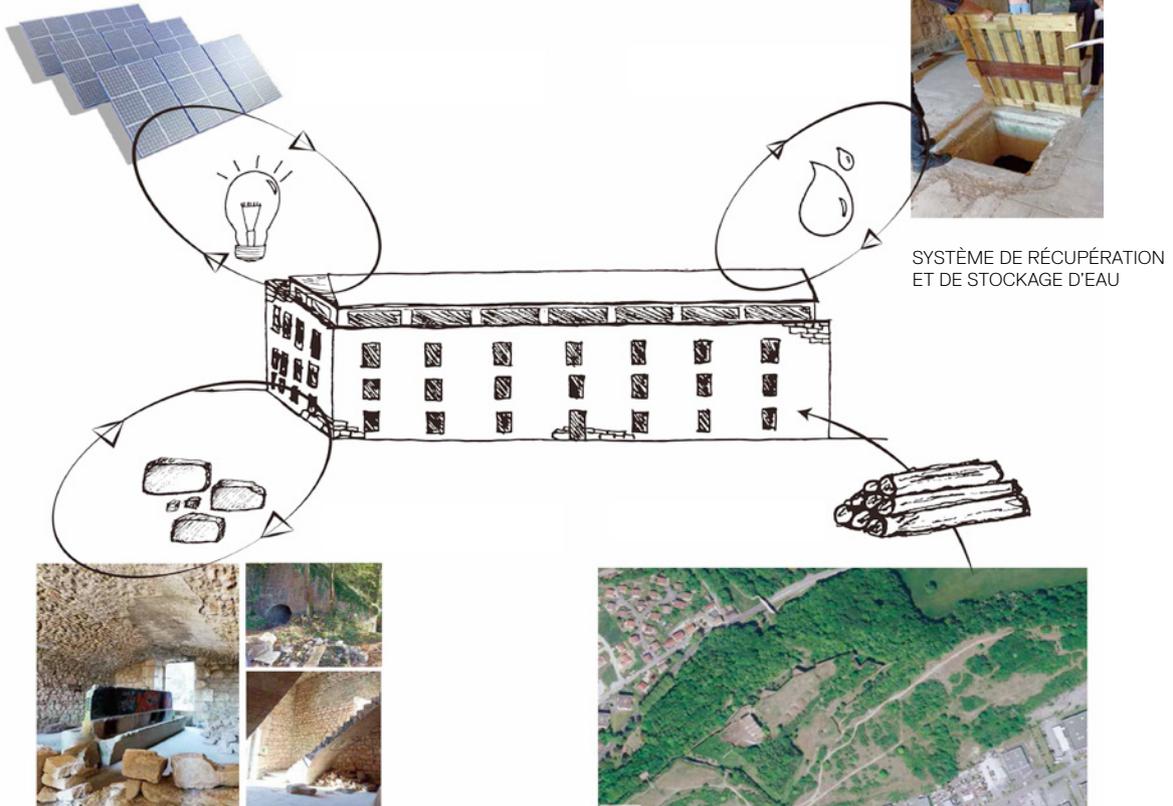
Le premier étage est occupé par les artistes résidant dans des appartements qui communiquent avec des ateliers privés ou partagés, afin de créer des workshops pour les visiteurs dans la moitié nord-ouest de l'étage. Cet étage exploite déjà les vues longues offertes par la position du fort en plaçant les appartements en façade sud-ouest ouverts sur la vallée, la ville et les collines à l'horizon. Les baies originales ne sont pas fermées afin de créer un balcon séparé du reste de l'appartement par un mur rideau vitré. La création d'un nouvel escalier, similaire à celui de l'entrée, permet d'accéder au deuxième étage en continuant la double circulation. Ce deuxième étage est destiné à la fois aux expositions éphémères des artistes en résidence dans des salles traversantes selon la trame nord sud, et à la boutique du fort. Étape finale du parcours au sein du fort, cet étage cadre les vues selon les quatre points cardinaux. Le fort de la Miotte est visible depuis la fenêtre du couloir en façade nord-ouest, reliant visuellement les deux sites. Ce troisième niveau fait le lien avec le restaurant par un escalier abrité en façade sud-est ou par l'ascenseur destiné aux PMR. L'ascenseur, placé à l'aplomb de la façade, relie tous les étages et rend le fort accessible à tous. Le restaurant aménagé sur la toiture actuelle du fort clôture le parcours développé au sein du lieu en offrant aux visiteurs une vue panoramique sur le paysage. Il est couvert par une toiture à quatre pans photovoltaïques qui s'inscrit dans la démarche d'un fort autonome. Le traitement des espaces extérieurs concerne principalement le rempart avec la prairie et l'entrée du réseau souterrain. L'autre parcours de ce site se situe sur le chemin de ronde, autour de la prairie sèche préservée. Des microarchitectures, des "cabanes" de vues créent une vue cadrée sur un point du paysage depuis l'intérieur. Cette idée ancre véritablement le site dans le territoire et le relie au fort de la Miotte par exemple. Le parcours ceinturant la prairie sèche permet de mieux la délimiter, la maîtriser sans pour autant intervenir en son sein. L'entrée des tunnels est couverte par une pergola dont la structure rappelle celle de la cage d'escalier du restaurant, liant les deux espaces au reste du projet. Elle invite également le visiteur à emprunter les souterrains et à y découvrir la suite des expositions. Dans un souci d'autonomie, ce projet produit et stocke son énergie autant que possible. Des panneaux photovoltaïques sont installés en toiture, l'eau de pluie et les eaux usées purifiées sont récupérées et stockées dans des citernes existantes et le bois prélevé de la végétation qui entoure la caserne peut être utilisé pour le mobilier extérieur de la cour sud-ouest. En conclusion, ce projet est une revalorisation du monument en lui attribuant une fonction qui lui redonne vie et perpétue son histoire.

(1) ANALYSE DE LA VILLE AU FORT



(2) RÉFLÉCHIR SUR LES RESSOURCES DE L'OUVRAGE

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ :
PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

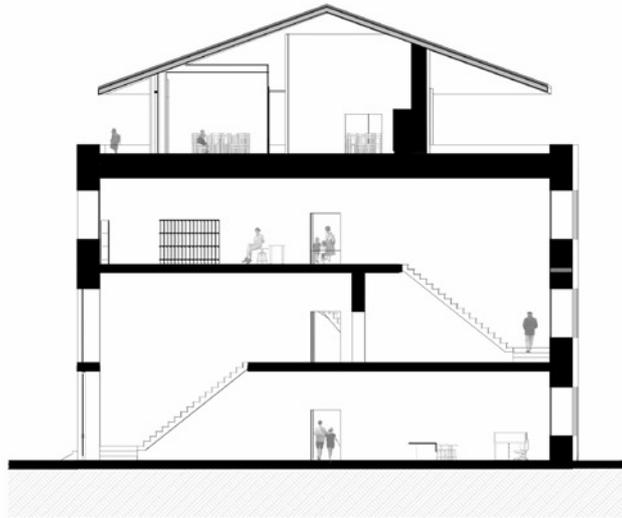


RÉUTILISATION ET RÉEMPLOI DES PIERRES

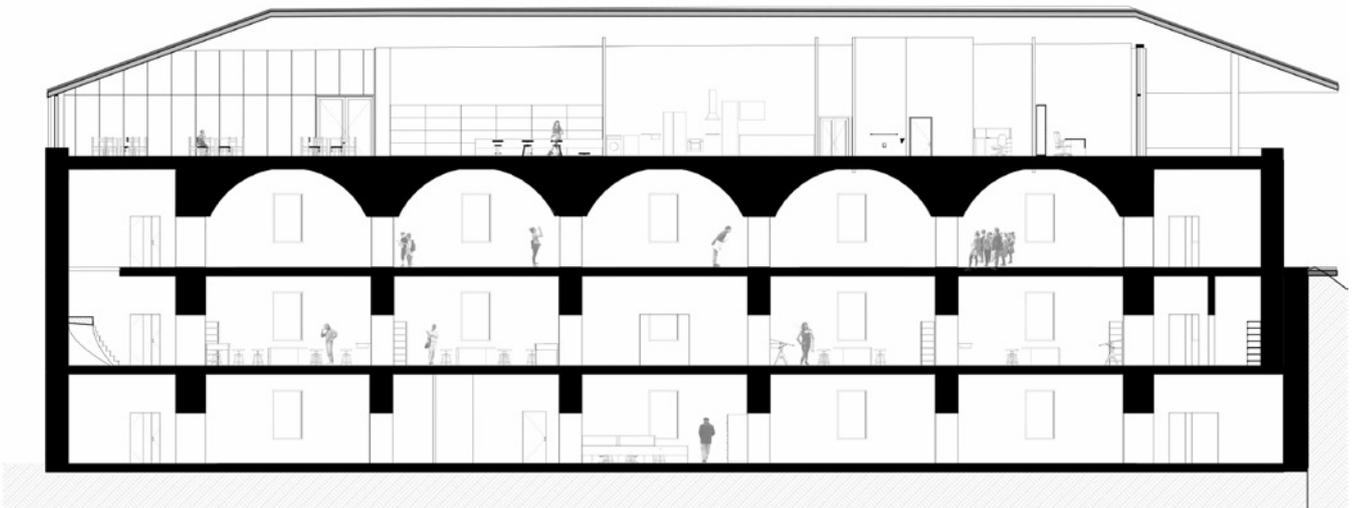
EMPLOI DU BOIS LOCAL

(3) COUPES AA ET BB – RETRAVAILLER L'ATTIQUE
DU BÂTIMENT AVEC UN RESTAURANT PANORAMIQUE

COUPE AA



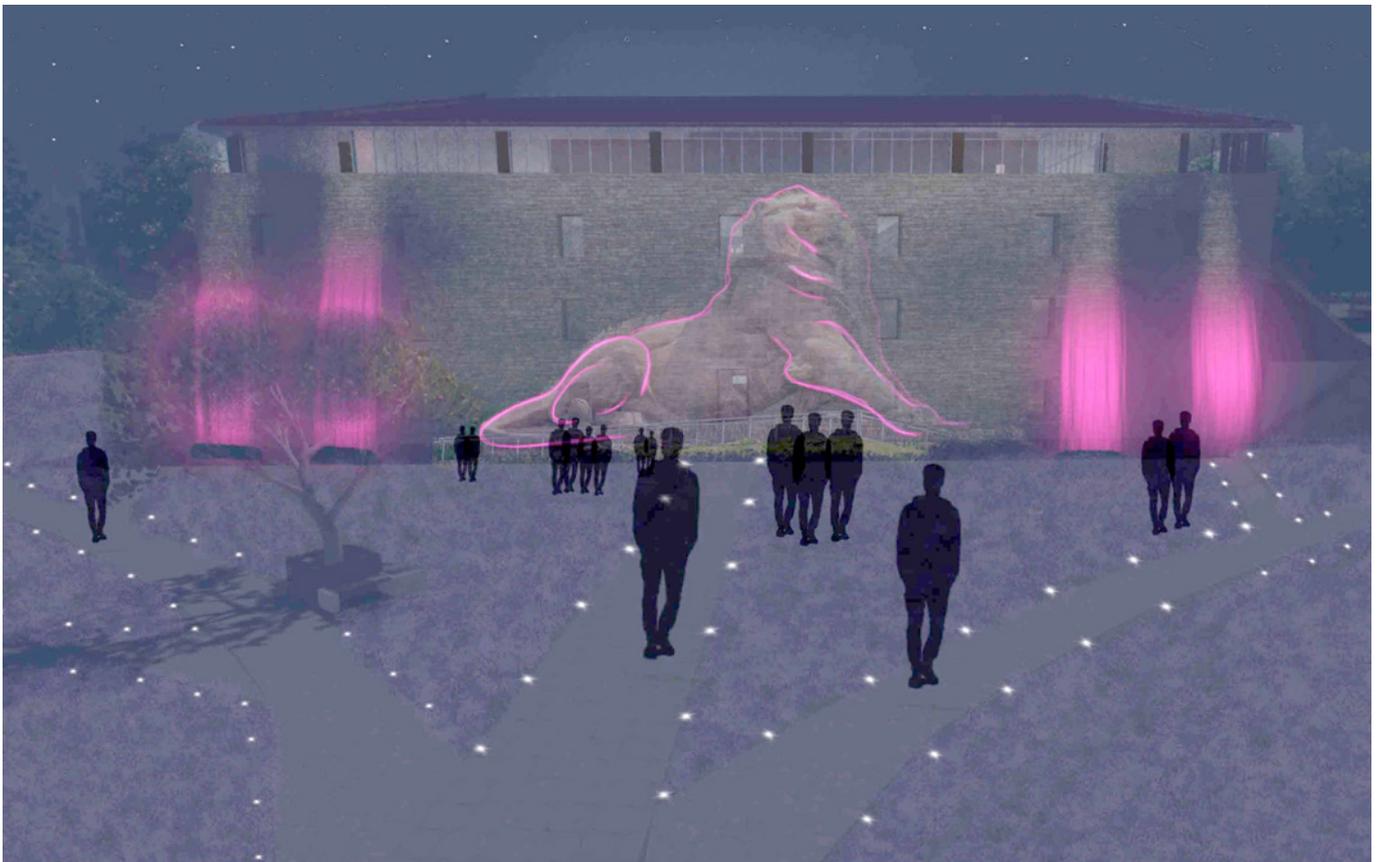
COUPE BB



(4) PERSPECTIVE EXTÉRIEURE



(5) PERSPECTIVE DU FESTIVAL DE SON ET LUMIÈRE





Le Fort de la Justice est situé à l'est de Belfort en haut d'un vallon entre une zone d'activités d'un côté et un coteau de l'autre. À vingt minutes du centre-ville, un parcours relie le fort de la Justice à la Citadelle de Belfort. Le fort de la Justice a été édifié en 1826 en forme de triangle allongé. Un fossé sec prévient des intrusions au sud. Il est pourvu d'abris souterrains aux usages multiples et d'une dizaine de bastions positionnés autour, certains servant de stockage des munitions, de hangars pour le matériel militaire, d'abris ou encore de passages entre deux lieux stratégiques. L'existence d'un réseau souterrain figure sur les plans du génie. On peut noter par exemple l'unique entrée donnant sur le casernement en souterrain ou encore le marché à poudre situé à l'est dans une galerie souterraine sur deux étages. Grâce aux documents d'archives, on peut dresser un inventaire des bâtiments d'artillerie du fort avec un hangar à matériel, un marché à poudre et sept abris sous traverse. Le casernement du fort de la Justice a été érigé en 1931 à partir des pierres calcaires trouvées sur place. Sa façade symétrique est percée par trois grandes ouvertures de part et d'autre de l'entrée qui se trouve au centre. Ces ouvertures se répètent d'étage en étage et sur la façade arrière. À l'origine, la toiture était plane et recouverte de terre. En 1862, une toiture en tuile à quatre pans est construite puis détruite pendant la guerre. Dans les années 1960, une toiture à deux pans est édifiée avant de disparaître dans les années 1990. À l'est, un escalier extérieur recouvert de végétation est partiellement détruit. Le garde corps a disparu. À l'ouest, l'arche qui mène à la cour arrière menace de s'effondrer. Le plan de la caserne se compose de trois étages qui suivent une même trame. Chaque étage a une hauteur de 3m50 sous un plafond voûté. Au rez-de-chaussée sont réparties les cuisines, les douches, la salle de tir ainsi que des chambres de troupes. Au premier étage, on retrouve principalement des chambres puis à l'extrémité de chaque aile, des bureaux, la salle du télégraphe et une cellule. Enfin, le second étage est composé en majorité de chambres, du magasin de compagnie et du bureau du gardien.

L'édifice en l'état actuel est le résultat d'environ 50 ans d'abandon, laissant ainsi la nature reprendre ses droits progressivement. Depuis 2 ans, l'association des jardins du fort de la Justice a repris en main le site et a débuté le déblaiement et le nettoyage. Aujourd'hui, on ne constate étonnement que très peu de dégâts structurels sur le bâtiment. Les premiers dégâts remarquables en arrivant sont les enduits extérieurs des façades. En effet, ceux-ci sont soit disparus, soit dégradés, ou ont même participé à la dégradation des murs. L'enduit originel à la chaux a été remplacé par un enduit au ciment bloquant la bonne évacuation de l'eau. La façade arrière est recouverte de végétation grimpante et la pierre est noircie par les algues et l'absence de soleil. On ne retrouve également plus aucune menuiserie mais des ouvertures vides en façade. À l'intérieur, les voûtes sont en bon état malgré la mise à nue des pierres. Les escaliers sont encore en très bon état excepté l'accès à la toiture à moitié écroulé. Les murs, toits et sols sont recouverts de traces d'humidité : sels, algues ou mousse. La majorité des dégâts intérieurs est due à l'état de la toiture, les voûtes à nu guidant l'eau à l'intérieur des murs. Le chantier principal pour la conservation du bâtiment se situe donc avant tout dans la rénovation de la toiture.

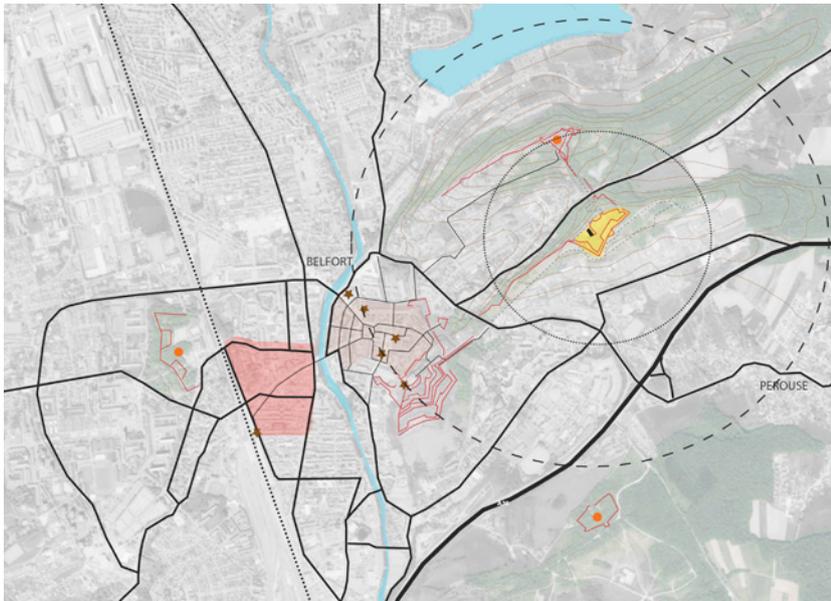


À la suite de cette analyse, il est judicieux de se demander par quels moyens revitaliser le fort et permettre une accessibilité plus sereine. Pour commencer, il est nécessaire de redonner une fonction aux différents espaces du fort et lui offrir une nouvelle identité visible depuis la ville pour le rendre plus attractif. Dans une seconde réflexion, il semble intéressant de relier le fort de la Justice avec le réseau de forteresses existant tout en introduisant ce fort dans un nouveau parcours accessible à tous. L'accès au fort est actuellement possible uniquement par un passage exigü seulement praticable par des personnes en bonne forme physique et des véhicules de taille modeste. Une nouvelle passerelle pourrait traverser la douve jusque dans la cour avant du bastion. Un espace de stationnement vient s'implanter à proximité de la zone d'activité dans la partie basse du parc. Cet emplacement semble favorable grâce à un muret en pierre et la végétation du parc qui cache cette zone. Une voie carrossable qui prolonge la rue René Cassin relie la passerelle et la zone de station au réseau routier de la ville.



Le projet s'articule dans un premier temps autour des espaces extérieurs du fort et particulièrement son enceinte qui devient le support d'une succession de plateformes. Ces nouvelles circulations encerclent le domaine avec une vue directe

sur le vallon qui l'entoure et créent un lien visuel avec le fort de la Miotte. La passerelle relie les nouvelles zones paysagères avant et arrière. À l'avant, un jardin structuré met en valeur la façade de la caserne et guide le visiteur vers la nouvelle "ronde" du fort. Dans la partie sud, un sentier est aménagé dans les sous-bois du fort et relie les souterrains entre eux. À l'arrière, le grand espace végétal est réservé à l'accueil d'artistes paysagers. Ceux-ci se relaient d'année en année pour créer un événement et inciter les visiteurs à redécouvrir les jardins du fort. Dans un second temps, la caserne est mise hors d'eau avec une nouvelle toiture végétalisée et les menuiseries remplacées à l'identique. Dans la partie centrale, un nouvel escalier avec en son cœur un ascenseur relie les différents étages et la toiture. Les deux premiers niveaux accueillent un écomusée qui retrace l'histoire du lieu et de la ceinture de fortification dont le fort de la Justice fait partie. Au dernier étage, une expo rétrospective met à l'honneur le travail de l'artiste paysagiste qui occupe le jardin du fort. Enfin en toiture, une promenade est aménagée avec des terrasses pour offrir un point de vue imprenable sur tout Belfort et ses environs. À travers cet aménagement le fort est transformé pour accueillir les habitants et les touristes dans un lieu bucolique. Les différentes zones aménagées créent des parcours à travers le site. La caserne héberge la partie culturelle du site et la vue panoramique de la ville. Enfin les nouveaux traitements extérieurs du fort lui offrent une identité visuelle et en font un repère dans la ville.



(1)

SITUATION DU FORT

UN FORT AU CONTEXTE HISTORIQUE MARQUANT

- SITE DU FORT DE LA JUSTICE
- CASERNE
- TRACES RESTANTES DES ANCIENNES FORTERESSES
- AUTRES FORTS ALENTOUR
- CENTRE-VILLE HISTORIQUE
- CENTRE ZONE COMMERCIALE
- LIEUX REMARQUABLES DANS LA VILLE

UN FORT MIS EN VALEUR PAR LE PAYSAGE

- COURBE DE NIVEAU
- RIVIÈRE LA SAVOUREUSE

UN FORT À L'ÉCART DU CENTRE ET MAL DESSERVI

- AUTOROUTE
- ROUTES PRINCIPALES
- ROUTE SECONDAIRE
- CHEMIN PIÉTON
- PÉRIMÈTRE DU 20MN À PIED / 5KM
- PÉRIMÈTRE DU 10MN À PIED / 800M

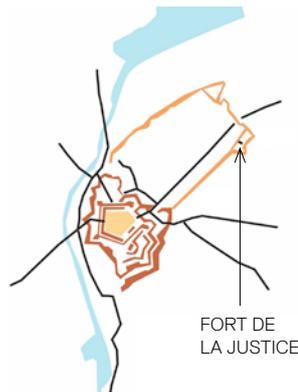
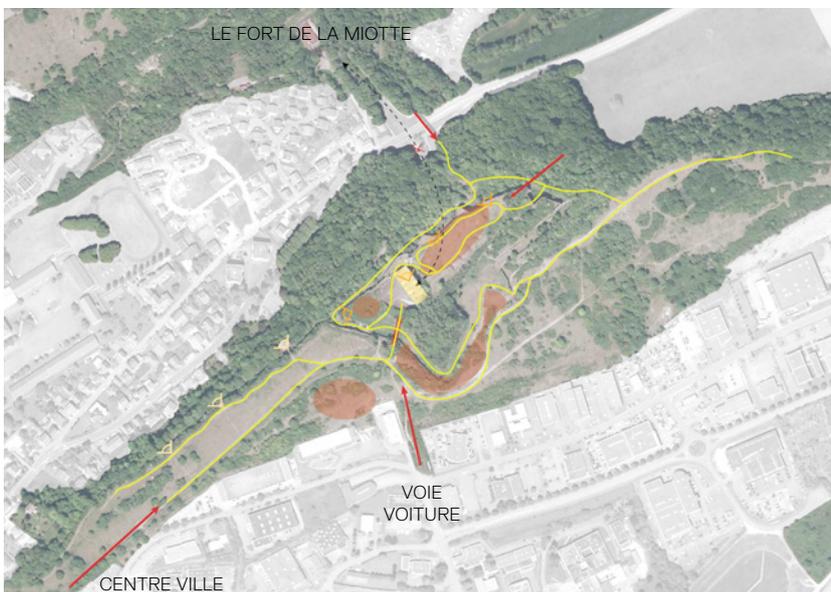


SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE DES FORTERESSES

- CENTRE-VILLE MÉDIÉVALE ET VIEILLE VILLE
- FORTIFICATION VAUBAN XVII^e SIÈCLE
- FORTIFICATION HAXO XIX^e SIÈCLE



(2)

PARCOURS ET POINTS DE VUE

REVITALISER LE FORT

- ZONE À FORT POTENTIEL
- BÂTIMENT À RÉHABILITER
- POINT DE VUE EXISTANT
- POINT DE VUE À CRÉER
- LIEN INEXISTANT

RETRAVAILLER L'ACCÈS

- AXES POSSIBLES
- NOUVEL ACCÈS
- AGRANDIR ET METTRE EN LIEN LES PARCOURS



(3)

(4)



- (3) PASSERELLE PAYSAGÈRE EN ACIER CORTEN
- (4) PLAN DE MASSE DES ABORDS DU BÂTIMENT
- (5) PERSPECTIVE – CONSERVER L'IDENTITÉ DE LA FAÇADE
- (6) COUPE TRANSVERSALE – ACCESSIBILITÉ DES ESPACES INTÉRIEURS

(5)



(6)

In situ

03 BORDS DE LA SAVOUREUSE

≡ : analyse

⊙ : programme

⬡ : projet

LES RIVES SAVOUREUSES

Bords de la Savoureuse

Matthieu Lardière

Kenza Ammour – Agathe Toussaint
Maëva Raoult – Lisa Gatto
Pierre-Emmanuel Salmon



La Savoureuse, rivière qui traverse Belfort, se situe à l'ouest du cœur historique de la ville. Détournée par Vauban puis canalisée à la fin du XVIII^e siècle, elle apparaît aujourd'hui comme un obstacle entre les deux rives. De chaque côté, la ville a continué son développement avec, sur la rive droite, un patchwork d'espaces urbains à requalifier à la suite de la destruction de la majorité des bâtiments de l'hôpital militaire (construits en 1789). Tous ces espaces verts et minéralisés (parkings) sont en déconnexion les uns des autres, en grande partie à cause de la rivière qui isole le square du Souvenir sur la rive droite. En analysant le quartier, il apparaît une grande diversité de programmes, avec une part importante de commerces dans une rue piétonne adjacente (rue Faubourg de France), de nombreuses écoles maternelles, élémentaires et activités périscolaires (musique...). Le seul programme culturel que l'on retrouve est le théâtre Granit au bord de la Savoureuse qui a été agrandi entre 1980 et 1984 par Jean Nouvel.



D'après cette analyse, nous avons choisi de travailler une promenade urbaine et paysagère le long de la Savoureuse, appuyée par un bâti permettant de tenir d'avantage l'espace public. Nous souhaitons aussi, au vu des usages, en faire un lieu de centralité culturelle, pédagogique et convivial, accessible depuis les deux rives.



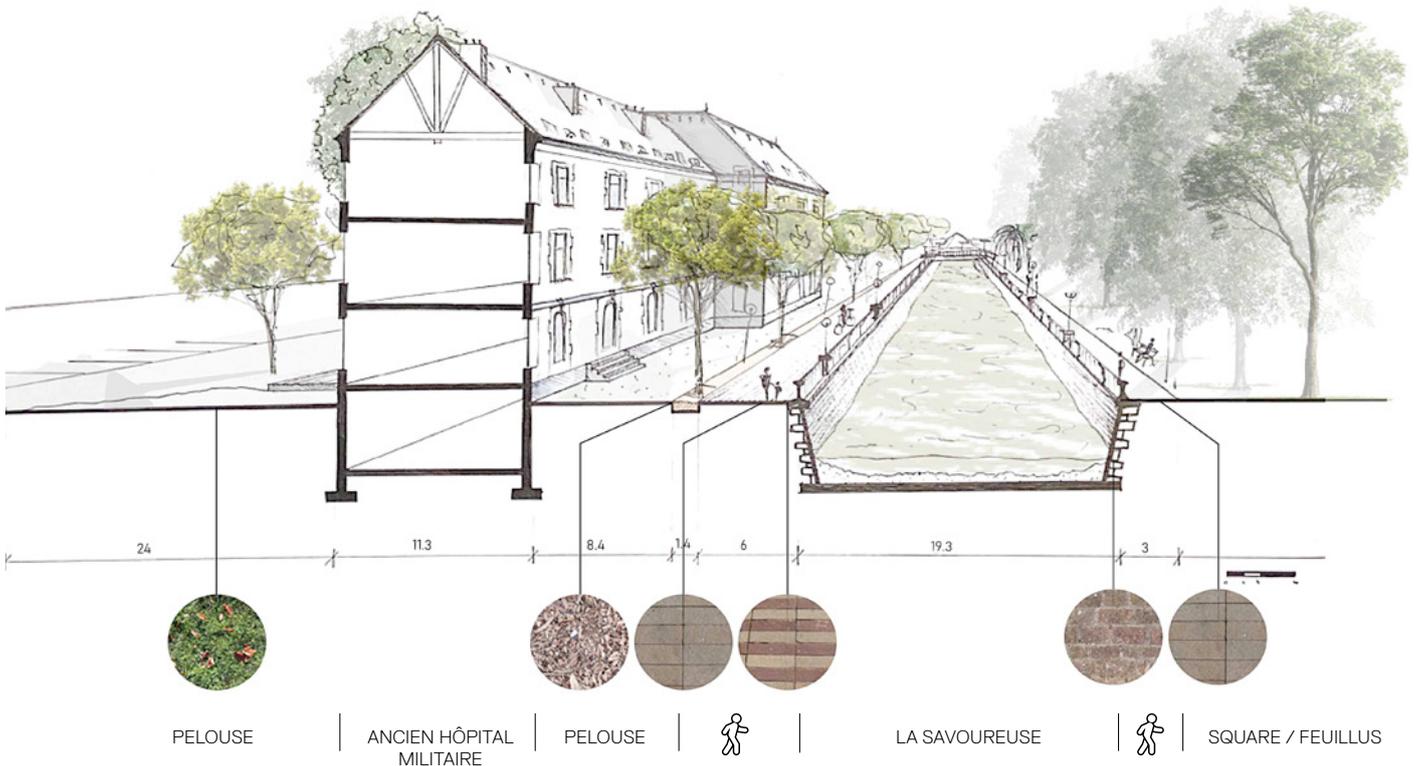
À proximité de la zone de projet se situe l'école Victor Hugo dont la cour est requalifiée en jardin pédagogique, principe qui vient s'étendre et s'enrichir avec un verger sur l'arrière de l'ancien hôpital militaire. Pour poursuivre dans cette logique productive, nous agrandissons le jardin des simples au sein du jardin médiéval implanté sur l'ancien cloître des Capucins afin de cultiver plantes aromatiques et fleurs comestibles destinées aux restaurateurs des alentours et aux habitants. Concernant le lien à l'eau et à l'autre rive, des promenades en dessous des quais rapprochent les usagers de l'eau pour profiter des perspectives que génère cette canalisation. Nous implantons une nouvelle passerelle piétonne en bois – structure légère – afin de lier et d'ouvrir l'ancien hôpital militaire sur le square du Souvenir. Ce bâtiment d'une surface totale de près de 3 000 m² répartis sur 4 niveaux accueille au rez-de-chaussée bars et restaurants s'ouvrant aussi bien sur l'avant que l'arrière du bâtiment. D'architecture classique et à la symétrie rigoureuse, le bâtiment patrimonial est traversant en son rez-de-chaussée. Une extension contemporaine indépendante, traitée dans la même matérialité que l'extension de Jean Nouvel, valorise l'espace de la promenade le long des berges et crée une continuité visuelle ouverte sur l'espace public. Au premier étage, nous aménageons un espace partagé de création avec un Fablab. Enfin, sur les deux derniers étages se tient une médiathèque qui investit les combles et la charpente traditionnelle en sapin. Ce programme se justifie d'autant plus que l'actuelle bibliothèque de la ville, aujourd'hui vétuste, doit déménager. Non seulement cet espace ouvert au public bénéficie de calme dans ce nouvel environnement en retrait de la rue, mais offre en hauteur des vues imprenables sur la ville de Belfort, son patrimoine (le théâtre, la citadelle, le Lion, la Savoureuse, la tour de Giroud...) ainsi que sur un paysage plus large laissant deviner les Vosges. À ce titre, les oeils de boeuf de la toiture construits à l'origine du bâtiment sont réhabilités. De plus, les velux ajoutés plus tardivement (que l'on peut questionner pour leur impact visuel sur ce bâtiment patrimonial) sont requalifiés en grande lucarnes en chien-assis à la matérialité commune à l'extension de Jean Nouvel. En travaillant l'aménagement intérieur avec des demi-niveaux s'insérant dans la charpente, nous invitons les visiteurs à profiter du paysage autant que de leur lecture, en favorisant un bel éclairage de cet espace. Aussi, par notre intervention sur cet espace urbain difficile à qualifier aujourd'hui, nous pouvons créer une centralité autour de la jeunesse et de la culture, avec des espaces pédagogiques, productifs et sportifs. En requestionnant le programme de l'ancien hôpital militaire, nous parvenons à l'inclure dans cette dynamique de promenade et d'ouverture sur la ville avec des restaurants et des terrasses, des espaces de partages et de culture avec le fablab et la médiathèque aux vues privilégiées sur le patrimoine de Belfort.

(1) HISTORIQUE DU SITE

1687 — 1703 VAUBAN	FIN XVIII ^e — XX ^e SIÈCLE OUVERTURE DE LA VILLE	1950 — 2000 LE DÉVELOPPEMENT DE LA VOITURE	2000 — 2021 VERS UNE RIVE PLUS VÉGÉTALISÉE, AUX MOBILITÉS DOUCES VALORISÉES
	1789 OUVERTURE MUR D'ENCEINTE / CONSTRUCTION DE L'HÔPITAL MILITAIRE 1878 CONSTRUCTION DU THÉÂTRE MUNICIPAL PAR M. FLEURY DE LA HUSSINIÈRE / CONSTRUCTION DES QUAIS 1932 RÉNOVATION DU THÉÂTRE	1976 — 77 DESTRUCTION D'UNE PARTIE DE L'HÔPITAL 1980 — 84 RÉNOVATION ET EXTENSION DU THÉÂTRE PAR JEAN NOUVEL 1984 PASSERELLE DES ARTS	2007 JARDINS 700E RECONVERSION DES RUINES DU COUVENT EN JARDIN
LIT DE LA RIVIÈRE DÉVIÉ POUR LES BESOINS DE LA FORTIFICATION DE LA VILLE	LA VILLE FORTIFIÉE S'OUVRE SUR LA VILLE COMMERCIALE ET PERMET LA CONSTRUCTION DES QUAIS / LA PRÉSENCE MILITAIRE S'AFFIRME AVEC LA CONSTRUCTION DE L'HÔPITAL MILITAIRE.	DESTRUCTION D'UNE PARTIE DE L'HÔPITAL MILITAIRE (DEVIENT LA MAISON DES ARTS ET DU TRAVAIL) = DÉPRISE MILITAIRE / DÉVELOPPEMENT DE LA VOITURE.	DÉVELOPPEMENT DE LA VOITURE / VOLONTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DOUCES / VÉGÉTALISATION CROISSANTE



(2) LA SAVOUREUSE, UN OBSTACLE ENTRE DES ESPACES VÉGÉTALISÉS



(3) SCHEMA DIRECTEUR PROGRAMMATIQUE -
 PROJET DE RESTAURANT ET MEDIATHEQUE DANS L'ANCIEN
 HOPITAL MILITAIRE ET CONNEXION AVEC ABORDS

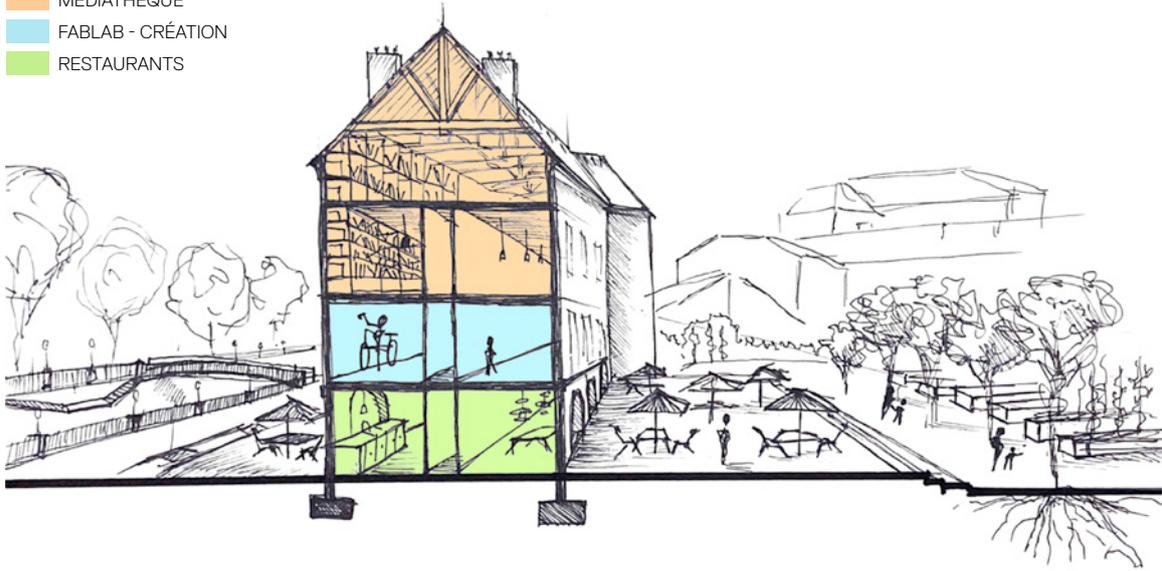


(4) MÉDIATHÈQUE SOUS COMBLES ET VUE PANORAMIQUE



(5) COUPE DE PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT
DE L'ANCIEN HÔPITAL MILITAIRE

- MÉDIATHÈQUE
- FABLAB - CRÉATION
- RESTAURANTS



(6) PLAN DE MASSE DU PROJET - RECONNEXION
DES ESPACES PUBLICS ET VÉGÉTALISÉS





Historiquement, la ville a été divisée en deux zones d'activité à la suite de l'ouverture des remparts en 1895. À l'intérieur, on retrouve les services administratifs, tandis qu'à l'extérieur s'étendent des activités économiques et commerciales. La Savoureuse est un point clé, un repère au sein de la ville. Cette rivière, affluente de l'Allan, sous-affluent du Rhône par le Doubs et la Saône, qui traverse entièrement la ville de Belfort, est déviée en favorisant l'urbanisation de la ville de Belfort. Elle la traverse en passant sous le parvis de la cathédrale et s'étend sur un axe nord-sud. Le premier chemin de fer qui a desservi la ville est réalisé en 1853 avec l'installation de la gare. Un axe est créé en 1900 dans le but de relier directement la vieille ville aux zones commerciales puis à la gare, créant une grande allée marchande et d'échanges entre les deux parties de la ville. Il est encore de nos jours l'un des axes les plus fréquentés de la ville de Belfort. Au début du siècle, la Savoureuse était très utilisée par les habitants de Belfort là où elle n'était pas canalisée. Des accès permettaient à la population de s'en approcher pour différentes activités du quotidien : nettoyer son linge, se laver où même laisser les enfants y jouer. La Savoureuse était alors un lieu important de rassemblement. De nos jours, la rivière matérialise une coupure entre deux pôles de la ville : la vieille ville et la ville récente, renforcée par l'attractivité de ses rives et par son fort potentiel paysager. Le site que nous avons choisi de retravailler est proche de la ville, des zones de commerces, de la gare et son aménagement est pensé pour former des lieux dans lesquels il fait "bon-vivre". Durant la visite, nous avons constaté que malgré les différents squares et parcs qui s'étendent le long de la Savoureuse, les rives manquent de lieux de rencontre, de proximité et de mixité. Le public n'a plus accès à ces rives pour profiter de la Savoureuse, réduisant fortement le rapport entre le public et l'eau. De plus, le site est assez minéralisé : pour exemple, la place du théâtre est uniquement pavée de pierres locales, la privant de la fraîcheur que peut apporter la végétation au sein de la ville.



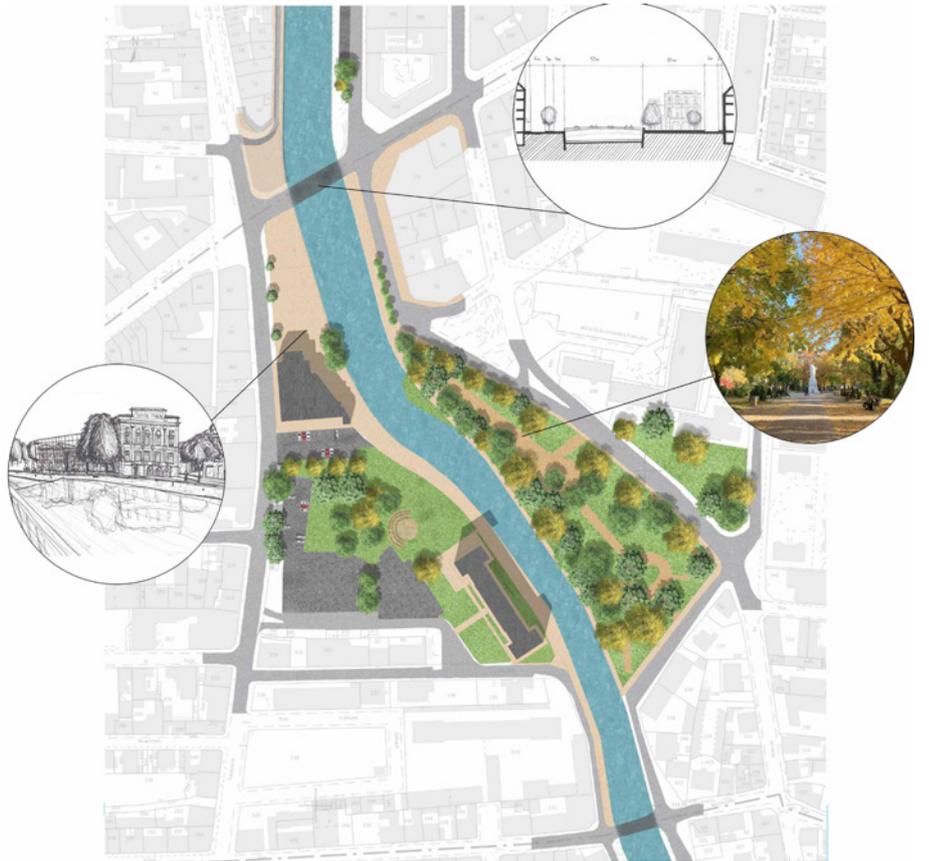
Les enjeux principaux à développer sur ce site sont donc à la fois d'investir les rives de la Savoureuse pour créer un nouveau rapport plus proche au sein de l'espace public et de réhabiliter les abords en valorisant le patrimoine, notamment dans l'ancien hôpital militaire, avec la création de lieux de rencontre et de mixité sociale. Pour y répondre, nous avons repensé certains espaces en conservant leur potentiel actuel, tandis que d'autres espaces ont été totalement remaniés pour recréer une cohérence globale dans ce quartier. Nous avons souligné le manque de mise en valeur de la Savoureuse, ce qui nous a amené à penser un circuit liant les espaces verts des deux rives par deux passerelles piétonnes : l'une déjà existante et l'autre nouvelle qui conduit à l'hôpital militaire depuis le square du Souvenir. Pour enrichir ce circuit, nous avons réfléchi à la création d'un parc à visée culturelle derrière l'ancien hôpital militaire avec la réutilisation de l'amphithéâtre extérieur existant ainsi qu'à la conception d'un jardin botanique sur l'emprise du parking actuel. Ce jardin peut également accueillir des expositions temporaires afin de renforcer la place de la culture dans ce quartier central de la ville de Belfort.



Face au sentiment partagé par les belfortains sur le manque de lieux pour se retrouver, ce circuit vert, fil directeur de notre projet, apparaît comme le lien logique entre l'hôpital militaire requalifié et les autres entités. Nous avons alors repensé le rez-de-chaussée de cet édifice. L'installation d'un grand salon de thé transparent apporte confort, continuité et requalification du patrimoine au site. Le théâtre évoque l'accès à la culture mais l'analyse nous a dépeint un parvis triste de vie, de rencontres, d'échanges. Dans la continuité de nos aménagements, nous décidons donc de perméabiliser la place du Faubourg de France avec des parterres végétalisés et un pavage à joints gazon. Des kiosques / étales temporaires sont installées laissant une place centrale au théâtre. Tous ces éléments sont modulables pour accueillir des événements culturels car la position stratégique de ce lieu le permet (concerts en plein air, fêtes, manifestations quelconques...)

(1) IMPRESSIONS DU SITE –
SITE MINÉRAL ET VÉGÉTAL
AVEC UN PATRIMOINE
EXISTANT FORT

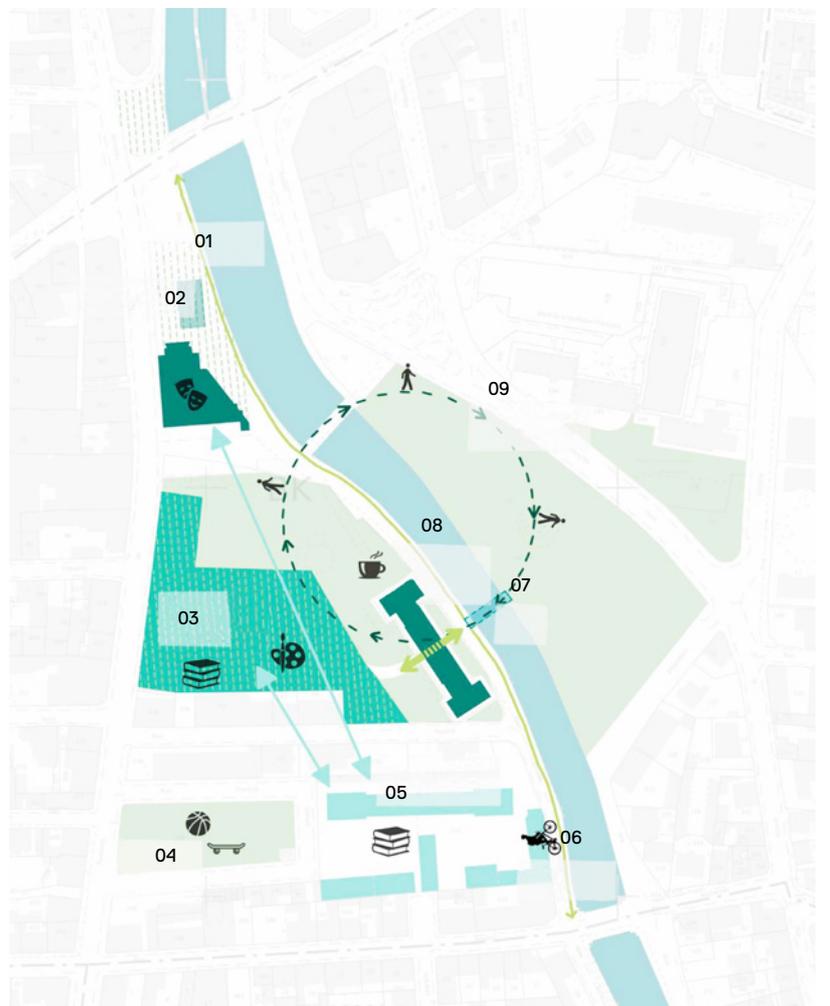
0 50 100 150 200m



(2) INTENTIONS DE PROJET –
REPENDRE L'OFFRE ARTISTIQUE
ET SPORTIVE SUR LE SITE AINSI
QUE LES PARCOURS

-  ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
-  CULTURE
-  ARTS
-  CAFÉ / SALON DE THÉ
-  THÉÂTRE
-  CHEMINEMENTS CYCLABLES

- 01 — PERMÉABILISATION DE LA PLACE DU THÉÂTRE
- 02 — AVEC AJOUT DE LIEUX DE RENCONTRES ABRITÉS
- 03 — RENFORCEMENT DE L'ESPACE CULTUREL ET ARTISTIQUE
- 04 — MISE EN PLACE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
- 05 — ACCÈS À LA CULTURE POUR LES ÉCOLES ENVIRONNANTES
- 06 — PISTES CYCLABLES DÉPLACÉES
- 07 — CRÉATION D'UNE PASSERELLE
- 08 — ANCIEN HÔPITAL RÉHABILITÉ ET TRAVERSABLE
- 09 — CRÉATION D'UNE BALADE SOUS FORME DE BOUCLE



- (3) AXONOMÉTRIE DU SITE – RETRAVAILLER LES FRANCHISSEMENTS DE LA SAVOUREUSE ET LES ESPACES PUBLICS
- (4) PERSPECTIVE DE LA PASSERELLE
- (5) PLANS DE PRINCIPE DE PROJET
- (6) PERSPECTIVE DE LA PASSERELLE ET PERCÉE DANS LE BÂTIMENT

(3)

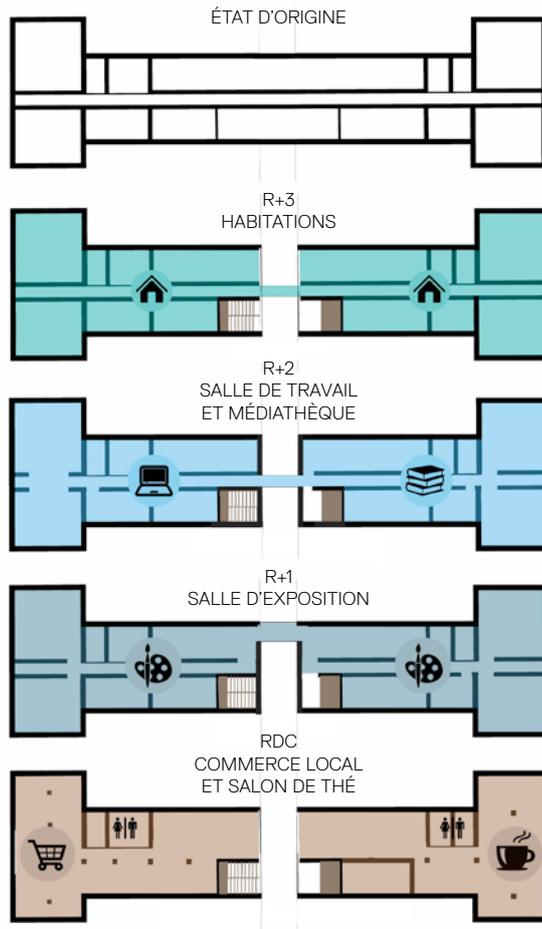
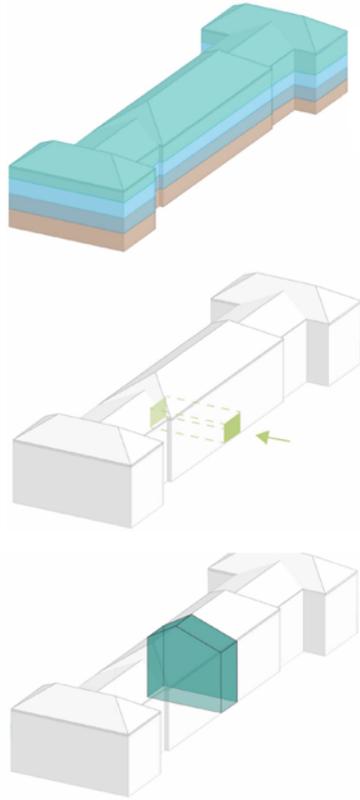


(4)



(5)

- HABITATION
- MÉDIATHÈQUE
- SALLE D'EXPOSITION
- COMMERCES



(6)





D'après notre analyse, plusieurs espaces ont un fort potentiel d'aménagement. Tout d'abord les places du Corbis et du Théâtre sont importantes par leur fonction historique de carrefour au cœur de Belfort mais aussi par leur utilisation comme lieux de rencontres. Ces places très minéralisées ne mettent malheureusement pas en valeur le théâtre dont l'histoire est riche par ses rénovations. Ensuite, le parc à l'arrière du théâtre nous apparaît comme problématique : l'amphithéâtre scinde l'espace en deux et bloque la vue, le cloître aménagé est anecdotique et caché et un immense parking tapisse le sud de l'îlot. Plus loin, l'ancien hôpital militaire s'impose mais est actuellement en projet, il a eu différentes utilités qui l'ont plus ou moins intégré à l'espace. Enfin les berges de la Savoureuse font le lien entre tous ces espaces mais elles représentent une limite inaccessible entre les deux rives, les franchissements y sont anciens et plus forcément adaptés. En conclusion, tous ces espaces généreux présentent un fort potentiel de transformation pour faire de ce lieu un des points focaux de la ville.



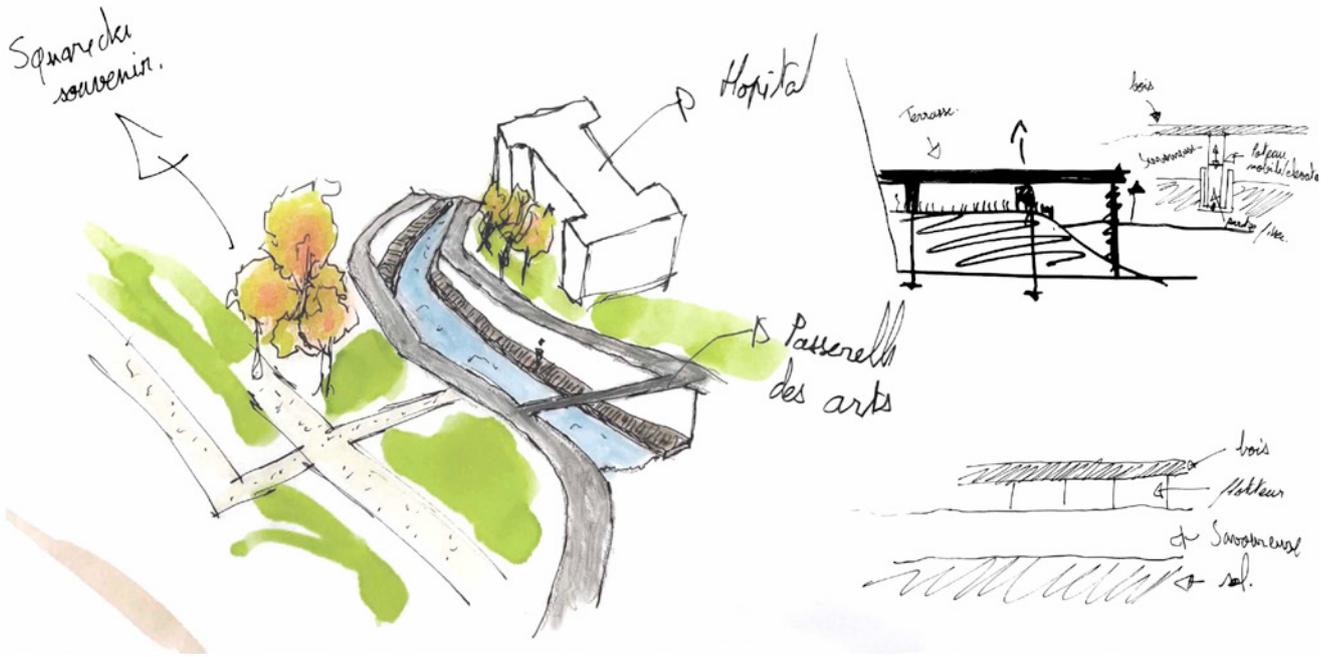
Plusieurs points nourris par notre analyse construisent notre programme :

- Requalifier les différents espaces qui composent les rives de la Savoureuse
- Diversifier le pôle culturel existant par de nouveaux programmes
- Souligner le patrimoine par la culture
- Fortifier l'idée d'un cœur vert au centre de la ville, inauguré par le square du Souvenir
- Permettre un meilleur franchissement de la Savoureuse
- Intégrer l'hôpital militaire à son contexte
- Créer un secteur attractif et polyvalent.

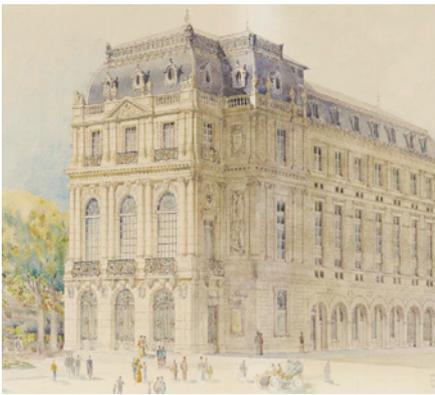


Notre zone d'action se situe entre la place du Corbis et l'hôpital militaire. Elle intègre également la rive droite avec le square du Souvenir. Nous avons quatre grandes parties d'aménagement : les places et le théâtre, le parc, l'hôpital militaire et les berges. Nous requalifions l'espace des places et du théâtre très minéralisé par l'implantation de végétation diverse permettant à la fois de gérer les flux sur les places, d'apporter de la fraîcheur en été, de dynamiser le site, ainsi que de créer du lien avec les autres espaces à aménager. Nous mettons ainsi notre priorité sur les flux piétons avec la suppression d'une voie et la mise en place d'une zone partagée sur le pont. Deux transformations majeures sont à l'œuvre dans le parc. Nous supprimons l'amphithéâtre un peu daté pour le remplacer par une version plus marquante et claire du cloître des Capucins ouvert sur le canal en créant un piédestal minéral. Nous déplaçons le parking pour l'enterrer et créer un vrai parc. Des zones arborées et végétalisées apparaissent et créent de nouveaux cheminements. Sur le site de l'ancien hôpital militaire, nous proposons un nouveau pôle culturel en rez-de-chaussée ayant un programme polyvalent : restaurant, boutique, médiathèque, salle d'exposition. Des logements sont prévus dans les étages. Nous réalisons une extension au socle mettant en valeur plusieurs terrasses extérieures accessibles par des rampes généreuses en grès des Vosges. Le bâtiment est en lien direct avec la nouvelle passerelle piétonne que nous créons au-dessus de la Savoureuse. Nous commençons le traitement des berges par la création d'une passerelle légère entièrement piétonne qui relie le square avec le nouveau site de l'hôpital. La passerelle des arts facilite la traversée par tous les usagers. Enfin, nous créons un accès aux berges sur la rive gauche et une plateforme au niveau du talus de terre. Cette liaison entre culture et végétation au bord de la Savoureuse nous conduit à nommer ce projet les arts verts.

(1) CROQUIS ET RELEVÉS SUR SITE



(2) ANALYSE HISTORIQUE DU PATRIMOINE EXISTANT



VUE EN PERSPECTIVE PROJET — 1907



CARTE POSTALE — 1940



LE THÉÂTRE AUJOURD'HUI



ANCIEN HÔPITAL MILITAIRE APRÈS LIVRAISON



PHOTOGRAPHIE COLORISÉE
DEPUIS LE SQUARE DU SOUVENIR



BÂTIMENT ACTUEL

- (3) PERSPECTIVE VERS L'ANCIEN HÔPITAL MILITAIRE – CAFÉ AU PIED DU BÂTIMENT
- (4) PLAN DE MASSE DES AMÉNAGEMENTS URBAINS – REPENSER L'ESPACE PUBLIC COMME LIEN AVEC LE PATRIMOINE
- (5) COUPE PAYSAGÈRE EN LIEN AVEC LA SAVOUREUSE – PASSAGE SOUS L'ANCIEN HÔPITAL MILITAIRE

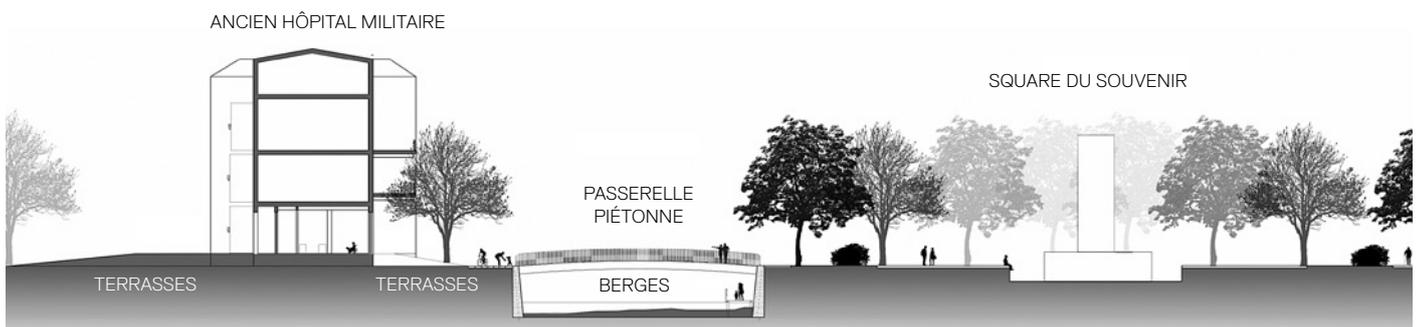
(3)





(4)

(5)



LA FORÊT SAVOUREUSE

Antoine Brochard

Rose Lepage – Janisse Knoll – Camille Mathieu
Minly Keomanivanh – Miri Ghita

Bords de la Savoureuse



Depuis des siècles, la ville de Belfort s'est développée autour de sa rivière, la Savoureuse. Suivant sa trajectoire, la ville s'est divisée en deux parties distinctes depuis les temps où la ville était fortifiée. Cette division pousse à la réflexion autour des franchissements et à la manière de lier les deux rives accueillant respectivement le centre ancien et la ville neuve. À la suite de notre analyse et de la bonne compréhension de notre secteur, nous considérons le potentiel inexploité de la zone, hormis la place Corbis étant déjà un lieu de rencontres et de passage très fonctionnel. Les améliorations possibles sont pointées, notamment le rapport et les vues depuis les rives à l'eau inexistantes et la liaison entre les deux rives. Cela se traduit par la requalification de plusieurs espaces pour unifier et prolonger la place grâce à la trame verte et bleue afin de faire d'un lieu de passage un lieu de rencontres et de sociabilité.



Après avoir soulevé les enjeux à valoriser sur notre secteur, un lien fort est renoué avec l'eau par la mise en place d'un quai qui permet aux habitants de la ville de profiter de la rivière en descendant au plus près de son lit. Après étude, ce quai sera inaccessible en cas de crue. La mise en place de pas japonais donne en plus une option ludique sur l'eau en redynamisant le cours de la rivière et en favorisant la diversité de la faune et de la flore. Le concept n'est pas si utopique puisque le niveau d'eau de la Savoureuse ne varie que très peu en moyenne (30 à 50 cm). De plus, cela crée une différence de niveau entre le cheminement piéton et la piste cyclable surplombante et diminue les risques de cohabitation conflictuelle entre ces deux mobilités. Toujours en réponse à l'enjeu de redynamiser le secteur, il nous paraît important de garder certains espaces du site et de les requalifier. Des typologies d'espaces publics déjà proposées sont repensées comme l'amphithéâtre. Cet espace situé sur la rive droite de notre secteur est dorénavant collé à la Savoureuse, vient s'ajouter un belvédère en porte à faux pour renforcer encore plus ce lien à l'eau et offrir de nombreuses vues. La deuxième problématique consiste à gérer la rupture entre les deux rives par la requalification, une nouvelle fois, du pont actuellement uniquement lieu de passage. De nouvelles assises et abris y sont installés et offrent une variété d'espaces abrités ou ombragés. Ces types d'installations sont disposés aussi sur la place Corbis afin de la refermer visuellement à la rue, leur flexibilité et modularité permettant d'en imaginer la standardisation.



Le pont végétalisé assure la continuité de la trame verte entre la rive gauche où le parc qualitatif est proposé et la rive droite de la rivière où l'emprise des espaces verts est élargie afin de proposer des pelouses généreuses. Celles-ci, propices à la détente ou à la pratique des jeux de plein air, peuvent également accueillir un kiosque. Cet agrandissement reconnecte l'ancien hôpital militaire qui s'intègre dans le parc à la place du théâtre sur lequel une prolongation et une végétalisation de l'armature métallique existante est imaginée.

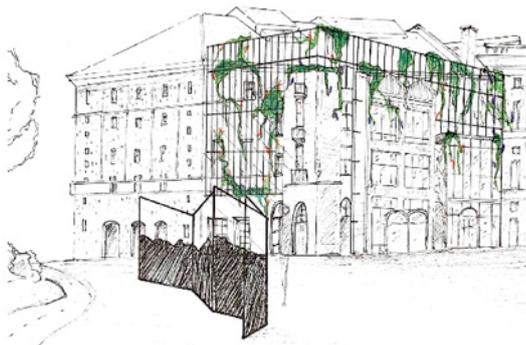


(1) LA SAVOUREUSE PRISE EN TENAILLE – ANALYSE DU COURS DE LA SAVOUREUSE À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

- ESPACE AGRICOLE CULTIVÉ
- VÉGÉTATION À DOMINANTE ARBORÉE
- HYDROGRAPHIE
- PLAINE, PARC OU PELOUSE
- RELIEF
- VALLÉE
- ➔ SURPLOMB

(2) DES RIVES VERDOYANTES

(3) PROLONGER LA TRAME VERTE SUR LE THÉÂTRE ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC



(4) PRISE EN COMPTE DES FLUCTUATIONS DE LA SAVOUREUSE

LE NIVEAU DE LA SAVOUREUSE OSCILLE ENTRE 30 CM L'ÉTÉ ET 50 CM L'HIVER. LORS DES PÉRIODES DE CRUES ASSEZ RARES, LE NIVEAU PEUT DÉPASSER LES 2 M. LES QUAIS PERMETTENT DE DESCENDRE VERS UN PARCOURS DE PAS JAPONAIS SUR LE LIT DE LA RIVIÈRE, INVITANT À UNE PROXIMITÉ ET UN DIALOGUE AVEC LA RIVIÈRE.

COUPE ÉTÉ (NIVEAU BAS)



COUPE HIVER (NIVEAU HAUT)



COUPE CRUE





In situ

04 LE MARCHÉ FRERY

≡ : analyse

⊙ : programme

⬡ : projet



La Halle de Fréry est un bâtiment remarquable du patrimoine de Belfort du début du XX^e siècle. Il s'agit d'un marché couvert témoin de son époque par sa typologie et ses matériaux à savoir la brique, l'acier et le verre. Au XVIII^e siècle, lors des travaux de Vauban, l'emplacement actuel de la halle était occupé par les fortifications. Après l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne, en 1871, Belfort a connu un essor démographique important ainsi que l'installation de nouvelles industries accompagnées du développement de quartiers ouvriers. A la même époque, les fortifications ont été démantelées et la halle a été construite sur leurs tracés afin de servir de grenier alimentaire à la ville industrielle. Elle occupait ainsi une position stratégique dans une zone de confluent de routes à l'entrée nord-ouest de la vieille ville. Elle apparaissait ainsi comme jonction entre ville et campagne. Par la suite, une deuxième halle, la halle des Vosges, a été construite en 1930 pour répondre aux besoins de la population. Durant la seconde moitié du XX^e siècle, l'expansion urbaine grandissant au sein de la ville, les abords de la Halle de Fréry se sont largement développés pour accueillir des bâtiments aux fonctions très diverses, telles que les écoles, le palais des congrès ou encore un musée dans l'ancienne tour bastionnée. Actuellement, la halle est bordée par des axes de circulation importants ainsi qu'un ensemble de parkings. La qualité patrimoniale de la halle, inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en 1983, s'est largement appauvrie par rapport à la qualité du bâtiment d'antan. À l'échelle architecturale, on note la dégradation de ses détails décoratifs, structurels et de ses couleurs. De même, à l'échelle urbaine, on constate la dégradation de son contexte, peu valorisant, avec une omniprésence de la voiture et une absence quasi-totale de végétation. Pourtant le site de la halle comporte de nombreux atouts comme des équipements entraînant une mixité et une attractivité de la zone, la proximité du centre-ville, ainsi que de nombreux points de vue remarquables sur d'autres éléments du patrimoine à l'instar de la citadelle et du piémont vosgien.



Des enjeux de réhabilitation et d'aménagement à plusieurs échelles apparaissent donc essentiels dans ce projet de revalorisation de la halle. Le premier consiste à réaménager l'espace public tout en intégrant les problématiques climatiques et environnementales. Le piéton doit retrouver une place centrale. La végétation doit y être présente. Le développement d'espaces végétalisés participe à la fois à la déminéralisation des sols dans le but de lutter contre les îlots de chaleur urbains et de regagner une perméabilité du sol. La reconnexion des différents espaces via une continuité paysagère contribue à une unité d'ensemble tout en liant les espaces existants. Par ailleurs, cette continuité paysagère participe à un parcours patrimonial le long des remparts de la halle à la citadelle.

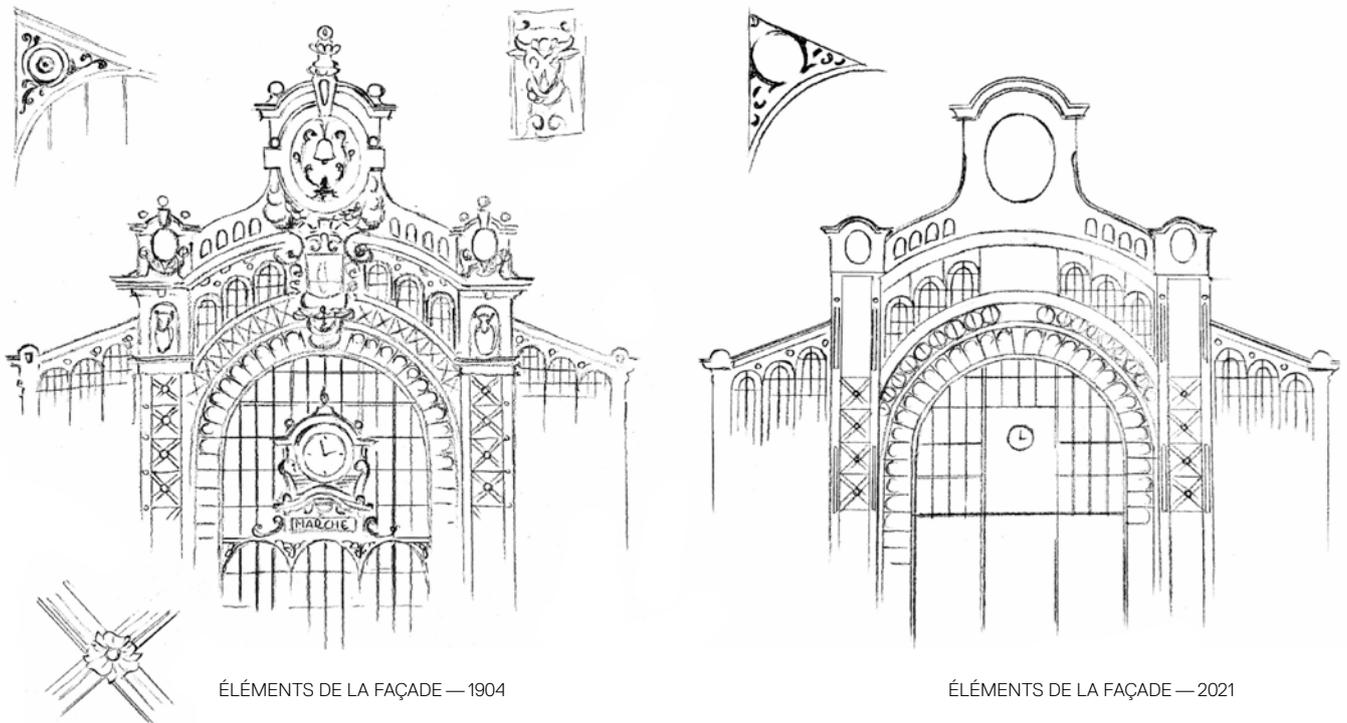


Un second enjeu est la remise en valeur de la halle à l'extérieur comme à l'intérieur pour souligner sa structure et apparaître comme un monument repère dans Belfort. L'usage de la halle comme marché couvert deux jours par semaine peut être questionné. Par une réorganisation interne, elle devient une halle gourmande pouvant se transformer lors de manifestations culturelles. L'espace intérieur, en ravivant l'organisation d'origine du XX^e siècle, devient hybride. Plus précisément, des stands permanents de restauration sont situés aux abords de la halle tandis que des stands provisoires se trouvent au centre. Ainsi l'espace central reste libéré la plupart du temps pour former une large place publique couverte et traversante. Les stands sont constitués de modules adaptables, pliables et mobiles pouvant être sortis à l'extérieur et rangés en cas de besoin. Le projet se concentre ainsi sur la création d'un parvis à l'avant et d'une place de marché à l'arrière infiltrée par le végétal. Cette place est reliée à la terrasse du Congrès par un espace vert traité en terrassement réinterprétant le tracé des anciens bastions. La rue au sud-est devient une avenue piétonne jonchée de stands de restauration et de terrasses intégrées dans la végétation. De l'autre côté de la halle, le parking le long du boulevard garde sa fonction mais se divise en plusieurs parties avec notamment une zone de parking perméable. L'ensemble, c'est-à-dire la place, la rue adjacente, le parvis et l'avenue piétonne, présente une unité par un traitement similaire du sol. En résumé, l'objectif de ce projet est d'apporter des espaces publics qualitatifs et hybrides qui participent à la revalorisation de la halle dans ses usages et dans son architecture. Elle devient une halle gourmande avec un espace public central libre et flexible pour des usages multiples tout en étant un marché couvert les jours de marché. Ces activités s'étendent directement vers l'extérieur sur la place et les abords.

(1) CROQUIS DES HALLES FRÉRY



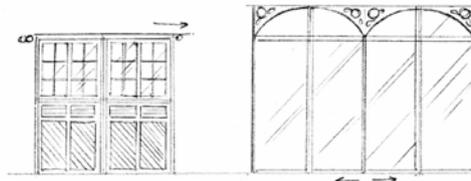
(2) MODIFICATION DES DÉCORS



ÉLÉMENTS DE LA FAÇADE — 1904

ÉLÉMENTS DE LA FAÇADE — 2021

PORTE PRINCIPALE
COULISSANTE D'ORIGINE

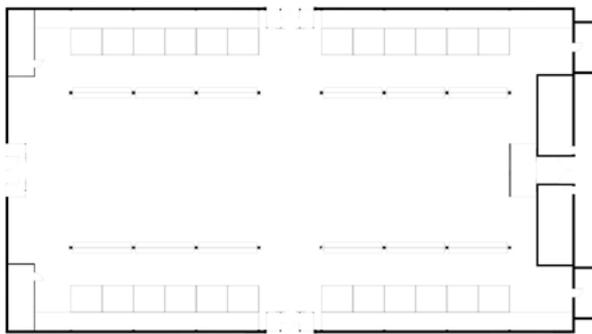


PORTE PRINCIPALE
COULISSANTE AUTOMATIQUE

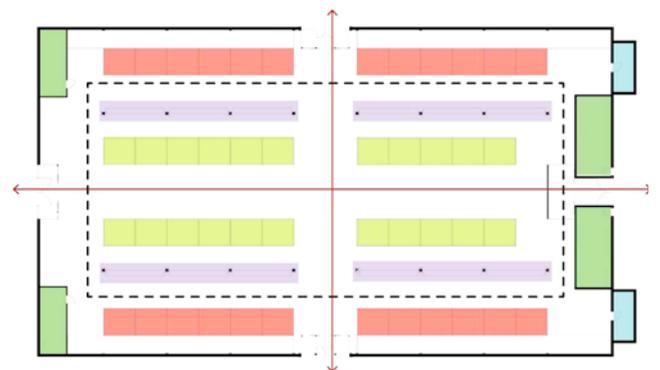
(3) PLAN DE MASSE – RETRAVAILLER LES ABORDS DU MARCHÉ PAR DES ESPACES DE RENCONTRE



(4) PLAN DE PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT ET COUPE – RETROUVER UNE MODULARITÉ DE L'ESPACE DE LA NEF PAR DES STANDS REPLIABLES

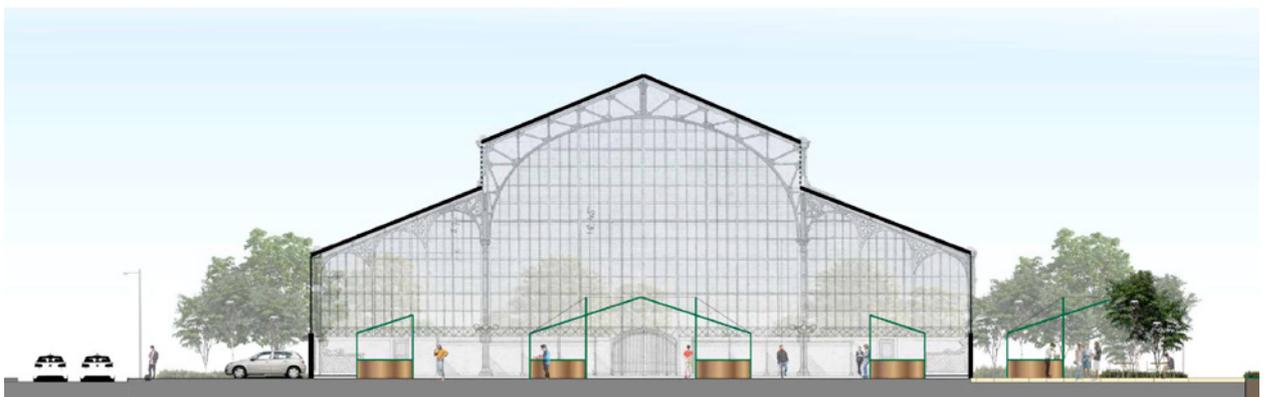


PLAN DE LA HALLE – AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS



- STANDS PERMANENTS
- STANDS PROVISOIRES
- ZONES DE RESTAURATION (TABLES ET CHAISES)
- LOCAUX DE STOCKAGE
- WC
- ESPACE CENTRAL HYBRIDE
- TRAVERSÉE

COUPE TRANSVERSALE – MARCHÉ FRÉRY



(5) FAIRE SORTIR LE MARCHÉ – CRÉATION DE STAND EXTÉRIEUR
SUR LA FAÇADE MOINS TRAVILLÉE



AVANT



APRÈS

(6) AXONOMÉTRIE DU PROJET





Ce bâtiment de 1905 se trouve à proximité de la vieille ville et à l'entrée du quartier neuf construit au début du XX^e siècle. Il est positionné dans l'alignement de la couronne végétale encerclant la vieille ville. Cependant, le lien entre la trame verte et la trame bleue est interrompu au niveau du marché par une grande zone de parking. En tant que piétons, nous avons pu vivre l'expérience du franchissement qui est peu agréable et peu sécurisé. Nous avons également remarqué une matérialité différente sur les trottoirs reliant l'entrée de la vieille ville à la maison du peuple en passant juste devant la façade principale du marché. Ce parcours est une bonne initiative pour le déplacement des habitants cependant il n'est pas assez développé au sein de la ville. De plus, ce parcours est souvent interrompu par le passage des voitures.

Le marché Fréry est implanté dans une zone "nue", vide de toutes constructions. Il domine son environnement par sa grandeur et sa majestuosité mais également par sa position isolée. Nous pouvons évoquer le caractère culturel d'une telle halle en lien avec l'histoire de l'architecture. C'est grâce aux progrès techniques liés au métal et au verre que cette esthétique est devenue très symbolique. Le marché de Fréry est une architecture remarquable, patrimoine du XX^e siècle, inscrit aux Monuments Historiques depuis 1983, mais qui n'est absolument plus mis en valeur et qui a tendance à se fondre et à disparaître dans le paysage urbain qui l'entoure. À l'intérieur, des portiques métalliques trament le plan tout en offrant une grande flexibilité de l'espace actuellement mal utilisé par la configuration des stands positionnés en dissonance avec le bâtiment. Des petites initiatives d'aires de jeux et de restauration tentent de créer du lien, de l'échange et du partage. Nous avons conscience que la population locale du quartier est très attachée à ce lieu, à son usage et son ambiance ainsi qu'à la vente de produits locaux. Le maître mot est la convivialité. Cependant l'attractivité n'est constatée que le vendredi et le samedi matin.



Notre analyse nous éclaire sur trois enjeux majeurs que nous souhaitons traiter pour améliorer le lieu. Nous nous penchons sur la redynamisation du programme intérieur, la réaffirmation du piéton et la revalorisation de l'espace public pour une continuité intérieure et extérieure de la convivialité du lieu. Pour cela nous intervenons sur l'assiette du bâtiment en créant un véritable socle piéton sécurisé qui poursuit la tentative déjà engagée d'une bande piétonne reliant la vieille ville à la maison du peuple. De la même manière, ce socle s'allonge au nord-ouest et crée un véritable lien avec la Savoureuse. Le bâtiment redevient un réel repère dans la ville et forme une transition entre le quartier neuf et la vieille ville en se greffant à la trame verte des fortifications. Le bâtiment s'ouvre à l'arrière sur une place avec une matérialité plus organique. Sa création est possible en compactant et en contraignant le parking aux deux rues adjacentes, les rues de la Cavalerie et Morimont, qui deviennent dorénavant à sens unique. Cet espace est bordé par une bande végétalisée. Du point de vue programmatique, le projet prévoit au rez-de-chaussée, un système de stands clos, permettant d'accueillir des commerces plus nuisibles (boucher, poissonnier...) s'alternent avec une composition de stands plus libres. En effet, les commerçants que nous souhaitons locaux, sont invités à investir l'espace en fonction de leurs usages, de sorte à créer un espace de partage entre producteurs et consommateurs. À l'étage, l'espace dévoile d'autres fonctions non alimentaires : un bouquiniste qui s'étend en un espace de lecture, une galerie d'art ouverte aux étudiants de l'école voisine, ou encore des artisans locaux dialoguant avec un espace de détente.



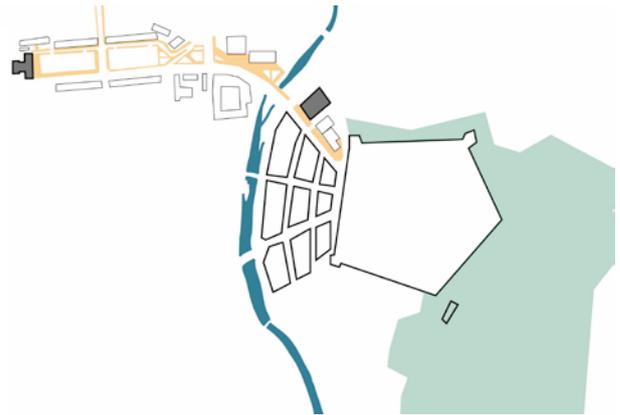
La valorisation de l'espace extérieur et de la circulation piétonne invite les usagers à pénétrer dans l'édifice et à découvrir alors une organisation centrée sur une "rue interne". Les stands se placent désormais dans les bas-côtés de l'édifice qui sont maintenant sur deux niveaux, créant ainsi une mezzanine qui surplombe cette "rue intérieure" nouvellement créée. Deux escaliers monumentaux inscrivent le visiteur dans un cheminement qui lui permet de profiter de la grande hauteur de la nef centrale. De plus, une passerelle de style industriel faisant écho à la structure originelle, permet de relier les deux mezzanines. La création de cet étage offre de la hauteur et donc la contemplation non seulement du paysage urbain, mais également du cours de la Savoureuse qui passe à l'ouest du marché. La rue centrale fonctionne à la manière d'une place, pouvant accueillir diverses fonctions : des espaces d'exposition, des stands éphémères, des aires de jeu pour enfants... Cet espace intérieur s'accompagne du même mobilier que l'on retrouve à l'extérieur, créant une unité entre les deux espaces.

(1) SCHÉMAS D'ANALYSE DU TISSU URBAIN

A/ UN CARREFOUR D'AXE IMPORTANT

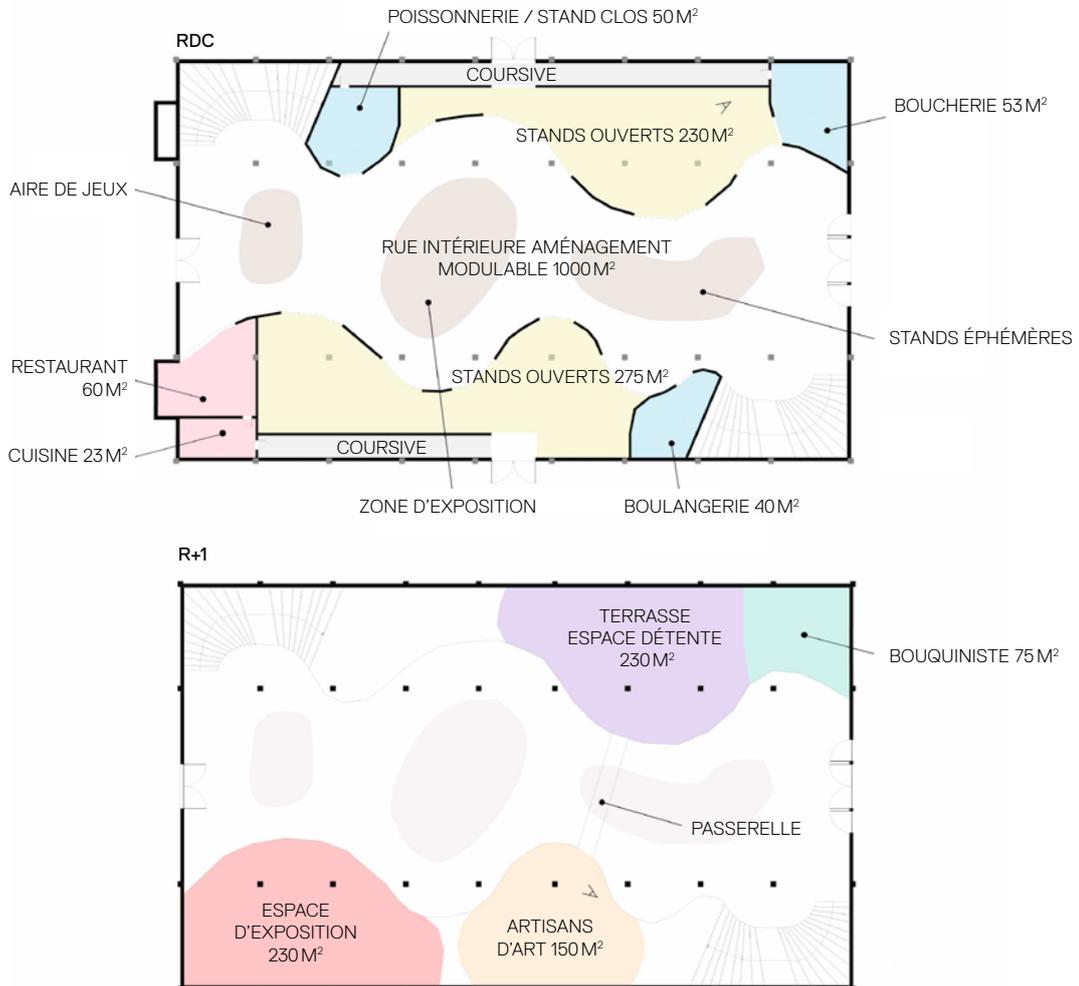


B/ UN PARCOURS PATRIMONIAL PEU DÉVELOPPÉ

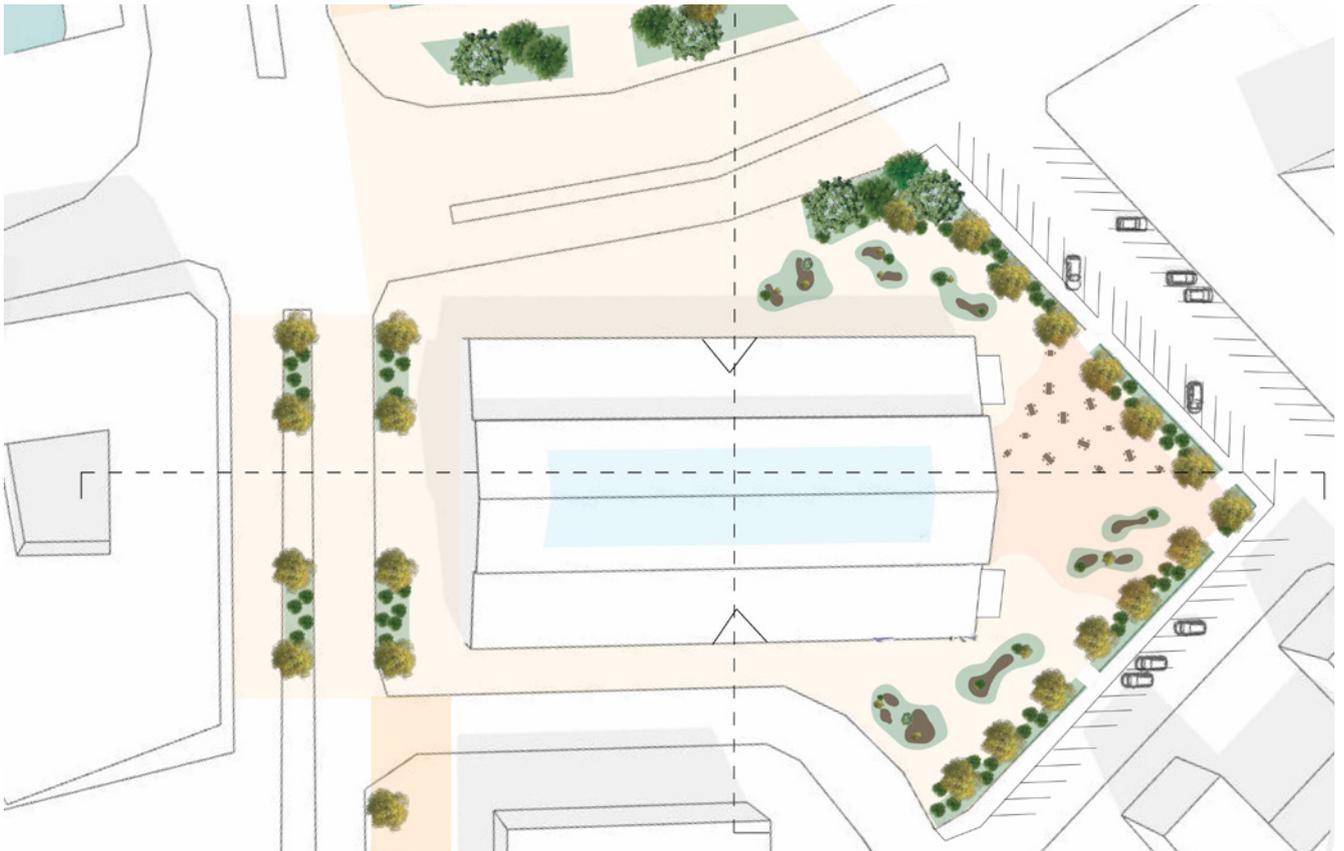


- | | |
|------------------|---|
| LA SAVOUREUSE | PARKINGS SOUTERRAINS |
| TRAME VERTE | AXES ROUTIERS |
| VIEILLE VILLE | BUS 1 |
| MARCHÉ FRÉRY | BUS 2 |
| MAISON DU PEUPLE | BUS 3 |
| PARKINGS | PARCOURS PIÉTON MARQUÉ PAR SA MATÉRIALITÉ |

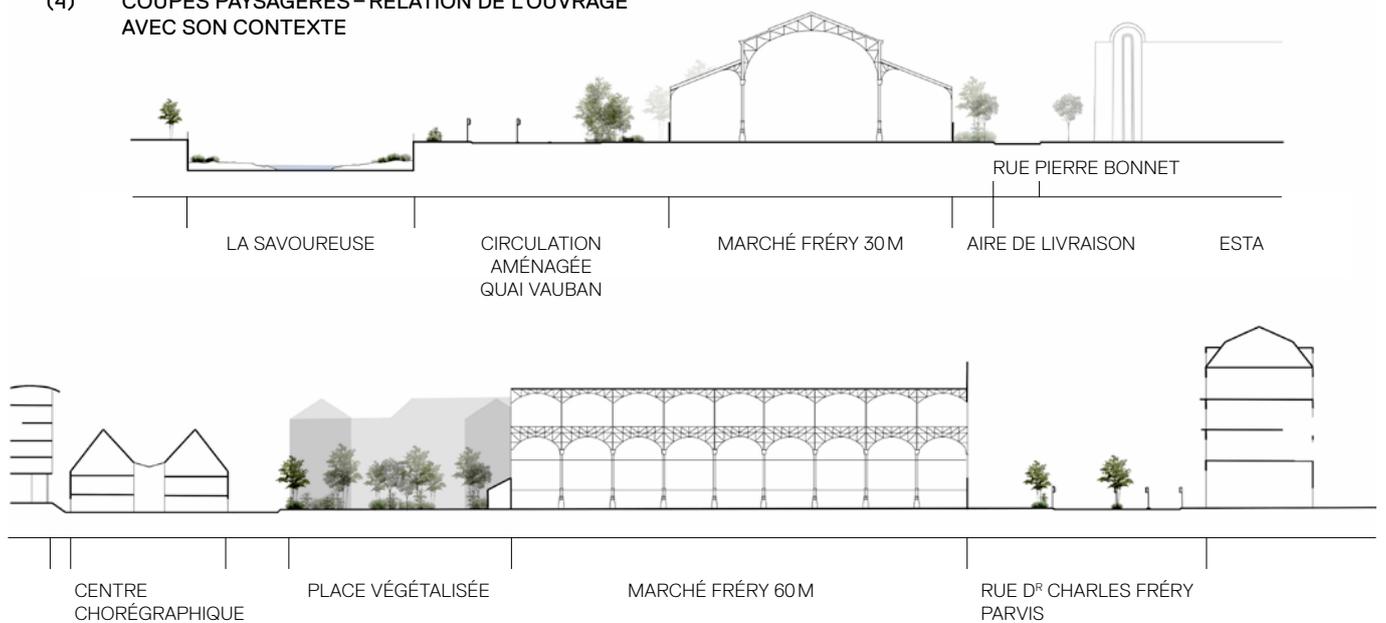
(2) PLANS DE PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT – GALERIE HAUTE ORGANIQUE



(3) PLAN DE MASSE DU PROJET –
RÉAMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA HALLE



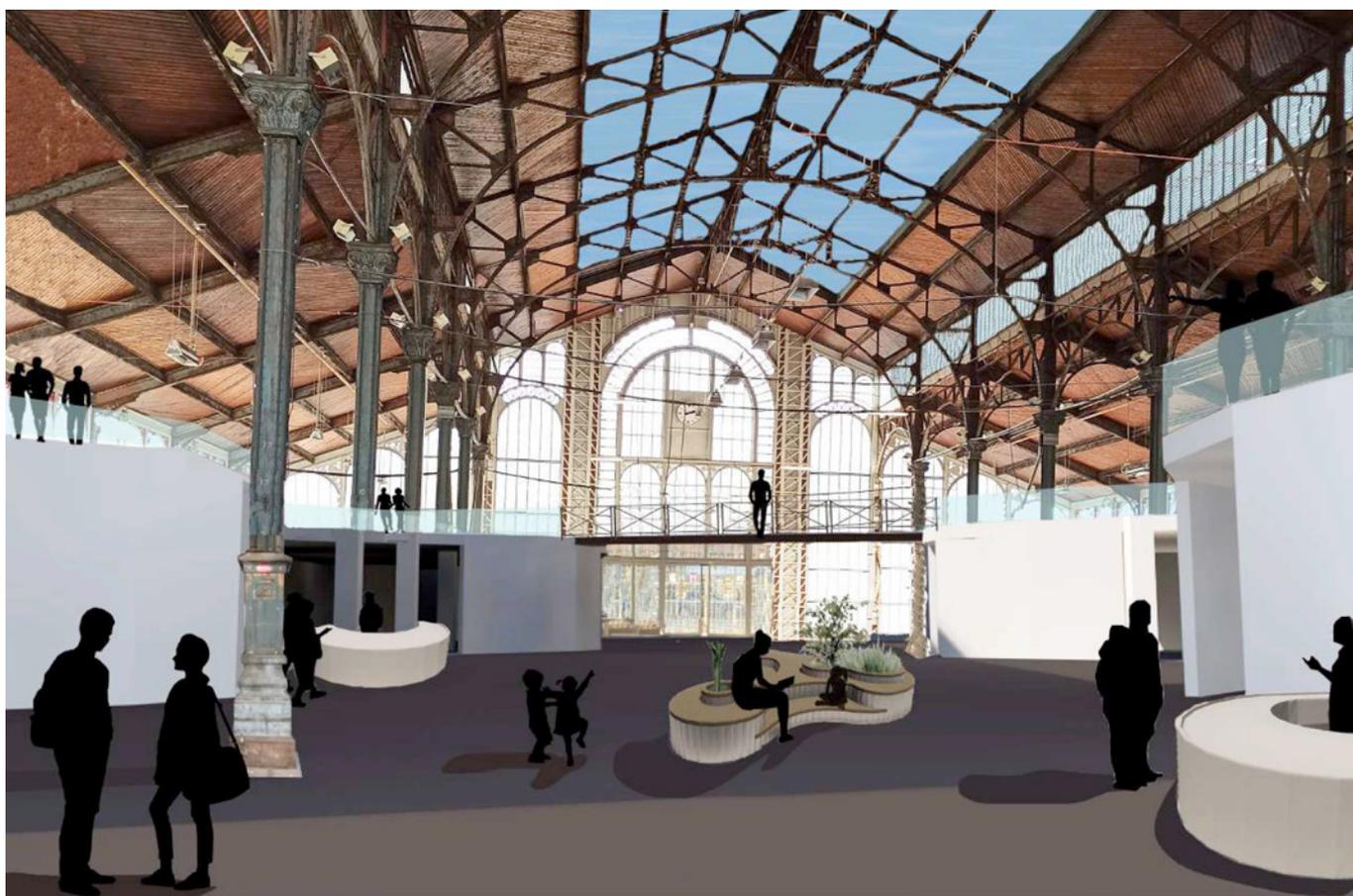
(4) COUPES PAYSAGÈRES – RELATION DE L'OUVRAGE
AVEC SON CONTEXTE



(5) PERSPECTIVES DES ABORDS – CRÉATION DE MOBILIERS URBAINS



(6) PERSPECTIVE INTÉRIEURE – UN VOLUME LUMINEUX





Le site du marché Fréry est un programme fondamental de l'entrée de ville secteur est de Belfort. Sa situation géographique engendre cependant un grand flux, majoritairement de voitures, nécessitant des espaces de stationnements conséquents. C'est un des axes de réflexion majeurs de notre projet : réguler les flux de voitures au sein du site pour construire un espace public plus adapté aux enjeux de demain. Le parking à l'arrière ainsi que l'environnement global du site forment un ensemble minéral et hétérogène. Les différentes époques de construction se ressentent dans les façades et les morphologies globales des bâtiments.



Un second enjeu consiste à créer une trame verte continue et notre nouvel espace public en est le centre. Enfin, grâce à la bonne compréhension du bâtiment et de son utilisation, il est nécessaire d'en développer les usages. Étant ouvert seulement deux jours par semaine, le marché Fréry doit devenir un espace ouvert tout au long de la semaine afin d'être un lieu central de rencontres pour les habitants. Pour répondre à ces enjeux, nous avons recueilli des informations sur l'usage du parking à l'arrière du bâtiment. En effectuant des recherches et en questionnant les passants, nous avons appris que divers événements ont lieu pendant l'année au centre des Congrès, ce qui explique que le parking est fortement utilisé même lorsqu'il n'y a pas de marché. Il nous paraît essentiel de conserver des places de parking autour de la route afin de satisfaire les usagers. En revanche, les autres mobilités ne sont pas délaissées pour autant (voies de bus, pistes cyclables, ...). D'ailleurs, un second tracé de la piste cyclable intègre notre nouvel espace public et rejoint le rond-point derrière le centre des Congrès. L'objectif est d'améliorer le réseau de mobilités douces. Des vélos en libre-service trouvent alors une place dédiée face à la Savoureuse.



Pour la trame verte, des allées d'arbres s'inscrivent dans la continuité des différents espaces verts déjà présents. L'objectif est en fait de construire un parcours à travers notre nouvel aménagement de la place. Celui-ci est découpé en différents espaces, que l'on peut qualifier d'organiques, qui reprennent des dynamiques de parcours pour guider les visiteurs. À l'intérieur de la halle, la hauteur impressionnante doit être exploitée. L'espace accueille le marché uniquement le vendredi et le samedi. Pour un attrait supplémentaire, afin de ne pas bousculer les habitudes des habitants et des habitués du marché, nous proposons d'étendre l'ouverture avec une programmation en lien avec la restauration. Nous créons un deuxième étage partiellement réparti sur l'ensemble de la halle afin d'y installer des espaces de restauration. Cet espace surélevé devient un espace public où la lumière et la vue donnent envie aux usagers d'y passer du temps. Ils peuvent ainsi profiter d'espaces de lecture, de repos et d'accueil pour les enfants sur certaines terrasses.

Des stands viennent former des îlots invitant au parcours. Les usages des stands sont répartis entre espaces de marché et nouveaux espaces de restauration et d'accueil. Pour former un ensemble cohérent, un stand de marché prototype a été dessiné, déclinable en longueur 4 ou 6 mètres. Les îlots non utilisés tous les jours ont des systèmes de fermeture afin de les protéger ainsi les nouveaux espaces créés peuvent être accessibles même hors jours de marché. Ces éléments sont placés de part et d'autre de l'axe central et reliés par des passerelles. Il nous semble important de contraster avec le caractère tramé et rectiligne de la halle, aussi les îlots et les passerelles sont en diagonales pour créer du mouvement. Ce processus crée une dynamique. Pour conclure, ce projet apporte un espace multifonctionnel pour tous les habitants en conservant l'usage habituel ; il donne en plus envie de rester et de profiter des nouveaux espaces. Le bâtiment du marché est une architecture monumentale qui mérite d'être mise en valeur et d'avoir une visibilité beaucoup plus grande que celle qu'elle possède actuellement.

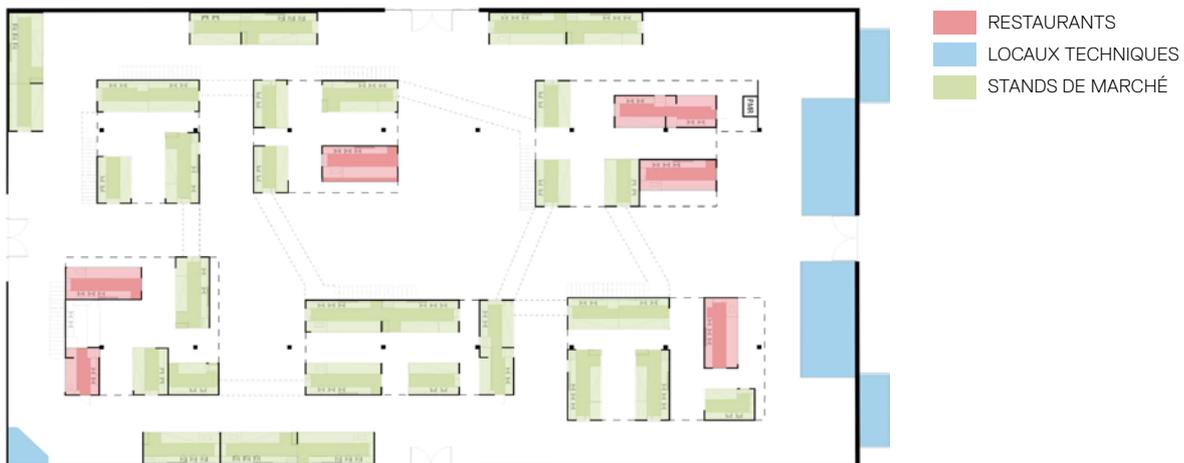
(1) COUPE PAYSAGÈRE – UN AXE ROUTIER IMPORTANT ET PARKING SÉPARANT LA HALLE DE LA SAVOUREUSE



(2) PLAN DE MASSE DES ABORDS DES HALLES REDONNÉS AU PIÉTON



(3) PLAN D'AMÉNAGEMENT – CRÉATION D'UNE GALERIE HAUTE



- (4) PERSPECTIVE EXTÉRIEURE DES HALLES – ESPACES DE RENCONTRE
(5) PERSPECTIVE INTÉRIEURE – JEU DE PARCOURS

(4)



(5)



(6) CONCEPT DE STAND



LE MARCHÉ COMME LIEU D'ARTICULATION

Matthieu Lardière

Andréa Ponsinet – Charly Masoni – Imane Talai
Marie Heinrich – Eloïse Voelkel

Le marché Fréry



Belfort, une ville militaire dans ses débuts, a connu différentes époques : de la ville médiévale avec son château, à la ville fortifiée avec ses bastions Vauban pour finir avec la ville du XX^e siècle. Le marché de Fréry est un bâtiment emblématique issu de l'industrialisation avec son architecture en fer très répandue à l'époque. En effet, le projet du marché de Fréry vient à la suite du passage du chemin de fer par Belfort. La gare ferroviaire s'est installée en dehors des remparts de la ville et a engendré deux villes : une administrative et une autre commerciale. Dans le but de créer une harmonie entre les deux villes, Eugene Lux a proposé un plan d'urbanisme avec un grand marché en dehors des remparts de la ville administrative.

Aujourd'hui, le marché est édifié au même emplacement prévu initialement sur les anciennes fortifications Vauban. Il garde un aspect général semblable à celui d'origine avec quelques modifications sur les façades et la suppression des ornements. Le quartier dans lequel il s'inscrit est relativement ancien avec des bâtiments du XIX^e siècle, des remparts et des casernes réhabilitées. Le quartier est peu attractif malgré sa richesse patrimoniale car n'y a aucune organisation ni lien entre les différents bâtiments. Selon une approche comparative, il s'avère que la taille du marché de Fréry correspond au nombre d'habitants de l'agglomération. Il n'est ouvert que deux jours par semaine, ce qui est problématique.

Le marché de Fréry présente deux contextes contrastés. Nous constatons une partie ornée de végétation qui s'infiltré avec quelques services, commerces et bâtiments culturels, et du côté ouest nous remarquons principalement du logement. Nous notons aussi plusieurs espaces de stationnement au pied du marché de Fréry, dans ses alentours, ainsi que des parkings souterrains qui répondent largement aux besoins. La parcelle est bien desservie avec une départementale à quatre voies ainsi que plusieurs voies de bus et de véhicules. Elles sont multiples et hors d'échelle par rapport au site et à la ville. L'aménagement intérieur actuel du bâtiment est assez simple avec 44 commerces, une aire de jeux pour enfants et une exposition sur l'histoire du marché. En ce qui concerne l'ambiance intérieure, le marché n'est pas assez lumineux malgré ses vitrages sur les deux façades sud-ouest et nord-est. Cependant il est toujours possible d'amener plus de lumière depuis la toiture.



D'après notre analyse, nous concluons que l'enjeu principal est l'aménagement de l'espace public, la conservation et la valorisation du marché de Fréry. En effet, les objectifs principaux de notre projet sont de relier la forêt au bastion et de créer un espace public agréable dans et hors du marché. Nous souhaitons rendre cet espace attractif et accueillir un public de toutes les tranches d'âges tout en revalorisant ce patrimoine du XX^e siècle. Pour cela, une révision du fonctionnement interne du marché est également nécessaire.

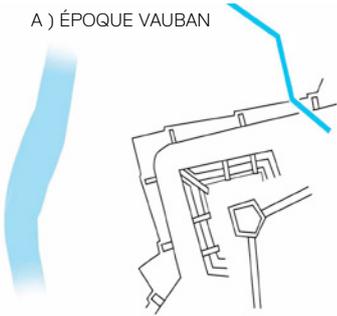


Pour répondre aux besoins de notre programme, nous agissons sur deux échelles. Tout d'abord, à l'échelle urbaine, nous prévoyons une réorganisation de l'espace public. Ensuite, à l'échelle du bâtiment, nous intervenons sur le marché et son aménagement. À l'échelle de la ville, la réorganisation des voies permet à la végétation de s'introduire dans la ville et de créer un lien avec une balade de la forêt au bastion. À l'arrière du marché se dessine un espace très végétalisé avec plusieurs balades amenant de la fraîcheur. L'espace public lié au marché s'étend jusqu'à la Savoureuse pour recréer un lien à l'eau et permettre aux habitants de profiter de la proximité de la rivière. À l'avant, se trouve un grand parvis offrant un espace public large qui s'étend jusqu'à la maison du peuple. C'est un espace agréable et libre pour les habitants de Belfort incités à se l'approprier.

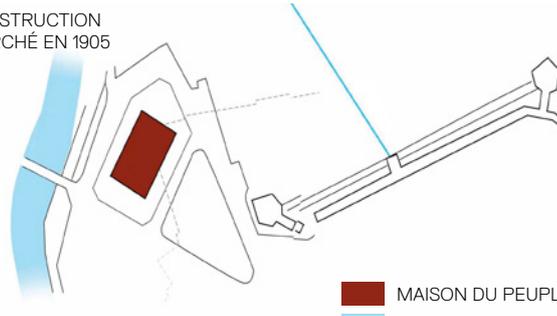
Notre démarche se poursuit en intégrant l'espace public et la végétation dans le marché. L'allée centrale comprend désormais un espace végétalisé qui constitue un lieu de rencontre pour les habitants qui fréquentent le marché et ceux qui souhaitent simplement y passer. Le marché est ouvert tous les jours et son organisation est revue afin de le rendre plus dynamique. Il accueille désormais des espaces de terrasses et de dégustation ouvrant sur des vues vers l'espace environnant.

(1) ANALYSE HISTORIQUE

A) ÉPOQUE VAUBAN



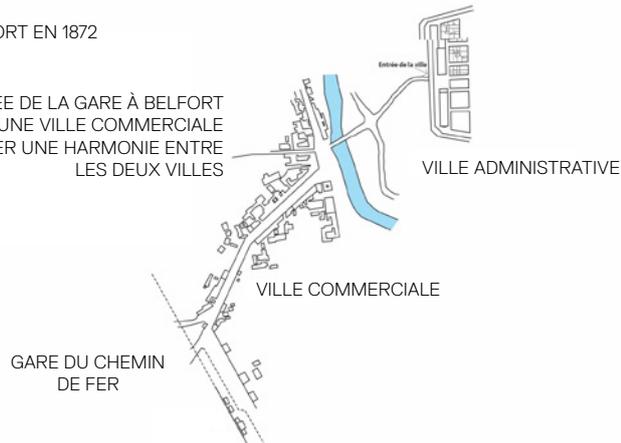
B) CONSTRUCTION DU MARCHÉ EN 1905



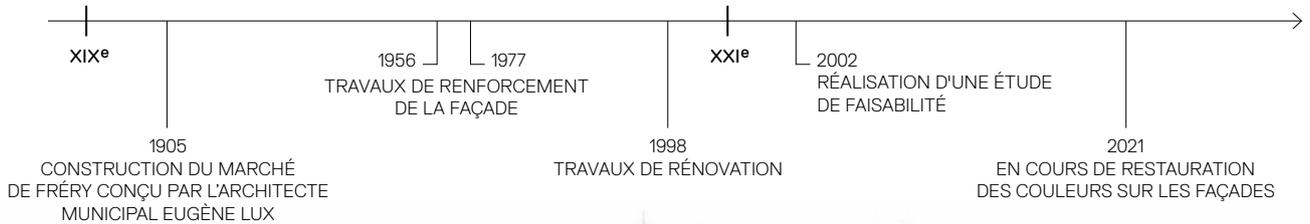
■ MAISON DU PEUPLE
■ LA SAVOUREUSE
■ LE CANAL

C) VILLE DE BELFORT EN 1872

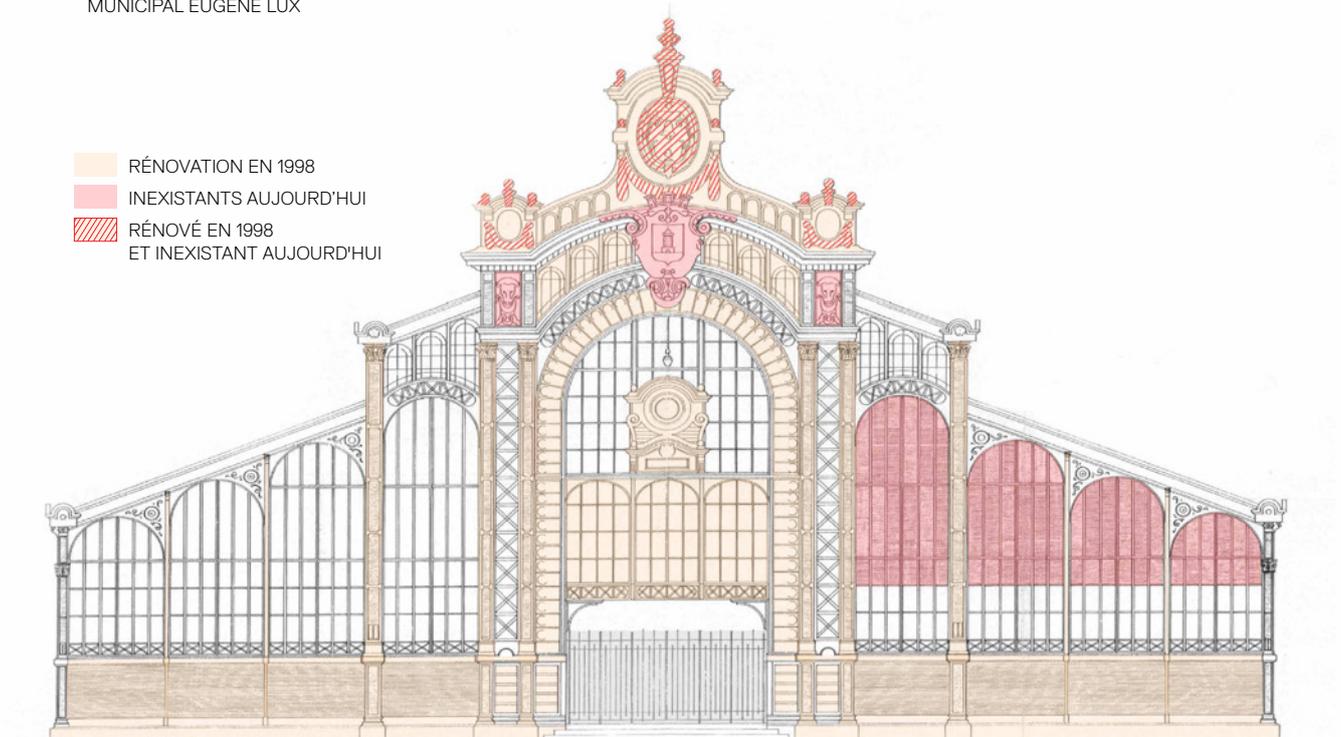
ARRIVÉE DE LA GARE À BELFORT
EMERGENCE D'UNE VILLE COMMERCIALE
VOLONTÉ DE CRÉER UNE HARMONIE ENTRE
LES DEUX VILLES



(2) ANALYSE HISTORIQUE DE L'OUVRAGE - FRISE CHRONOLOGIQUE ET FAÇADE IDENTIFIANT LES PÉRIODES DE CONSTRUCTION



■ RÉNOVATION EN 1998
■ INEXISTANTS AUJOURD'HUI
■ RÉNOVÉ EN 1998 ET INEXISTANT AUJOURD'HUI



(3) PLAN CHRONOTYPOLOGIQUE – DATATION ESTIMATIVE DES OUVRAGES DU CONTEXTE PROCHE



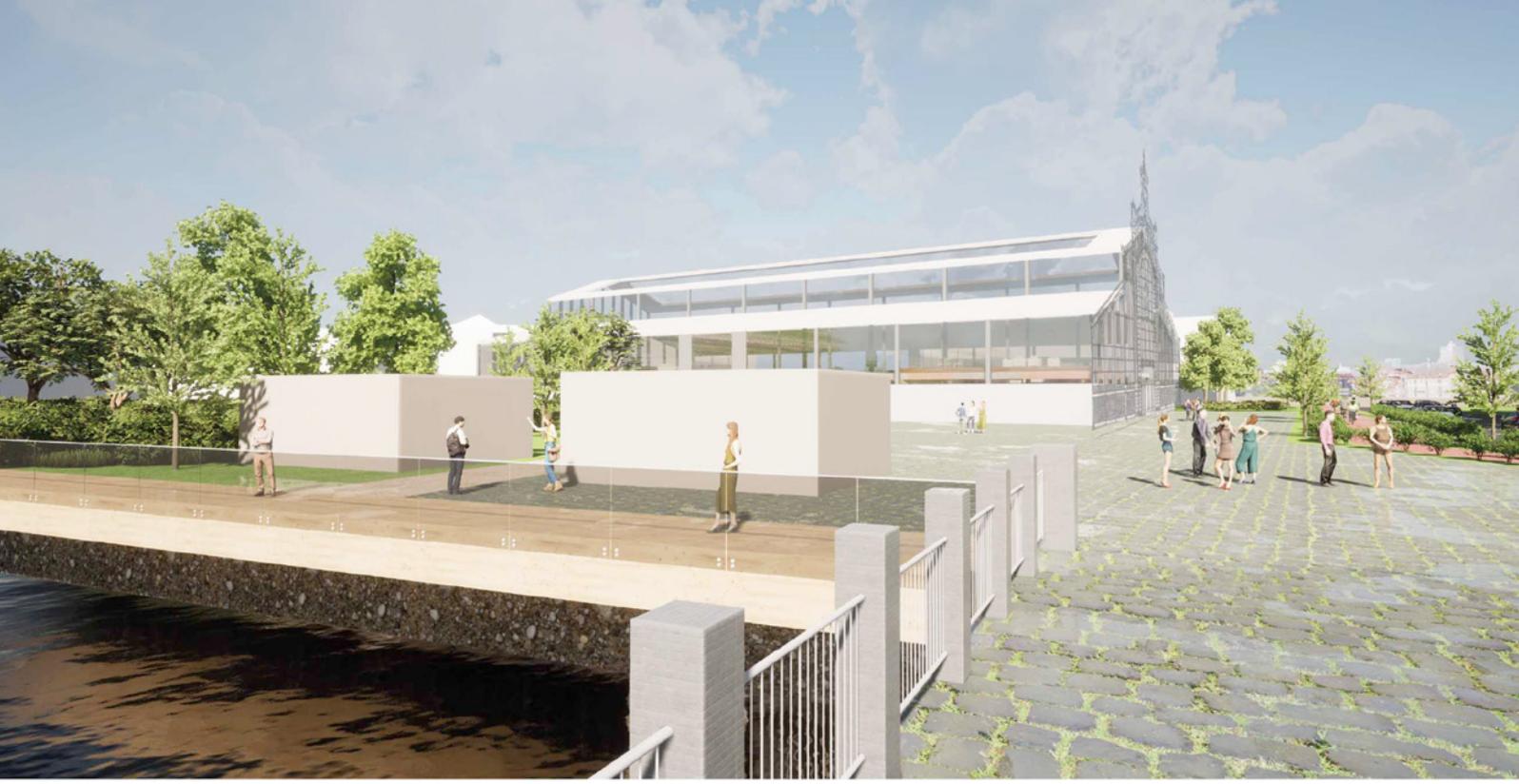
(4) PLAN D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR – ESPACE VÉGÉTAL CENTRAL

- TRAITEUR / RESTAURANT
- FLEURISTE
- CRÈMERIE
- PRIMEUR
- POISSONNERIE
- LIBRAIRIE
- BOULANGERIE
- ARTISANS/ AUTRES
- BOUCHERIE
- EPICERIE
- CAFÉ
- VIN





(5) COUPES PAYSAGÈRES – RECONNECTER LA HALLE À LA SAVOUREUSE EN DÉVOYANT L'AXE ROUTIER
 (6) PERSPECTIVE EXTÉRIEURE – ESPACE URBAIN DE LA SAVOUREUSE AUX HALLES
 (7) PERSPECTIVE INTÉRIEURE



(6-7)

In situ

05

LA MAISON DU PEUPLE

≡ : analyse

⊙ : programme

⬡ : projet



Lors de la première partie de cette semaine à Belfort, nous avons effectué un diagnostic urbain et architectural du patrimoine de la Maison du Peuple. Nous avons identifié plusieurs enjeux. Nous pensons que la Maison du Peuple doit retrouver sa dimension sociale redevenir un pôle attractif symbolique à l'échelle du quartier et de la ville. Nous l'aborderons dans le programme et précisons son nouveau rôle de repère visuel à l'entrée de ville. Nous devons retravailler les abords urbains du site pour revaloriser et requalifier l'Esplanade notamment grâce à une coulée verte. De plus, l'arrière de la parcelle du site (du côté de la salle de spectacles, extension datant de 1998) est délaissé au même titre que la friche et le parking à l'ouest.

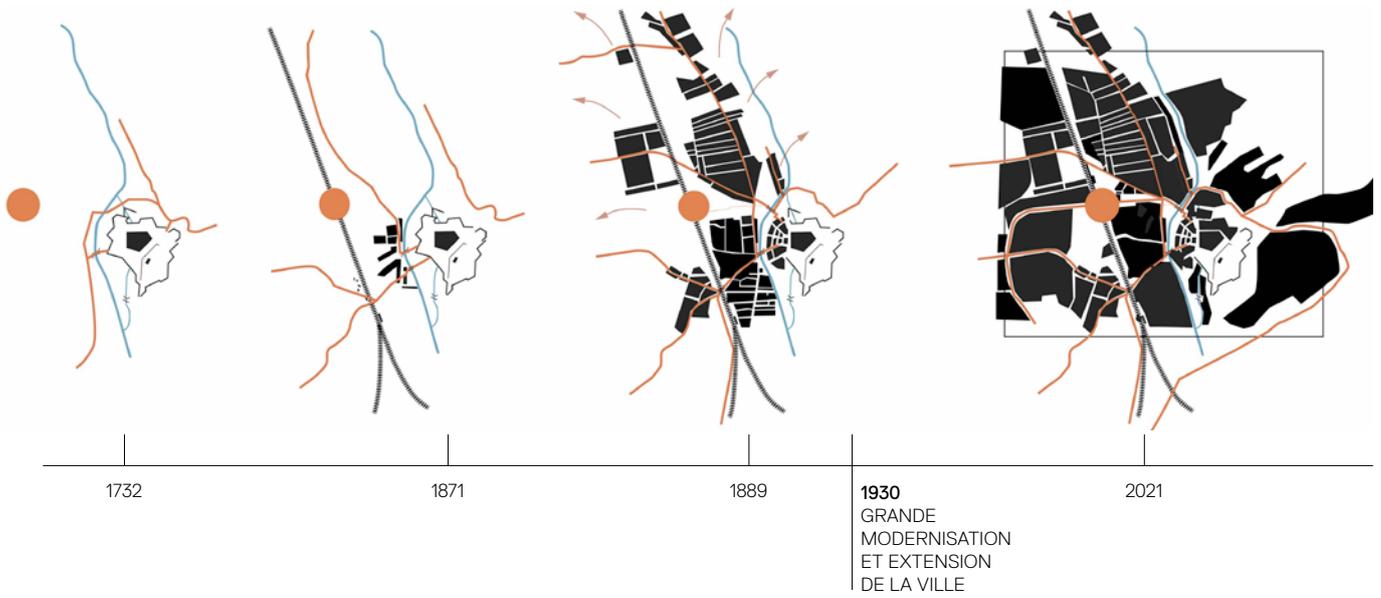


La réponse que nous avons apportée au premier enjeu compte plusieurs parties. D'abord la réaffirmation de l'histoire architecturale du bâtiment : la mairie prévoit de changer les menuiseries et nous pensons que celles d'origine auraient le mérite de recomposer la façade principale. Ensuite, nous souhaitons compléter le programme préexistant en réorganisant la distribution intérieure, notamment le sous-sol entièrement occupé par des clubs de sport, après la démolition du demi-niveau des loges. Ce sous-sol est accessible de plain-pied grâce au décaissement du terrain au nord du bâtiment. L'espace au sud du bâtiment devient alors une entrée technique. La deuxième intervention majeure sur le bâtiment est l'ajout d'une coque sur la façade arrière avec la destruction du quai de déchargement des décors. Cette façade en double peau sert d'espace de circulation verticale pour accéder à l'extension sur le toit de la salle de spectacles. Elle abrite une salle de réunion qualitative, des loges et une résidence pour les artistes. Une terrasse en rooftop est créée sur le toit de l'extension afin de profiter des points de vue sur les alentours et accentuer un point de repère dans la ville. Ceci valorise l'histoire du bâtiment avec une intervention contemporaine et embellit la façade arrière qui est aveugle actuellement.

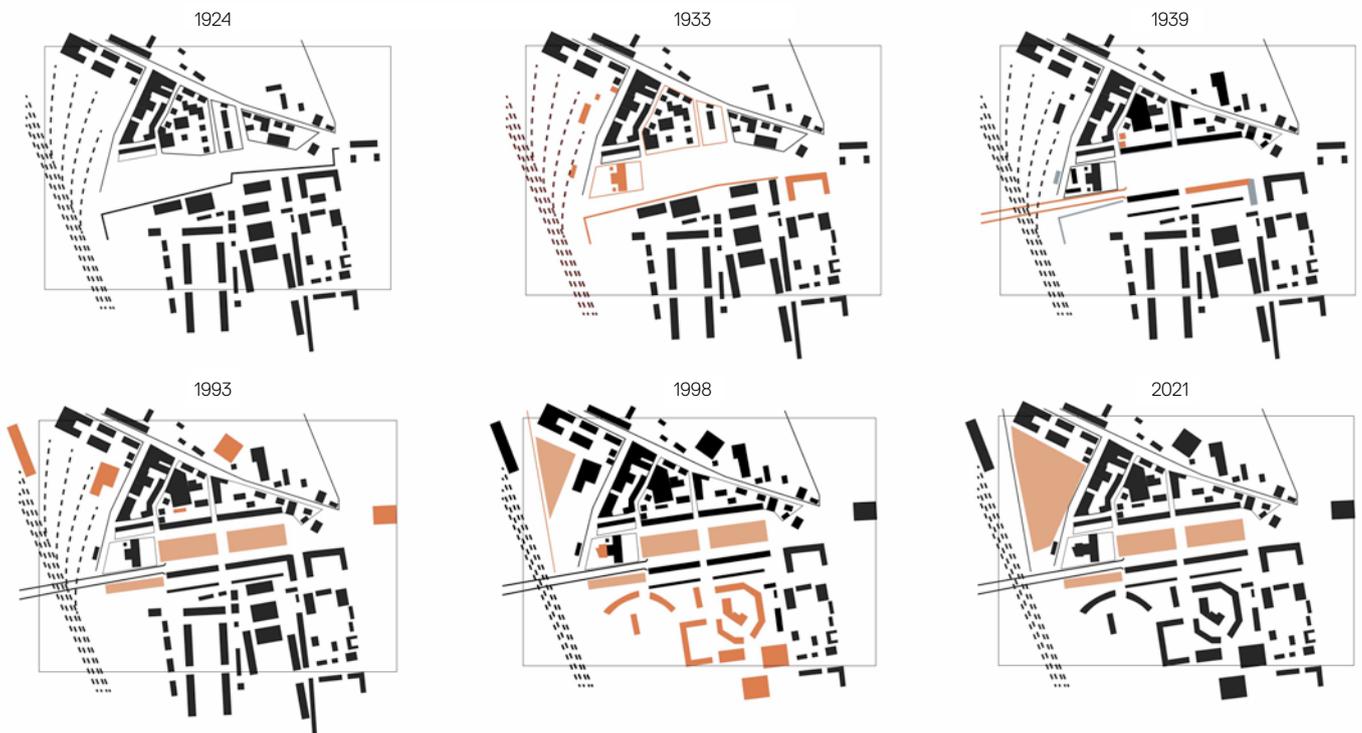


Pour l'Esplanade, nous décidons de supprimer des parkings et de la partager en deux parties. La moitié la plus proche du bâtiment devient un lieu de vie avec une scène amovible pour les événements tels que des festivals et des concerts universitaires. Notre objectif est de faire de la Maison du Peuple "un fond de scène" mettant en valeur la qualité architecturale de la façade. Dans cette intention, l'installation de mobilier urbain offre aux habitants du quartier un moyen de se réapproprier l'espace. La moitié plus éloignée est transformée en un parc accueillant des expositions en plein air, telle une prolongation verte entre le Square Lechten et le Musée d'Art Moderne, situé à proximité directe de l'Esplanade. Les automobilistes sont réorientés sur le parking à l'ouest actuellement utilisé à 5% de sa capacité de 750 places. Pour cette coulée verte à l'échelle du quartier, un parc et des jardins partagés prennent place sur les parcelles à l'arrière de la Maison du Peuple. Nous retravaillons les espaces de circulation en piétonnant la voie à sens unique au nord de l'Esplanade. Le boulevard du Maréchal Joffre devient uniquement une 2x2 voies, ce qui agrandit l'espace public pour les piétons.

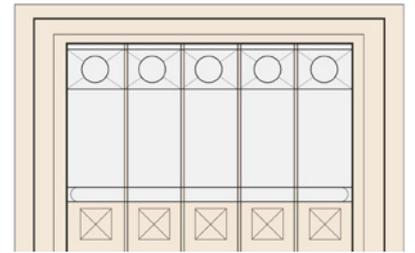
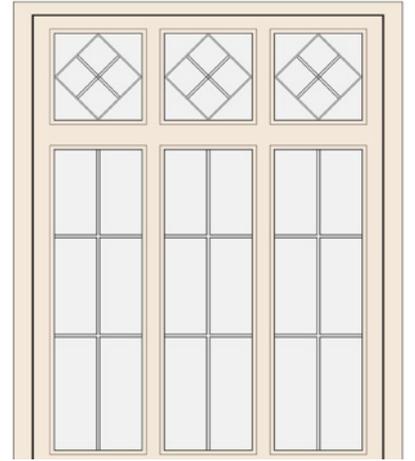
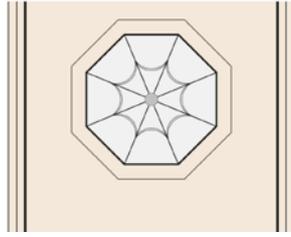
(1) UN SITE ENTRE DIFFÉRENTES STRATES URBAINES



(2) D'UN NO MAN'S LAND À UNE ENTRÉE DE VILLE - STRATIFICATION HISTORIQUE DU SITE AUTOUR DE LA MAISON DU PEUPLE



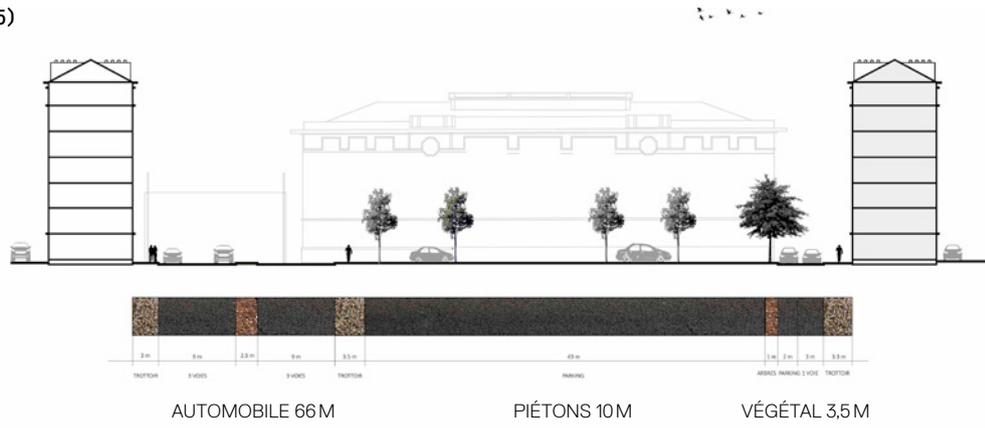
- (3) RETROUVER L'IDENTITÉ
ORIGINELLE DE LA FAÇADE –
RESTITUTION DES MENUISERIES
DANS LEUR COMPOSITION
D'ORIGINE



- (4) PLAN DE MASSE DU PROJET – RETRAVAILLER LES ESPACES
URBAINS AVEC LA COULÉE VERTE



(5)



(5) TROIS COUPES SUR LE COURS

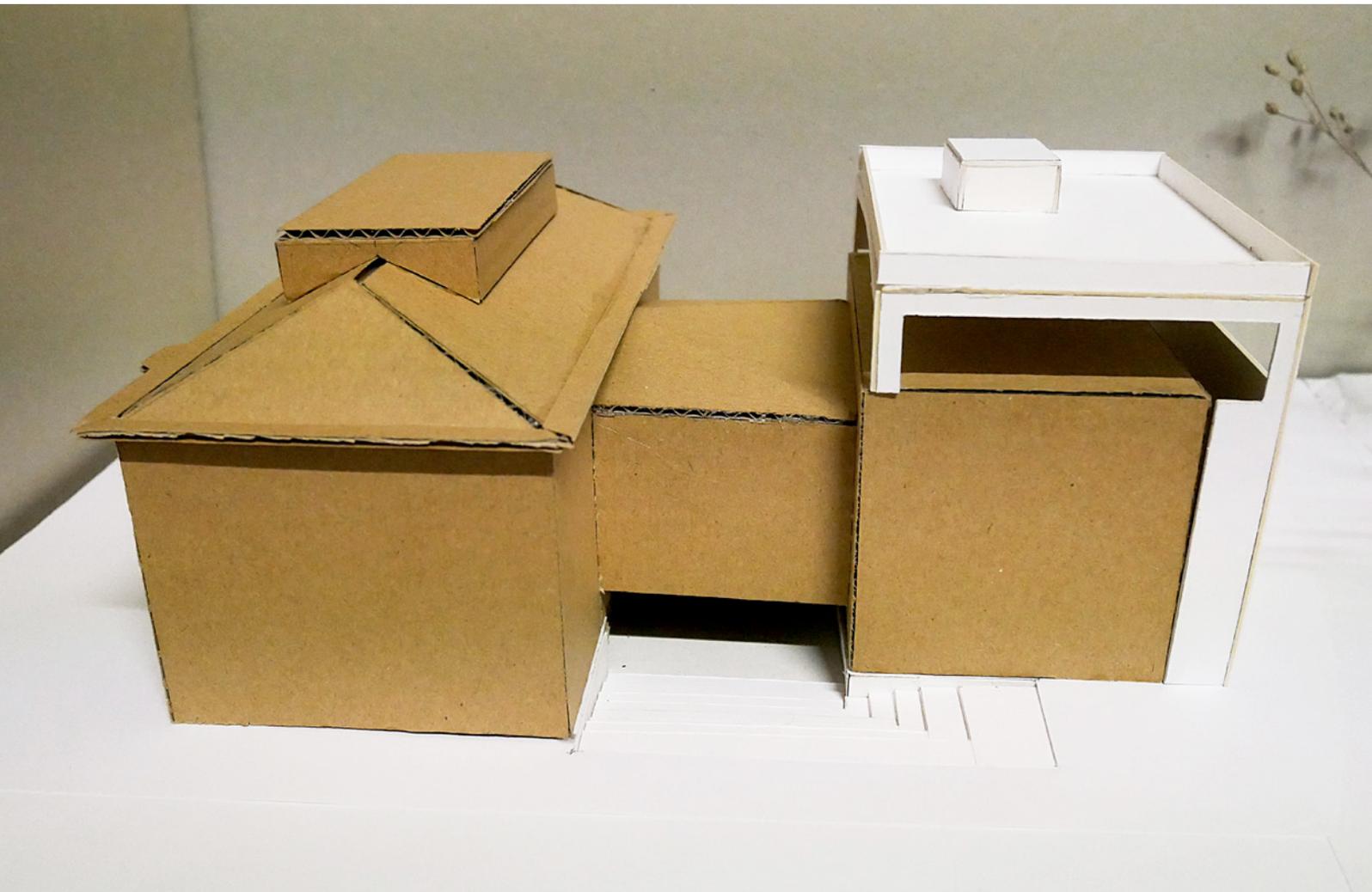
(6) PERSPECTIVE EXTÉRIEURE – UN VOLUME RECOMPOSANT LA FAÇADE ARRIÈRE AVEC UN ROOFTOP OFFRANT UNE VUE PANORAMIQUE SUR LA VILLE

(7) PHOTOGRAPHIE DE LA MAQUETTE – RETRAVAILLER LE VOLUME PAR UNE SURÉLÉVATION ET LE SOUS-SOL AVEC UN NOUVEL ACCÈS



(6)

(7)





La ville de Belfort possède un passé militaire et industriel considérable. La cité du Lion est façonnée par un urbanisme et une architecture de défense. C'est une ville à fort potentiel patrimonial grâce à la vieille ville, les forts et l'architecture moderne du XX^e siècle. Le projet de construction de la Maison du Peuple date de 1912 avec un premier plan syndical. C'est seulement à partir de 1922 que la municipalité relance le projet. Par ailleurs, en 1926, un plan d'embellissement et d'extension est adopté et présente l'aménagement de l'Esplanade des fêtes. L'ensemble est inauguré par de grandes fêtes en 1936. Le bâtiment a été créé pour la population afin de devenir un lieu de rencontre, de loisirs, de formation et de culture. Ce lieu propose également des salles de réunion, des espaces pour les partis politiques et syndicaux. Par ailleurs, il y a une salle de concert qui a été rénovée en 1998. L'emplacement de la Maison du Peuple a été impacté par la jonction entre l'ancien quartier militaire rénové en logements collectifs et l'ancien quartier ouvrier pour créer un nouveau lien entre les deux comme une interface. Plusieurs rénovations ont été réalisées. Dans un premier temps en 1981, une première restructuration améliore l'accès. Une seconde opération restructure la salle de spectacles et la construction d'une nouvelle scène. En 2004, l'ensemble des façades est ravalé. Le prochain projet consiste à la rénovation des fenêtres. Le diagnostic montre que ce lieu est un véritable carrefour au cœur de plusieurs flux tels que le campus universitaire, les différentes mosaïques urbaines de logements et le devenir de la trame verte. La démarche cherche à rendre la place plus qualitative pour recréer un espace plus vert et plus social favorable à de grands événements à l'échelle du Grand Belfort comme du quartier. On peut constater que certains aménagements compliquent la démarche, notamment le boulevard Joffre (D83) ainsi que la ligne de chemin de fer. L'Esplanade a eu une identité de lieu festif alors qu'aujourd'hui nous nous retrouvons avec un parking de 400 places.



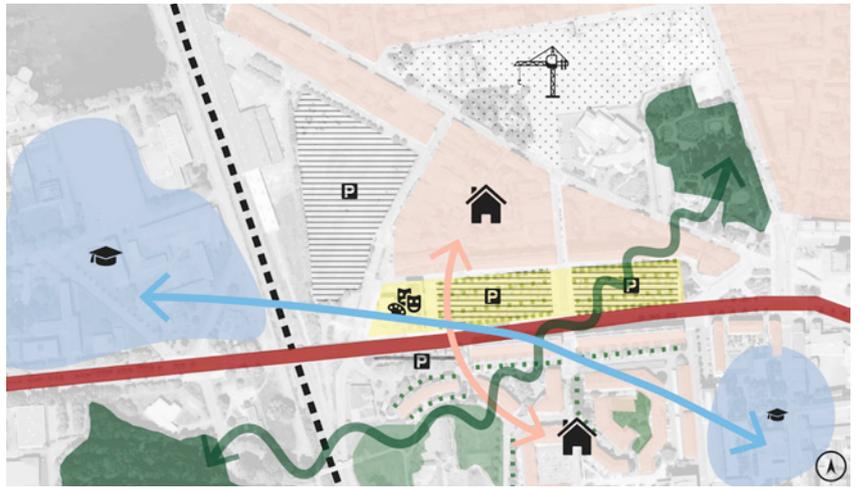
Le travail sur cet ensemble consiste à requalifier plusieurs zones : au niveau de l'urbanisme, la place est entièrement vidée de ses voitures pour créer une place où le végétal contribue à la mise en perspective de la Maison du Peuple. L'attractivité du lieu est également étudiée afin d'offrir des espaces accueillant des terrasses de restaurants et de bars pour faire vivre la place ombragée par le couvert végétal. Des manifestations, des concerts urbains, des cinémas en plein-air sont rendus possibles sur le site. Les rues sont par ailleurs retravaillées et redimensionnées, pour la D83, avec une réduction des voies et une sécurisation de la piste cyclable. Les espaces piétons et les pieds d'immeubles sont plus larges, plus verts et donc plus agréables. Le boulevard de Lattre de Tassigny devient entièrement piéton et accueille les terrasses. Le parking le long de la ligne de chemin de fer s'intègre dans la trame verte en étant végétalisé et avec des noues paysagères pour une meilleure gestion des eaux pluviales et de la biodiversité.



Au niveau de l'architecture, le projet de restructuration de la Maison du Peuple cherche à requalifier la séquence d'entrée en créant un nouvel escalier. Les menuiseries en façades sont rétablies de façon à rendre sa monumentalité à ce bâtiment. Il s'agit d'un retour à l'architecture d'origine de la Maison du Peuple qui était davantage ouverte à son époque ; cela passe notamment par l'ouverture d'une partie de certains planchers afin de retrouver des doubles hauteurs. Le rez-de-chaussée est ouvert avec un grand hall qui favorise la rencontre et le rassemblement. Afin d'adapter les fonctions de cette maison à son époque, la Maison du Peuple développe de nouvelles activités diversifiées.

(1) UN POINT DE RENCONTRE –
SYNTHÈSE DES FONCTIONS
ET CONNEXIONS DU SITE
ET DE SES ABORDS

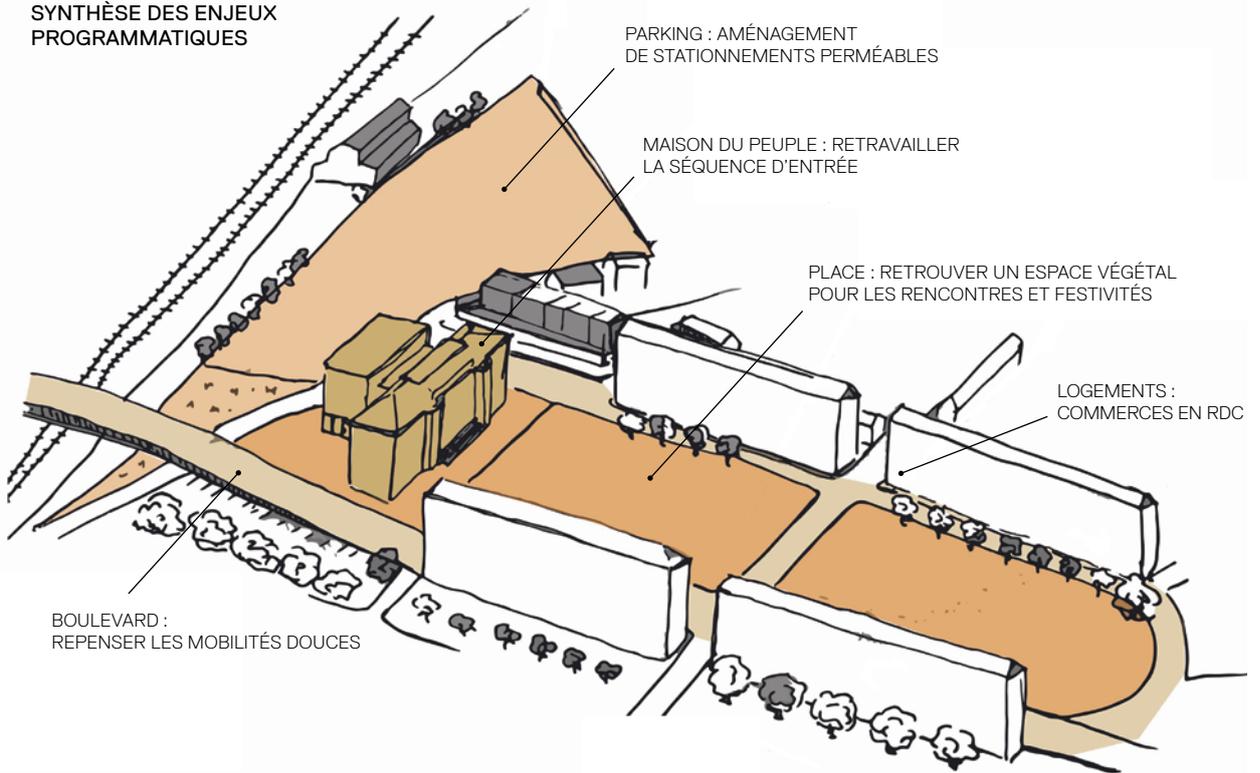
-  MAISON DU PEUPLE
-  VOIE DE CIRCULATION PRINCIPALE
-  VOIE DE CHEMIN DE FER
-  ZONE DE PARKING
-  HABITATIONS
-  ZONE EN COURS DE CONSTRUCTION
-  PÔLE UNIVERSITAIRE
-  RELATIONS À AMÉLIORER
-  PARCS
-  ESPACES VERTS
-  ARBRES
-  TRAME VERTE À POURSUIVRE



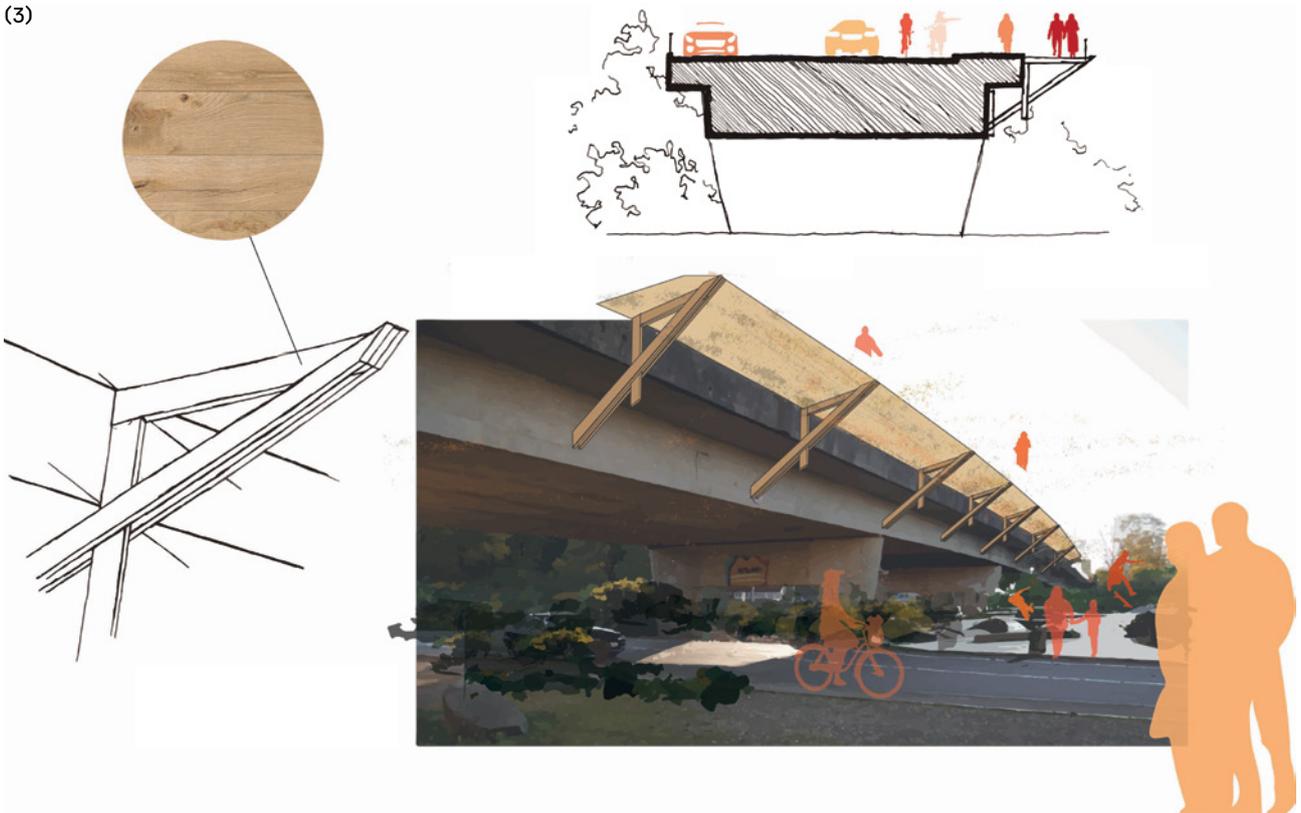
0 100
50 150 m



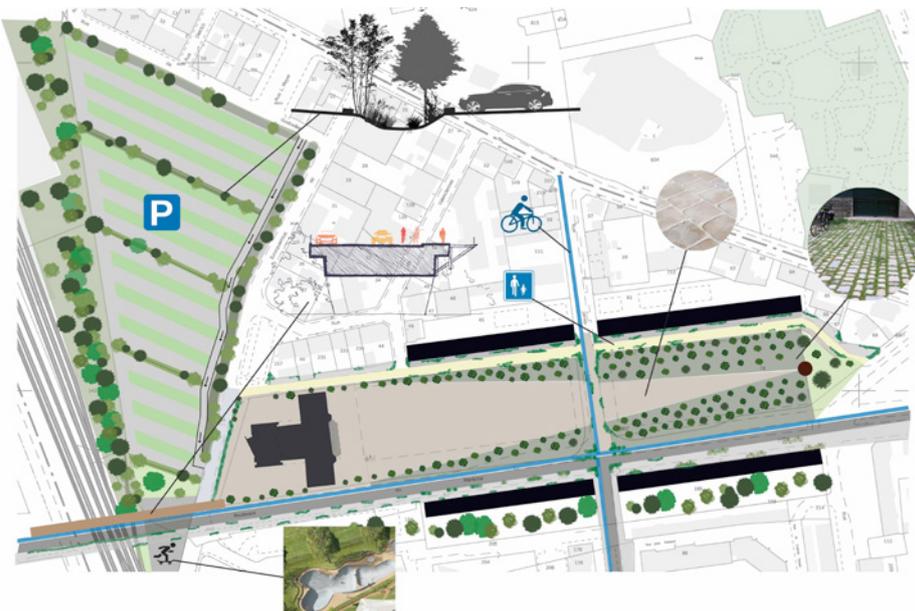
(2) SYNTHÈSE DES ENJEUX
PROGRAMMATIQUES



(3)



(4)



(3) REPENSER LA CONNEXION EST-OUEST DU SITE ET LA MOBILITÉ

(4) PLAN MASSE PROJET - TRAITEMENT PAYSAGER ET MOBILITÉ

(5) PERSPECTIVE EXTÉRIEURE DU PARVIS

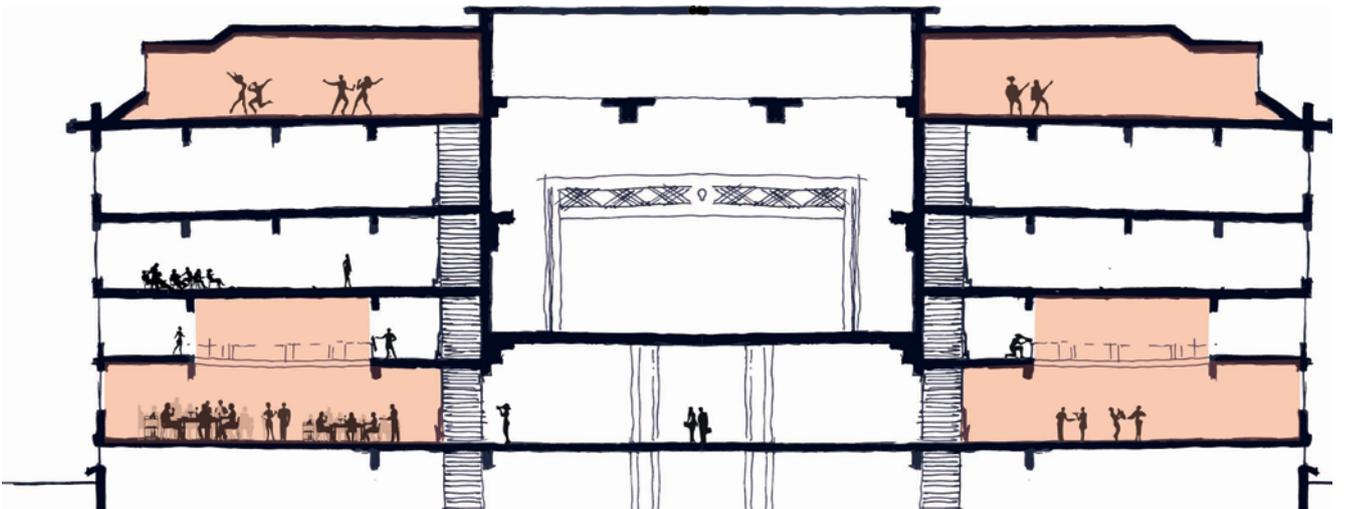
(6) COUPE LONGITUDINALE PROGRAMMATIQUE - RETROUVER LES VOLUMES DES ANCIENS ESPACES HISTORIQUES DE RÉCEPTION DANS L'OUVRAGE AU RDC ET EXPLOITATION DU POTENTIEL DES COMBLES

(7) FAÇADE PRINCIPALE DU PROJET - RETRAVAIL DES MENUISERIES ET DE LA SÉQUENCE D'ENTRÉE

(5)



(6)



(7)





La Maison du Peuple, bâtiment emblématique du patrimoine contemporain de Belfort mais néanmoins peu connue de ses habitants, a été édifée entre 1927 et 1933 dans le style Art Déco assumé, elle est avant tout un lieu permettant à la classe ouvrière d'y organiser des assemblées politiques et sociales, mais abrite également des infrastructures culturelles comme une bibliothèque et une salle de spectacles. Plus largement, le quartier dans lequel elle s'implante est devenu un lieu d'expérimentations et de réalisations architecturales pour son architecte Paul Giroud, lui-même belfortain. Dès les années 50, le site est doté de quatre barres d'une centaine de mètres de long de part et d'autre de la Maison du Peuple. Plus tard, dans les années soixante-dix, Giroud referme l'esplanade par un dernier projet de tour accueillant les locaux de la Caisse d'Épargne. La maison fait l'objet de plusieurs rénovations dans les années 80 avec une modification majeure à l'arrière du bâtiment qui accueille désormais l'extension de la salle de spectacles. Aujourd'hui, cet édifice et l'esplanade qu'elle surplombe sont labellisés Patrimoine remarquable du XX^e siècle. Le Boulevard du Maréchal Joffre se trouve au pied du bâtiment de logements sociaux côté sud. C'est un axe structurant de la ville de Belfort qui relie les anciennes cités ouvrières de l'ouest au centre-ville en passant par un pont qui enjambe la voie ferrée derrière la Maison du Peuple. Ce boulevard est indispensable à la ville mais forme une séparation de 6 voies entre les deux rangées de bâtiments créés par Giroud et pollue remarquablement la façade nord des bâtiments côté sud.



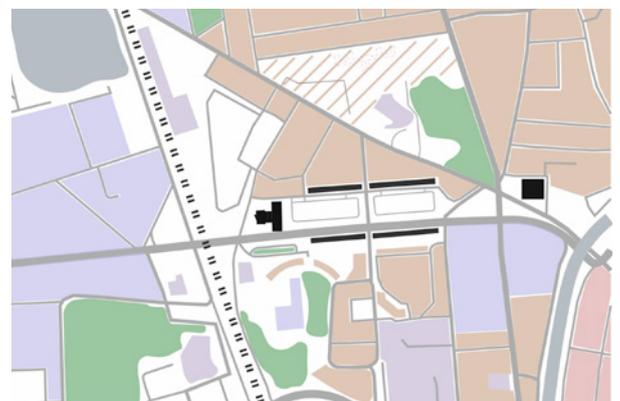
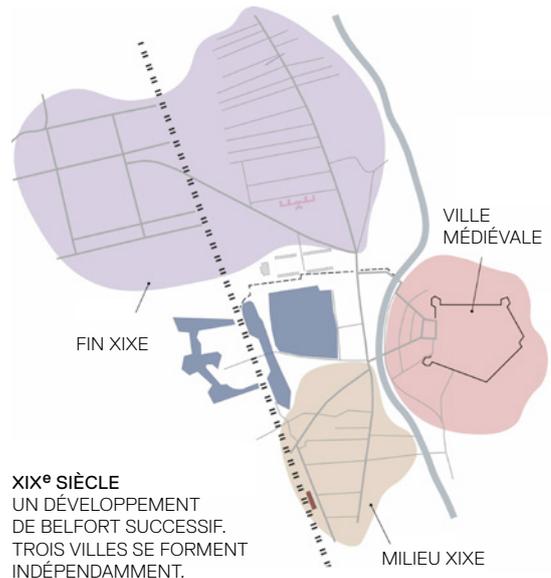
La Place de la Résistance, autrefois appelée l'Esplanade des fêtes, a traversé les décennies en proposant différents usages : qu'elle soit un lieu de manifestations, d'accueil de la fête foraine locale ou, comme actuellement un lieu de stationnement de type "parking relais". Sa surface importante et sa proximité avec le centre-ville et certaines infrastructures scolaires en font un lieu de stationnement idéal pour les usagers, créant un phénomène de "voitures-ventouses", qui stationnent durant toute la journée. Le programme que nous avons imaginé a pour vocation principale de réduire massivement l'impact de la voiture sur ce site, de le végétaliser pour en faire un lieu plus agréable pour les habitants du quartier et plus attractif pour les habitants de Belfort. Redynamiser cette place en requalifiant les rez-de-chaussée, en mutualisant les différents quartiers qui l'entourent semble être nécessaire pour éviter le déclin de ce site et permettre à sa mise en valeur. Au niveau du bâtiment en lui-même, il s'agit d'améliorer son accessibilité à l'arrière pour les camions de livraison des décors.



Afin de faire de cette place un endroit attractif et en lien avec le contexte historique de la Maison du Peuple, nous avons imaginé aménager en son centre un amphithéâtre enterré à ciel ouvert. Accessible par des gradins, prolongement des escaliers de la maison, mais également de l'autre côté par un système de larges terrasses herborisées, il peut accueillir débats, projections ou autres événements culturels ponctuels. Un large mur sépare l'espace amphithéâtre de l'espace terrasses, également investi d'une buvette éphémère et d'un espace d'exposition. Ce dispositif de terrasses permet une mise en scène du bâtiment de la Maison du Peuple avec un dégagement progressif de la vue. Au niveau des flux, la suppression des parkings et de certaines voiries de la D83 est mise en œuvre, réduisant la pollution sonore et atmosphérique du site. Les rez-de-chaussée des immeubles latéraux sont requalifiés en espaces de coworking ou de commerces tandis que le parking se situant quelques mètres à l'arrière du bâtiment conserve sa fonction en étant réaménagé et déminéralisé.

(1) UNE ESPLANADE À LA JONCTION DE DEUX VILLES –
DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE DE LA VILLE ET DU QUARTIER

- LA SAVOUREUSE ET L'ÉTANG BULL
- AXE DE CIRCULATION
- || || VOIE FERRÉE
- - - ENCEINTE MILITAIRE
- FORTIFICATION VIEILLE VILLE
- GARE DE BELFORT (1858)
- ENSEMBLE URBAIN PAUL GIROUD
- /// OPÉRATIONS LOGEMENTS FUTURS
- HÔPITAL SAINT-ANTOINE (DÉTRUIT RÉCEMMENT)
- INDUSTRIES - CITÉ OUVRIÈRE
- QUARTIER GARE
- VIEILLE VILLE
- BÂTI MILITAIRE
- ÉQUIPEMENT ÉDUCATIF
- ÉQUIPEMENT DE LA VILLE
- ESPACES VERTS
- LOGEMENTS

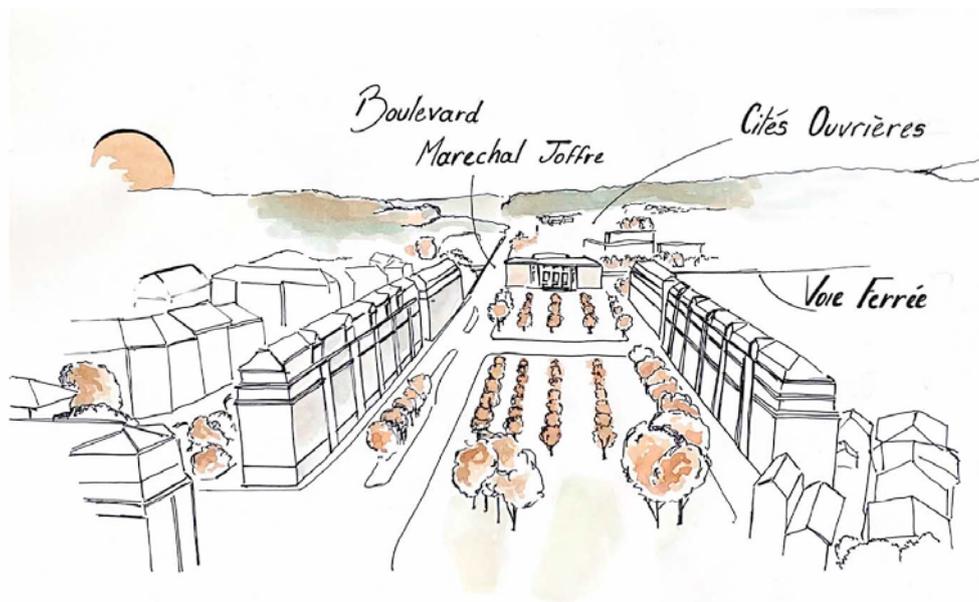


- (2) COMPOSITION DE L'ESPLANADE AVEC LA MAISON DU PEUPLE
- (3) PLAN DE MASSE CONTEXTUALITÉ – TRAVAILLER SOUS L'ESPLANADE POUR CONSERVER L'IDENTITÉ SPATIALE DU LIEU
- (4) COUPE TRANSVERSALE SUR LE PARVIS ET LE PROJET

(2)



PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE 1956

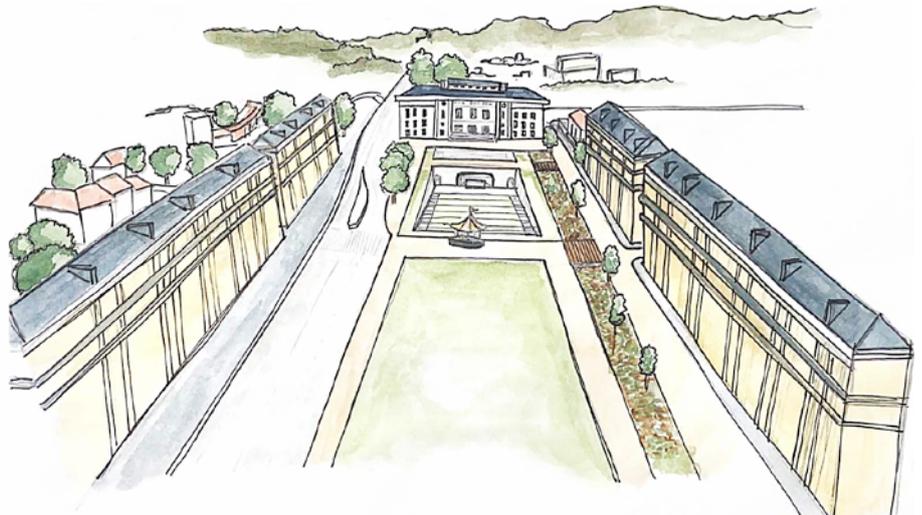
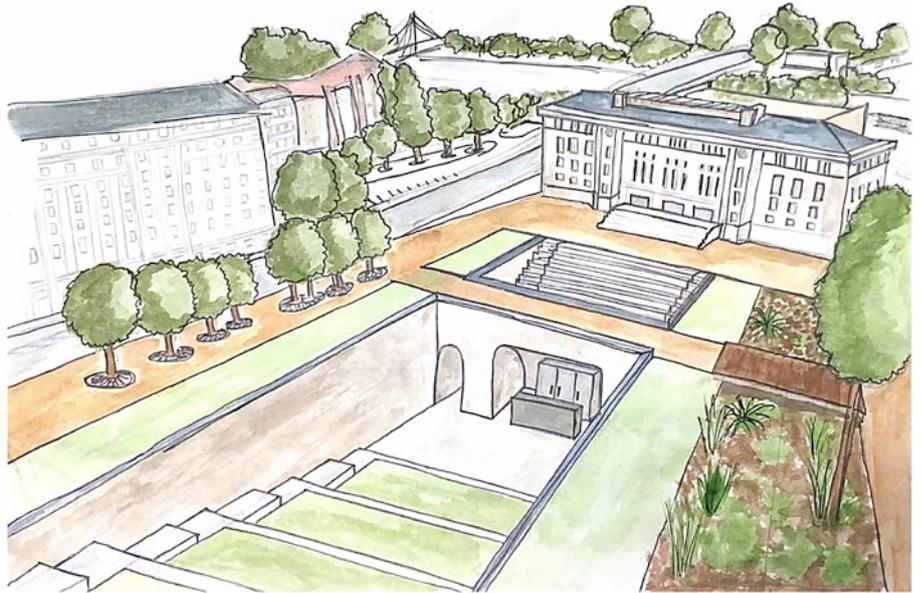


CROQUIS DE L'ESPLANADE

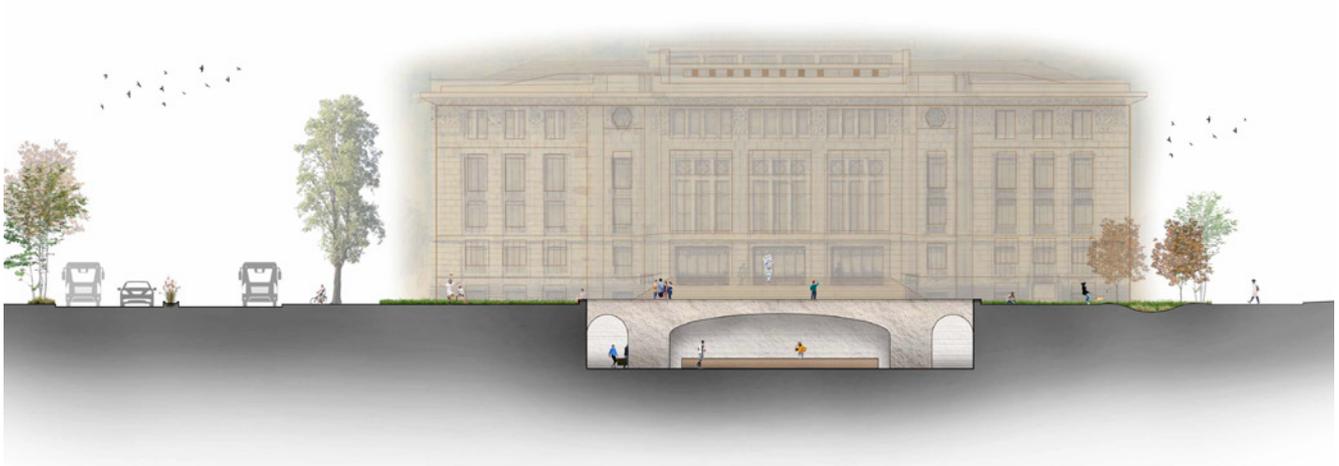


(3)

(4)



(5)



(6)

(5) PERSPECTIVES PROJET SUR L'ESPLANADE
(6) PERSPECTIVE FAÇADE ARRIÈRE



La Maison du Peuple est livrée en 1933 et vise à devenir un lieu de rencontre, de loisirs et de formation de la population ouvrière. Elle se situe sur une esplanade qui est composée de trois types de bâtiments différents réalisés par le même architecte, Paul Giroud. Il implante la Maison du Peuple au bout d'un nouveau boulevard dans la prolongation de la rue de la gendarmerie et d'un groupe d'immeubles, un musée et une école. Le site a été choisi pour sa forme rectangulaire, résultat d'un passé militaire. Le projet d'Esplanade vient combler le vide entre les casernes militaires et relie les deux villes, commerciale au sud et ouvrière au nord. L'Esplanade a servi d'espace de rencontre pour différents types de manifestations, militaires ou politiques tandis que la Maison du Peuple a été un lieu d'éducation populaire qui s'est estompé à la délocalisation de sa bibliothèque.

Les immeubles entourant la place sont érigés jusqu'en 1956. En 1967, un pont est construit afin de relier la ville de l'autre côté de la voie ferrée au boulevard. De 1988 à 1993, la place de la voiture prend de l'ampleur sur l'esplanade. Plusieurs campagnes de restauration ont touché la Maison du Peuple. La première s'est achevée en 1881 et visait à mettre aux normes les intérieurs. En 1998, la salle de spectacles a fait l'objet d'un agrandissement et d'une restructuration. Plus récemment, les façades ont été restaurées. Le site a une position stratégique. En effet, situé sur l'axe d'entrée et de sortie de ville du boulevard du Maréchal Joffre, le site possède une grande visibilité et accessibilité. Il est desservi par tous les types de transports et situé à 15 minutes à pied du centre-ville dit centre administratif. On y retrouve également une grande piste cyclable et plusieurs parkings. On peut ajouter à ses atouts sa proximité avec le parc du Bois d'Essert et le square Emile Lechten qui en font un lieu de passage important et attractif. La localisation de la fête foraine à l'arrière du bâti justifie la dimension du parking. Au pied du centre boursier, on retrouve une belle perspective sur la Maison du Peuple et les logements collectifs de la place. Ces avantages présentent aussi des inconvénients tel que le trafic renforcé par la départementale et le boulevard Maréchal Joffre qui rendent l'espace très bruyant. De plus, le site est fortement minéralisé avec notamment les nappes de parking en béton enrobé et les espaces piétons en béton désactivé. Malgré quelques espaces plus perméables comme la proximité avec le square et le bois ou encore quelques arbres sur l'esplanade, l'espace de la Maison du Peuple reste majoritairement minéral.



Les enjeux du site sont multiples en raison de la surface étendue du projet. Parmi ceux-ci, nous identifions la question d'habiter et de circuler autour de l'Esplanade. Nous souhaitons travailler sur l'occupation des rez-de-chaussée et la réduction des nuisances sonores. Il est possible de rendre l'espace à tous en restructurant le centre de la place et en créant un lien entre l'avant et l'arrière de la maison, aujourd'hui deux espaces très distincts. L'enjeu de (re)valoriser et de redynamiser l'espace est une source d'interrogation pour l'Esplanade et les friches présentes le long des voies ferrées et pour la redécouverte du patrimoine de la Maison du Peuple. La mise en scène du patrimoine Art Déco de l'espace nous paraît être cruciale. La création d'une centralité permet de retrouver de l'attractivité dans le quartier tout en redécouvrant un pôle commercial à l'avant et un pôle culturel à l'arrière en revalorisant la question de l'habiter de ce quartier.



Trois items clés sont au cœur de notre projet : il s'agit de revaloriser, redynamiser, et mettre en scène. Le premier point est la revalorisation de l'Esplanade. Elle est la vitrine du quartier et propose des espaces dédiés massivement à la voiture. Pour pallier cela et opérer une transformation adaptée, nous envisageons la piétonisation du boulevard de Lattre de Tassigny le long des immeubles et la conversion des rez-de-chaussée, aujourd'hui très délaissés, en commerces de proximité. Les rez-de-chaussée donnant sur la départementale, abritent plutôt des services. Le parking actuel est repensé pour offrir d'un côté un parc dans l'esprit d'un jardin de ville, et de l'autre retrouver un espace de parking paysager comportant trois rangées de stationnement. L'implantation de commerces et d'un parc sont une réponse à notre constat sur la maison du peuple qui demeure un espace très traversé mais sur lequel on s'arrête peu. Pour temporiser les déplacements, une allée piétonne offre une perspective paysagère de la Maison du Peuple et temporise les déplacements. Cette progression paysagère permet de concevoir une place plus attractive à l'échelle du quartier mais aussi de la ville. Elle crée un gabarit progressif entre l'espace de la route et l'immeuble de logements. Au-delà de l'aspect esthétique ou urbanistique,

la qualité de vie est également un facteur important à prendre en compte. En effet, dans ce plan, chaque utilisateur retrouve sa place. Les logements sociaux bénéficient de commerces et services dynamiques, stimulant la vie de quartier neuve. La Maison du Peuple renoue avec le contexte de construction Art Déco de l'esplanade. Les mises en scènes considèrent le bâtiment en tant qu'œuvre d'art totale, notamment la création d'un "tapis rouge" qui érige le bâtiment au rang d'exposition à taille réelle et lui redonne son importance de l'époque. Ce tapis, matérialisé par une résine rouge couvrant une partie du sol, lie les espaces à la fois à l'avant de la Maison du Peuple, mais aussi l'arrière dans le but de les connecter.

Nous questionnons le patrimoine antérieur de la Maison du Peuple alors que la restructuration intérieure de 1981 a obstrué certains aspects de l'architecture ; à commencer par le hall d'entrée, le sas qui cache le volume de la pièce et le bureau du concierge qui ne fait pas face à l'entrée. Les salles de réunion du troisième étage abritent un plafond décoré et un système de lumière par verrière et lanterneaux. Nous choisissons de créer une salle de conférence qui puisse rayonner à l'échelle départementale. D'autres modifications importantes sont apportées au rez-de-chaussée concernant les salles de réunion de l'aile gauche pour y placer à la fois une bibliothèque avec une documentation sur le quartier, l'architecte et les archives de la Maison du Peuple. Dans la salle accolée, notre projet se poursuit avec une salle éducative dans l'esprit d'une ludothèque. Un skate-park et une guinguette sont développés sur la friche ferroviaire qui se trouve à l'arrière du bâtiment. Le parking devient un espace multifonctionnel qui peut à la fois accueillir la fête foraine, des foires, des expositions et d'autres manifestations culturelles en lien avec l'espace de restauration à proximité. Véritable lien entre le bâtiment et l'espace à l'arrière, la façade arrière est utilisée comme écran géant. Le fil rouge qui redynamise l'avant et l'arrière du site a son point de convergence au niveau de la Maison du Peuple.

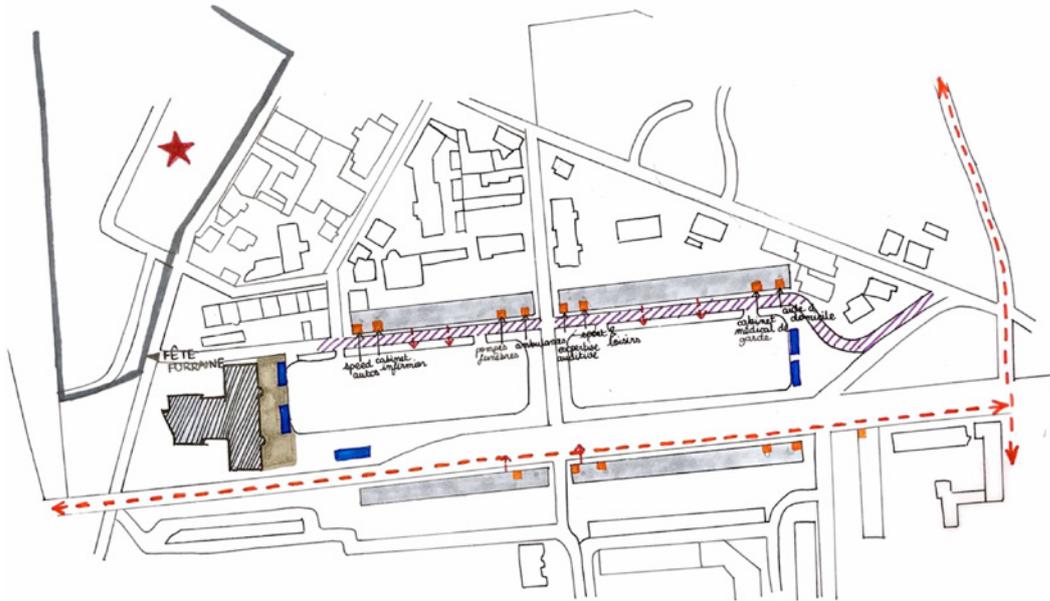
(1) UN SITE PEU ATTRACTIF DANS SES USAGES

A) UN SITE AUX USAGES LIMITÉS

- DES COMMERCES EN RDC PEU ATTRACTIFS
- AMÉNAGEMENT TYPE BANC
- FÊTE FORAINE PRÉSENTE UN MOIS PAR AN
- PARVIS SOUS-DIMENSIONNÉ

B) UN SITE TRÈS TRAVERSÉ MAIS SUR LEQUEL ON S'ATTARDE PEU

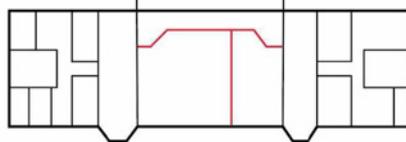
- AXES MAJEURS À FORTE AFFLUENCE
- VOIRIE PEU PASSANTE



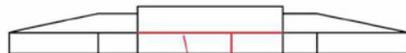
(2) DES ESPACES À RESTITUER

- À DÉCONSTRUIRE
- À REDÉCOURIR
- À CONSTRUIRE

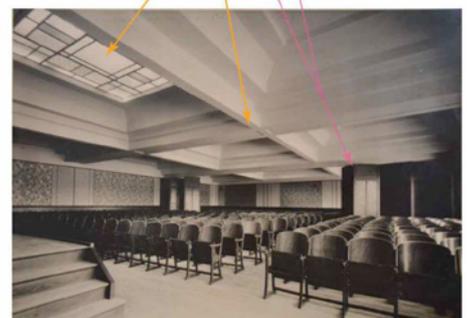
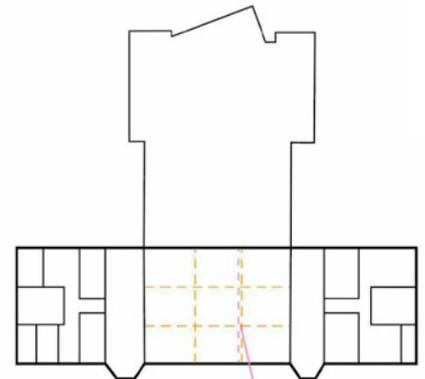
PLAN D'ÉTAGE



COUPE SCHÉMATIQUE

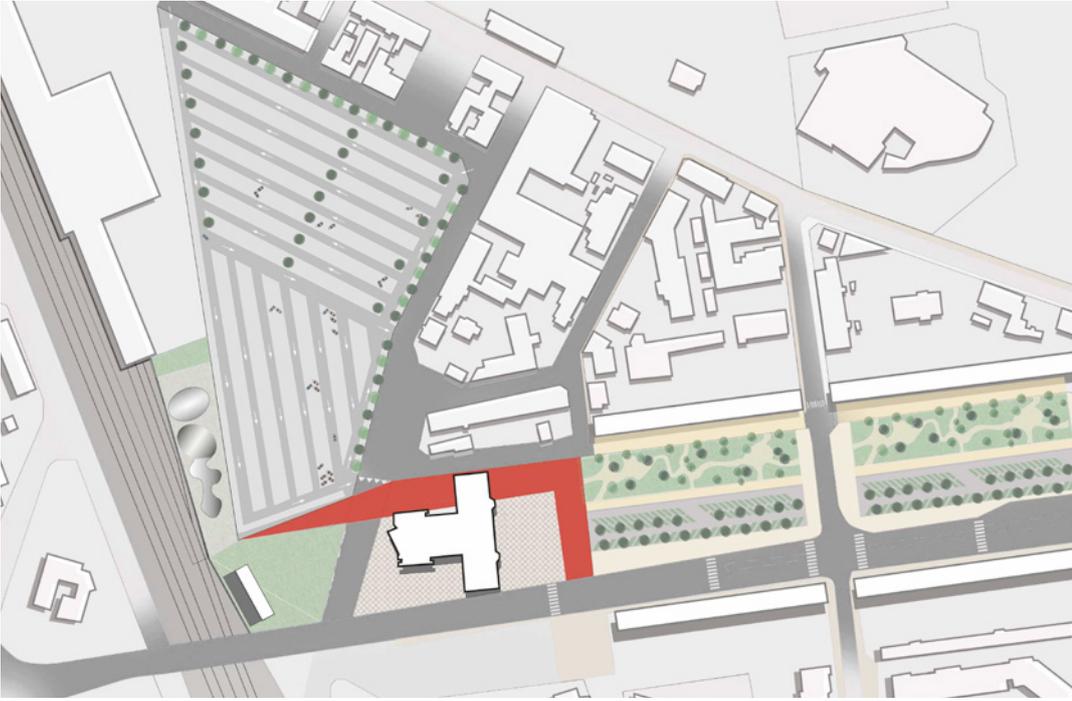


AVANT



APRÈS

(3)



(4)

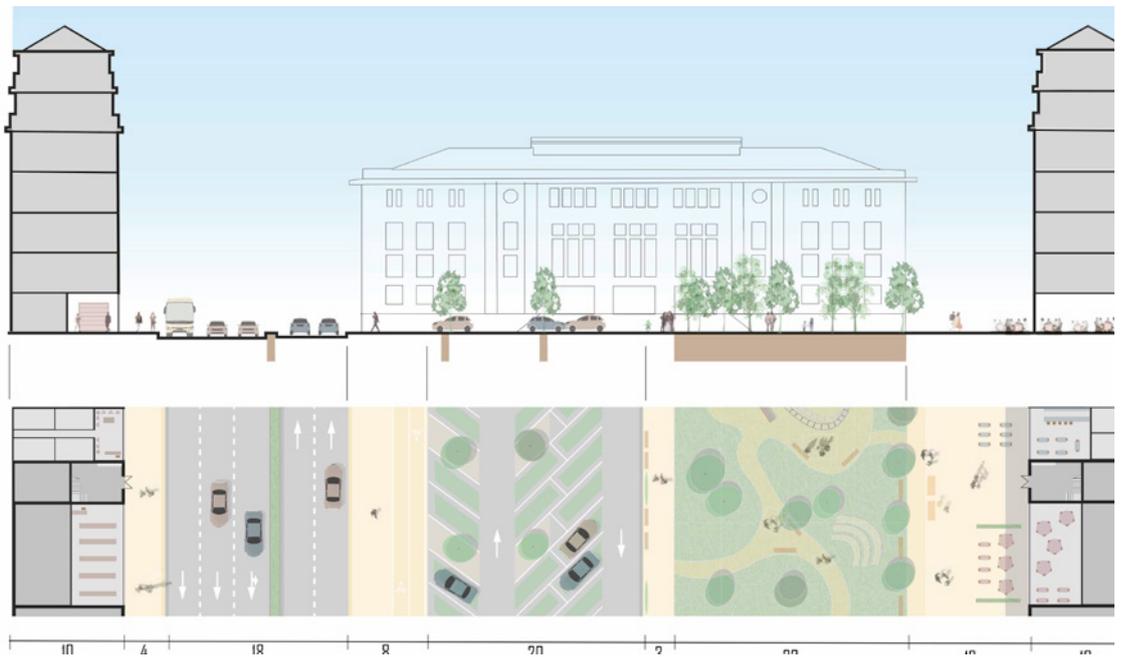


- (3) PLAN DE MASSE DU PROJET - FIL ROUGE
ENTRE L'ESPLANADE REPENSÉE ET LE PARKING VÉGÉTALISÉ
- (4) PERSPECTIVE DE LA GUINGUETTE
- (5) PERSPECTIVE DEPUIS L'ESPACE PIÉTONNISÉ
- (6) COUPE FONCTIONNELLE DE L'ESPACE PUBLIC RETROUVÉ



(5)

(6)



Belfort

ARCHI TECTES — ENCADRANTS

2021 — 2022



Hélène Corset-Maillard

ARCHITECTE URBANISTE EN CHEF DE L'ÉTAT, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE.

Après ses études d'architecture menées principalement à Nancy et à l'institut d'architecture de la Cambre à Bruxelles, Hélène Corset Maillard complète sa formation par un DESS sur les pratiques européennes de l'architecture à l'Institut National Polytechnique de Lorraine et à l'école d'architecture de Nancy. Elle obtient en même temps un diplôme de fin d'études au conservatoire à rayonnement régional de Nancy en classe d'orgue en 1999. Elle travaille d'abord dans un cabinet d'architecture à Colmar, puis dans une agence de paysage à Strasbourg, principalement sur des projets d'habitat et de renouvellement urbain. En 2001, elle intègre le corps des architectes urbanistes de l'État, d'abord au service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Moselle, et complète parallèlement sa formation dans le domaine du patrimoine au centre des hautes études de Chaillot à Paris. En 2006 elle prend la direction du STAP des Ardennes tout en intégrant en 2008 un cycle de cours à l'IFRB (institut de formation et de recherche en bâtiment) de Reims sur le développement durable et la qualité environnementale en architecture. En 2013, elle prend la direction de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Bouches-du-Rhône. Sur ce territoire, elle travaille avec les acteurs de l'architecture afin de développer des outils d'accompagnement et de projet en faveur du patrimoine, de sa reconnaissance et de sa réutilisation. Elle participe activement à la création des sites patrimoniaux de Marseille, Saint-Rémy de Provence, Les Baux, mais également à la promotion de la création architecturale dans les centres anciens. Particulièrement intéressée par les enjeux environnementaux, sociaux et culturels liés à la réutilisation contemporaine du patrimoine bâti, elle porte ces sujets dans le cadre de ses missions à l'UDAP des Bouches-du-Rhône et intervient à l'école d'architecture de Nancy depuis 2009, dans le cadre du module en cycle licence intitulé « Semaine Architecture et Patrimoine ». Depuis 2019, Hélène Corset Maillard est en charge de la direction de l'école nationale supérieure d'architecture de Marseille, dans le contexte de création prochaine de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires qui regroupera sur un même site l'école d'architecture, l'institut d'urbanisme et d'aménagement régional et l'école nationale supérieure du paysage.

Jennifer Didelon

MAÎTRE DE CONFÉRENCES TITULAIRE À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY, RESPONSABLE DU DOMAINE ARCHITECTURE HISTOIRE ET PATRIMOINE, ARCHITECTE DU PATRIMOINE.

Jennifer Didelon est diplômée architecte-ingénieure de l'université technique de Dresde et architecte du patrimoine du centre des hautes études de Chaillot en 2006. Elle enseigne depuis 2011 (écoles d'architecture de Paris-Belleville et de Nancy) avant sa titularisation en 2015 dans la discipline TPCA / théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine. Elle est en charge de l'enseignement de projet en cycle Master et PFE, de la Semaine Architecture et Patrimoine en 3^e année de cycle Licence et d'un cours magistral sur les pathologies. Elle encadre également des étudiants en HMONP et organise chaque année le workshop international Re-fact portant sur la réhabilitation du patrimoine industrielle. Elle est membre du conseil scientifique du Réseau pédagogique et thématique Architecture, Patrimoine et Création. Parallèlement à l'enseignement, Jennifer Didelon exerce en tant qu'architecte du patrimoine libérale sur des projets de restauration, réhabilitation et mise en valeur d'édifices anciens et de constructions neuves. Elle crée sa propre structure BDAP en 2008, après avoir travaillé pour les agences KAAN architectes (NL), Nasrine Seraji et Philippe Prost. L'approche de l'agence BDAP témoigne de l'importance accordée au déjà-là, qu'il s'agisse du site lui-même ou de constructions existantes, à leurs qualités et aux potentialités de leur métamorphose. Sa pratique s'appuie ainsi sur une attention aux matériaux utilisés, à leur mise en œuvre et à leur pérennité.

Matthieu Lardière

DIRECTEUR DU CAUE DE SAÔNE ET LOIRE, ARCHITECTE DU PATRIMOINE.

Architecte diplômé du Centre de hautes études de Chaillot, Matthieu Lardière a collaboré avec plusieurs agences lyonnaises auprès d'architectes du patrimoine et d'architectes en chef des monuments historiques. Il travaille alors sur des problématiques urbaines mêlant enjeux actuels et mise en valeur du patrimoine ainsi que sur des édifices prestigieux. Considérant l'architecture et le patrimoine comme un véritable enjeu sociétal, il rejoint le réseau des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'envi-

ronnement (CAUE) afin de mettre ses compétences d'expertise à disposition du large public et de promouvoir la profession d'architecte du patrimoine en milieu rural. Travaillant au sein d'une équipe pluridisciplinaire sur des missions de sensibilisation et de conseils, il prône la valeur le patrimoine paysager, urbain ou bâti, comme vecteur du projet. Dans cet objectif, il participe à des publications collectives ayant pour vocation de faire connaître l'architecture vernaculaire au public. Sensible à la formation des jeunes architectes, Matthieu Lardière a travaillé à la mise en place d'ateliers sur site mettant en lien les étudiants du master héritage et durabilité de l'école d'architecture de Lyon et les différents acteurs du département de l'Ain, comptant parmi eux l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP), la direction départementale des territoires et des communes. Il est actuellement directeur du CAUE de Saône et Loire en région Bourgogne Franche-Comté.

Antoine Brochard

ARCHITECTE ASSOCIÉ AGENCE ABDPA (PARIS), MAÎTRE DE CONFÉRENCES ASSOCIÉ THÉORIES ET PRATIQUES CONCEPTION ARCHITECTURALE / TPCA À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY.

Diplômé de l'école d'architecture de Paris-Belleville en 2006, il poursuit sa formation par un cursus doctoral en histoire urbaine à l'école des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Avant de participer à la création de l'agence abdpa, il travaille au sein de Frenak-Jullien architectes où il participe à la conception de nombreux équipements culturels et musées. Depuis 2008, il participe à des encadrements pédagogiques dans plusieurs écoles d'architecture, dans les champs d'histoire et de projet. Il enseigne actuellement le projet architectural sur l'existant à l'ENSA Nancy. Ses travaux scientifiques portent sur des problématiques territoriales, patrimoniales et sur l'histoire culturelle de l'architecture au 19^e et 20^e siècle. L'agence abdpa développe une pratique du projet architectural et urbain articulée précisément aux patrimoines en présence. S'appuyant sur les notions d'adaptation et de réhabilitation, son travail puise dans les conditions préexistantes, les ressources de projets contemporains. Connaître en profondeur, évaluer, projeter et proposer pour chaque sujet une réponse parfaitement adaptée, constituent l'essence de cette démarche. L'agence intervient dans les

champs de la restauration et de l'adaptation de monuments historiques, dans celui de la réhabilitation écologique et de la conception biosourcée, et dans des études pré-opérationnelles, faisabilités et diagnostic sur des sites remarquables.

Au sein d'abdpa, Antoine Brochard est responsable des études historiques et stratégiques : étude patrimoniale et urbaine des sites de l'Onera, diagnostic patrimonial de la Manufacture Cosserat. Il pilote aussi les projets culturels et muséographiques de l'agence : Archéosite de la Haute-Ile, scénographie de l'exposition Architecture en Uniforme ou Tiers-lieu de Milly-la-forêt

Jean-Pascal Lemeunier

CONSERVATEUR DES MONUMENTS HISTORIQUES, À LA DRAC GRAND EST.

Lorsqu'il fait le choix, en 1997 de passer le concours d'architecte urbaniste de l'État, Jean-Pascal Lemeunier travaille dans les métiers de la conception et de la construction depuis plus de dix ans. Les concours, projets et chantiers se succèdent au sein des agences Soria, Art'ur, Menu. Une collaboration avec l'agence Perron puis le milieu des compagnons l'amènent à s'intéresser aux domaines du patrimoine, de l'urbanisme ancien et des techniques de construction traditionnelles. Ainsi, pendant cinq ans, les études urbaines, ZPPAUP et projets d'intervention dans le bâtiment complètent son expérience et le conduisent à intégrer la fonction publique et suivre la formation du Centre des hautes études de Chaillot. Après avoir occupé les postes d'adjoint en Côte-d'Or, de chef de service dans l'Aube, de conservateur de l'abbaye-prison de Clairvaux et de la cathédrale de Troyes, il devient conseiller à l'architecture pour la DRAC Grand-Est en 2017. Enfin, depuis août 2019, il est Conservateur des Monuments Historiques à la DRAC Grand-Est. Dans ces postes successifs il initie quelques dossiers originaux tels que la ZPPAUP thématique sur la Bonneterie troyenne ou la réalisation d'un film sur le même sujet : "le dossier textile". En marge de ses fonctions, Jean-Pascal Lemeunier intervient comme formateur pour l'administration, est chargé de cours à l'EPF et à l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy. Il est enfin vacataire à l'école du Louvre. Depuis septembre 2019, Jean-Pascal Lemeunier est conservateur régional des monuments historiques de la DRAC Grand Est.



fr. → en.

ENGLISH TEXTS

traduction
livret

Gaëlle Perraudin

DIRECTOR OF THE SCHOOL OF ARCHITECTURE OF NANCY

The course for students at the School of Architecture of Nancy (ENSA) includes an "intensive" study week each semester which is a complement to the classes that form the basis of their training. The aim of this week is to help students discover or find out more about a particular theme which they focus on exclusively. It is a week involving in situ observational drawing, study of construction practices, architecture and the ecological transition with an additional international dimension... In October 2021 Belfort was the subject of the Architecture and Heritage Week for students at the beginning of their 3rd year of studies.

The Architecture and Heritage Week enables students to gain practical experience of implementing a project in an exceptional heritage context like Belfort. Students obtain experience of immersion in the field outside the school where they meet a city's inhabitants, elected representatives, services and local professionals. This is a mutually enriching process offering a professionalizing experience for the students and an experience of emulation and access to creativity for these local actors.

Thanks to the involvement and commitment of Belfort's elected representatives and services, the students and their teaching and support team benefited from an ideal welcome and rich documentary resources to help them make the most of this study week. We would like to thank the City of Belfort warmly.

The Bartholdi School and the Place de l'Etuve (a square), the Porte de Brisach (gate), the Fréry market and its surroundings, the Maison du Peuple (the People's House, a theatre/concert hall) and the Fort de la Justice (a fort dating from 1826) are all inspiring sites that show the wealth and variety of Belfort's heritage and were fine sites for the students to experiment with. This publication shows the extent to which the teams responded to the challenges of each site with the secret hope that their work can provide input for the prospective visions of local actors.

Jean-Marie Herzog

DEPUTY MAYOR OF URBAN AND PUBLIC PLANNING OF BELFORT

The City of Belfort has a rich and remarkable architectural heritage including many historical monuments such as its famous Lion which was elected the French people's favourite monument in 2020. The City is proud to have welcomed the 100 students of the School of Architecture of Nancy for the Architecture and Heritage Week from October 25th to 30th 2021.

This event took place just before the first centenary of the Territory of Belfort department which is the youngest department in France. It was an enriching experience for the students, the various speakers and for Heritage local actors and professionals alike. I would like to thank the School for its interest in our beautiful architecture, for its trust and for having asked us to collaborate in this project. I would also like to thank all the people who were present, took part and invested their time thus making this week a resounding success. The week included numerous exchanges, notably at conferences and was a real highlight in Belfort's calendar. These exchanges provided a fresh, outside view of several famous and unmissable monuments in our beautiful town, thus showcasing the quality of Belfort's heritage and rich history.

The issue of heritage is growing in importance in Belfort as the city and practices rapidly evolve. Heritage enhances our understanding of the strength of the past and the places which form the image of the city.

This is why built heritage and urban heritage are, or are becoming, strong collective social values based on a visible and tangible everyday relationship in the city. Furthermore, the relationship between historical references and physical preservation provides a basis for the development of tourism - another important cultural and economic issue - which can in turn reaffirm the strength the local heritage represents.

The town of Belfort possesses a rich variety of elements that contribute to its image and define its local heritage. After a week of intensive work, the students put forward real projects which were rich in innovative ideas and highlighted the potential of the city's emblematic buildings. This work set us the challenge of incorporating their ideas into our thought about how to renovate and enhance our remarkable architecture here in Belfort.

I would like to thank once again all who took part in the 2021 Architecture and Heritage Week 2021, notably Mathilde Neuville, an architect with the Bâtiments de France (public sector architectural heritage organisation) and more particularly the School of Architecture of Nancy. I wish all the students who responded with brio to the challenge of this week every success in their professional lives.

Aymée Rogé

REGIONAL CULTURAL AFFAIRS DIRECTOR FOR BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Following the week in Nevers in 2020, the Burgundy-Franche-Comté Architecture and Heritage Week accepted the invitation from the City of Belfort and the study week was held in the heart of the city from October 25th to 30th 2021. Working in collaboration with the School of Architecture of Nancy (ENSA) and the Ministry of Culture, the City of Belfort commissioned five case

studies from the hundred or so students. The following five sites are of different sizes, periods and functions:

- the Bartholdi school and the Place de l'Etuve which raised the question of enhancing the tourist route in Belfort;
- the banks of the Savoureuse river and the Faubourg neighbourhood of Montbéliard, involving study of the links between the two banks and between the various surrounding public spaces;
- the Fréry market (1905) which required fresh study of its uses and programming for continuous usage;
- the Maison du Peuple concert hall (1933) including how to enhance the square, the back of the building and the part running alongside the railway;
- finally the Place Charles de Gaulle and the Fort de la Justice (1831) which is part of the territory's "Haxo fortified belt" and required study of its uses and indeed its future.

Following their in-depth visit of the sites on the Monday, the five teams had four days to analyse, evaluate and rethink the sites they had been assigned to work on. Tuesday and Wednesday were given over to the recent changes in Belfort and discussions with local actors. On the final two days, the students' work was directly supervised by Claudia Devaux. As is the case every year, the 2021 edition of the Architecture and Heritage week was supervised by an architect whose work and achievements are internationally recognised by her or his peers. The career and professional experience of Claudia Devaux, a graduate from the École Polytechnique Fédérale in Lausanne and the Chaillot School in Paris, have a particular resonance in a city of borders and walking like Belfort. Following five years spent working in Germany on emblematic 20th century heritage buildings from the Bauhaus School in Dessau, she is now working for the "DDA Architectes" agency on restoration and creation projects involving listed historical monuments many of which are world heritage sites. On Saturday morning, the teams were all given the opportunity to present sketches of their architectural and urban projects and their programming to a participative jury made up of teachers, architects and elected officials presided over by the Mayor of Belfort.

The five case studies presented in this brochure faithfully reflect this Architecture and Heritage 2021 week and, we hope, the origins of future projects which may reinvent the Belfort of coming years.

Karine Terral

PRESIDENT OF THE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ CROA

Our training, experience and background have led us to the idea that an architect should be open to dialogue, ready to co-construct projects and support cooperation initiatives, willing to make commitments and show mutual respect. Therefore, it made perfect sense to take part in the reception of student architects in a municipality of our territory in the formal and informal meetings between inhabitants, elected officials, students and professionals.

Our region is suffering from a certain decline and as such deserves attention and creativity. The more we associate "contemporary architecture and heritage", the more we will enhance our cities' attractiveness. There are too few architects in our region given the scale of the task at hand. Our region has 813 architects which corresponds to 28 per 100,000 inhabitants, while the national average is 45 and Germany's figure at 98. Hosting student architects for a week enhances the visibility and understanding of architects' work which produces thought and innovations that are essential today to accompany the change to our ways of living.

For these students, this study week is a unique immersive opportunity to practice analysis, question usages, make diagnoses, reveal existing architecture and benefit from this because architects are not just builders. Architects immerse themselves in the data on a site, working within the limits set by clients and the current social situation to exercise their duty to advise and propose a programmatic and/or conceptual synthesis.

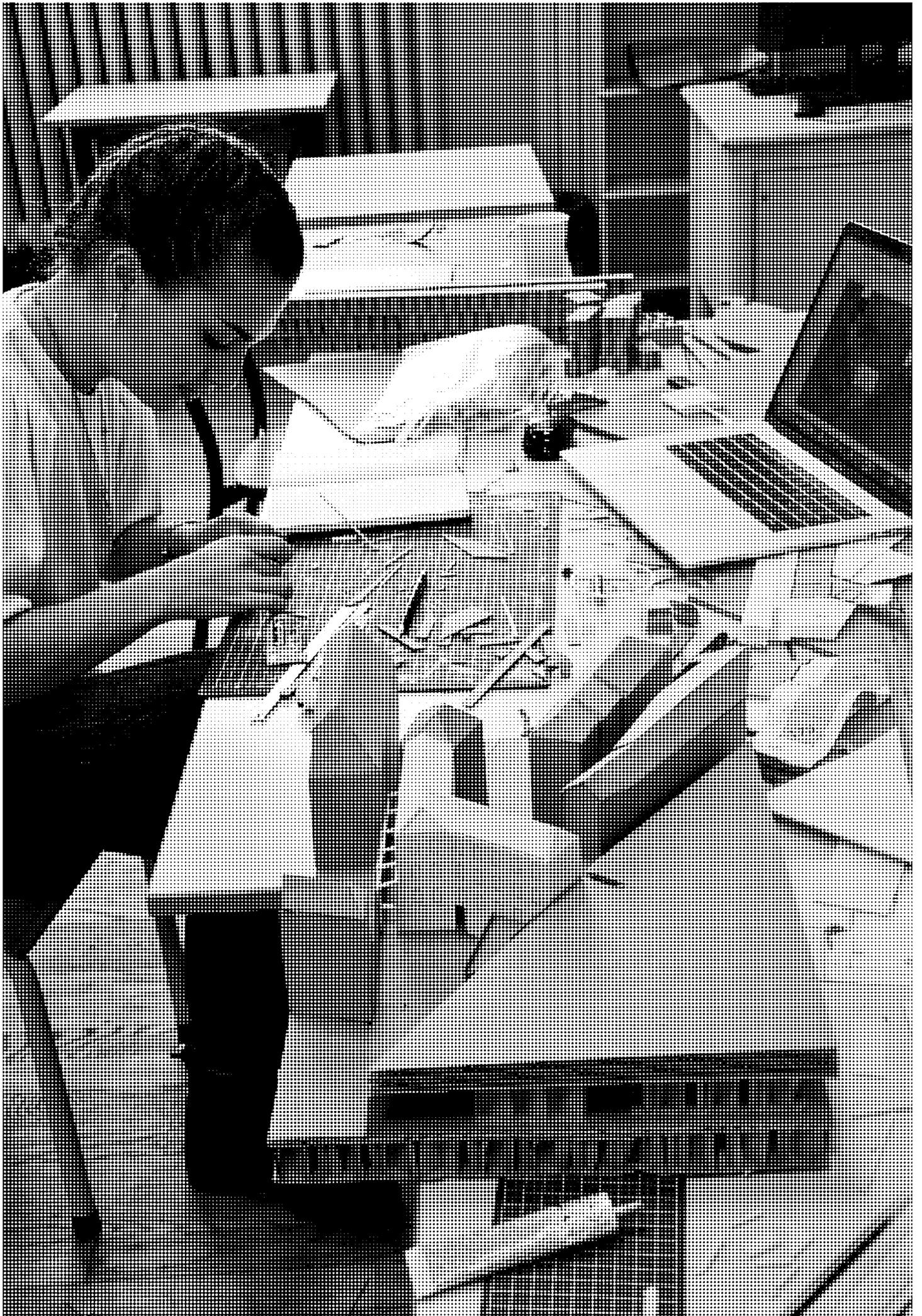
Architects are fortunate to have the law on architecture as their guide, reminding them that their work should always be in the public interest as regards the quality of constructions, their harmonious insertion in the surrounding environment, respect of natural or urban landscapes and indeed heritage. They always attempt to find a balanced response to their private or public clients' requirements and expectations within the framework set out by the law.

Several examples clearly show there is an open field of possibilities in this period of questioning and awareness. These include the recognition of the work of Anne Lacaton and Jean-Philippe Vassal who were awarded the last Pritzker prize, the guidelines set out in the European Union's Green Pact and the launch of the French innovation programme "Engagés pour la qualité du logement de demain" (A commitment to the quality of tomorrow's housing). Our elected representatives expect all architects (students and the experienced) to provide their expertise.

Architecture is an expression of culture which is why we must take part in society's debates and accompany the transformation of that society. To do so, the regional council of the Burgundy-Franche-Comté region's Order of Architects organised into hubs with working groups to respond to requests from architects, individuals and local authorities on questions of deontology (providing legal or conciliation service), to work on public or private contracts or to provide training, assurances, teaching or culture.

It is an organised and committed profession with a public interest mission defined from its very beginnings in student life.

Let's continue to work towards this objective.



Architecture & Heritage Week

A TOPIC, A PLACE, A METHOD

Belfort

A subject

The Architecture and Heritage Week created in 2004 is a highlight of the School of Architecture of Nancy's teaching year. It is an intensive week of projects and teaching in one of the School's partner cities for all third-year undergraduate students. The students work for the first time on issues of diagnosis and on architectural projects in a strong heritage environment. In 2016 a multi-year partnership was established with the Burgundy Franche-Comté region. Following Besançon, Dijon, Montbéliard, Dole and Nevers, it Belfort's turn to welcome the students and their teachers and supervisors for a week.

A place

For this year's event, the students found themselves confronted with a singular city marked by a strong military history symbolised by its citadel and the Bartholdi lion. The City of Belfort is a strategic location with its rocky spur and citadel and is situated at the crossroads of the hills of Alsace and the Jura Mountains. The town has been developing since the medieval period and was successively fortified following this period. During the reign of Louis XIV Marshal de Vauban began building the town's most emblematic fortification in 1687. The city underwent many sieges which led General Haxo to begin constructing a second fortification system adapted to the developments of modern warfare with the creation of the new "Justice" and "Miotte" forts in 1823. Three town areas emerged following the siege of 1870 and the economic development of the city which had resisted the Germans. The administrative area in the historical area of the Vauban is made up of buildings linked to power - the town hall, court house, cathedral, the prefecture administrative centre, police station and prison. To the west, outside the walls and the non aedificandi zone, a second commercial area built around the railway station became the living and entertainment neighbourhood for the military garrison with a theatre, hotels, department stores and banks. To the north, a working-class area around the factories was made up of major urban projects aimed at rethinking the town around new facilities required by the population like the Fréry and Vosges halls, schools and the Maison Du Peuple theatre and concert hall. Study of this urban evolution enables the observation of several historical strata of the city of Belfort with buildings and an urban configuration representing a heritage which needs to be safeguarded and enhanced.

To reflect on the future of its heritage, the city chose five ambitious sites for both local and territorial development for the 2021 Architecture and Heritage Week it hosted. The following sites were selected:

- The Bartholdi school with the Place de l'Etuve square
- The Fort de la Justice
- The banks of the Savoureuse river
- The Fréry covered market
- The Maison du Peuple

The five sites all present important issues, qualities and histories that the students were asked to highlight during the Architecture and Heritage Week while also proposing a new creative and ambitious reading for the future of these heritage sites. This work was all the more necessary because the sites all remain interconnected in a common reading of each district and also on the scale of the city as a whole.

A method

The students were welcomed by Jean-Marie Herzog, the deputy mayor in charge of urban planning and public works, Frédéric Brun, deputy general director for urban development and territorial strategy, Manuel Rivalin, deputy general director for culture, sport and the city's attractiveness and Tania De Stefano, director of the urban planning department. On the first day they discovered the city and the study sites through a visit led by resource persons from the city's municipal services.

They immersed themselves in the sites, analysed, made projections of their ideas and were able to take the measure of the issues at stake. During the week, the students also met a city historian as well as members of the DRAC (Regional Directorate of Cultural Affairs), the Order of Architects and the architect of the Bâtiments de France (public sector architectural heritage organisation). For the rest of the week they worked in groups of four to five students imagining the future of their study sites and supervised by heritage professionals - Antoine Brochard, Matthieu Lardière, Jennifer Didelon, Hélène Corset-Maillard and Jean-Pascal Lemeunier. During the week, architects, historians and elected representatives took part in conferences, round-table discussions, guided tours and workshops to provide the students with assistance and knowledge to help them concretise their projects.

The patron of this Belfort edition was the heritage architect Claudia Devaux. During the two days she spent in the workshops, her pedagogy and demanding approach encouraged the students to bring their projects to maturity while suggesting direc-

tions for their choices and their positioning with conviction. She gave a conference open to the public to present her work and shed light on alternative ways of reading the heritage approach. Finally, on Saturday, the students presented their projects to elected officials, administrative agents, supervisors and partners of the Architecture and Heritage Week at a public speaking event.

1 → The Bartholdi school with the *Place de l'Étuve*

The Bartholdi school was built inside the medieval town fortifications on the site of the former girls' school founded in 1771. The building was hit by a shell during the 1871 siege and demolished to rebuild the current school in 1876 while the current primary school dates from 1886. The existing building is not protected and is located in a dense urban context on a steep slope close to listed buildings including the Lion and the Citadel. Key issues:

- Rework the connections with the city and the citadel
- Improve the structure's surroundings
- Work on the structure's accessibility given the site's topography and slope
- Integrate contemporary architecture with an existing building on an urban site

2 → The Fort de la Justice

The Fort de la Justice is one of the components of the defensive system of the Haxo fortifications on the east side of the town. It was built between 1827 and 1832 on two hills of communal land along with the Fort de la Miotte and was mainly used during the siege of 1870. The fort is made up of a fortified belt structured with various bastions and rampart walks linked to its former military use along with a military accommodation building at its centre. It is a remarkable work of military architecture. The fort had been abandoned until a few years ago when it was brought out of oblivion thanks to the work of the "*The Gardens of the Fort de la Justice*" association. It is located in a remarkable 'Natura 2000' listed landscape context. Key issues:

- Rethink access to the fort in terms of the other forts and the city
- Improve the fort's surroundings
- Work on the structure's accessibility given the site's topography and slope
- Integrate a contemporary architecture with an existing building in a preserved landscape site
- Put forward a restoration project which is consistent with the existing structure

3 → The banks of the Savoureuse river

The study site was located on the west bank of the Savoureuse river beyond the former sloping bank of the fortifications. It originally housed the Capuchin convent built in the 18th century and demolished in the 19th century to make way for the military hospital of which the former 'house of arts and labour' building remains. The site also includes another remarkable building in the theatre which was built in 1878 and completely redesigned by Julien Hirsch in 1928 before finally being renovated by Jean Nouvel in 1980. The site also includes a remembrance park and the Capuchins park, car parks, bridges and footbridges across the Savoureuse. It is a disjointed urban site with a mix of different heritages. Key issues:

- Rework the urban space in relation to the Savoureuse
- Requalify the surroundings of the heritage structures
- Integrate a programme in the former military hospital building

4 → The Fréry covered market

The current market was built in 1904 following a city competition for projects the year before. The first project and its specifications were drawn up by Eugène Lux, a City of Belfort architect. The competition winner was M^r Doré working in association with the companies Schwartz & Meurer for the metal structure and Guidon for the masonry. The hall is a remarkable example of an early 20th century covered market structure made of cast iron, steel and bricks and became a listed historical monument in 1983. Key issues:

- Rework the building's surroundings
- Study the building's link with the city and nearby buildings
- Rethink usages of the hall's interior

5 → The *Maison du Peuple*

The *Maison du Peuple* (The People's House) building is a remarkable example of 1930s art deco architecture with a listed 20th century heritage façade. It was an idea of the extreme left-wing mayor's office who wanted to implement a "People's House" programme and commissioned the recently graduated Paul Giroud to build the building between 1927 and 1933. The building historically included a library, a labour exchange, a large meeting room with 1200 seats and other premises dedicated to workers. It was also at the heart of major local and national social struggles during the 20th century. Today, the building is used as a theatre and concert hall but is disconnected from its urban context. Key issues:

- Rework the building's surroundings
- Question the building's link with the city and nearby structures
- Rethink usages of the building and its successive renovations
- Showcase the heavily redesigned art deco façade

In 1998 Claudia Devaux graduated in architecture from the École Polytechnique Fédérale in Lausanne, Switzerland. She then joined the Winfried Brenne architectural office in Berlin; an architectural firm specialising in the restoration of 1920s heritage. While there she worked on the architecture of Bauhaus sites in Dessau and Bruno Taut's garden cities in Berlin, both of which had a profound effect on her. In 2003 Claudia Devaux came to Paris where she works on a freelance basis with chief architects from the Historical Monuments department. In addition, she teaches at the School of Architecture in Paris-Malaquais where she is also a member of the jury for the final year projects. In 2008 Claudia Devaux joined DDA architects, a firm founded in Paris in 1998 by David Devaux, a graduate from the National School of Architecture of Versailles. In 2011, she obtained the heritage architect title from the Chaillot school and together they created the "DDA Devaux & Devaux Architects" agency in 2016. A specialised heritage unit directed by Claudia Devaux works on projects involving old buildings. DDA uses its dual capacity to develop restoration, transformation and creation projects. The exhibition in 2020 at the Paris Architecture Gallery highlighted their work on buildings from the past. The DDA agency created the public reception areas for the Arc-de-Triomphe, the Mont-Saint-Michel and in Carcassonne as part of the winning project in the National Monuments Centre's competition. The DDA agency went on to work on the restoration of the Villa E-1027 in the framework of the "*Eileen Gray - Etoile de mer - Le Corbusier*" project with the restoration completed in summer 2021. Claudia Devaux gives lectures and takes part in seminars and conferences on the theme of restoration.

HERITAGE AND ARCHITECTURAL CREATION

by Claudia Devaux

Winter 2021. As I was coming out of the magnificent Annie and Josef Albers exhibition at the City of Paris Museum of modern art museum, a quote from Josef Albers resonated in my mind. *"Learn to see and to feel life, cultivate imagination, because there are still marvels in the world, because life is a mystery and always will be."*

When I started working my first inspiration in terms of heritage dates back to the interwar period in Germany. More specifically, my deepest motivating influence is the architectural heritage of the legendary Bauhaus school in Dessau left as a testimony by Walter Gropius. The Bauhaus movement's combination of craft and art made a particular impression on me. A wide variety of professions were all involved in the search for a new expression in the art of building and creating. The boundary between crafts and art was erased with different professions inspiring each other. "Open your eyes" was the motto of Josef Albers, a teacher at the Bauhaus from 1923 to 1933. Heritage is alive and well and all around us. It is everywhere. It was left to us by our ancestors and is thus part of our inheritance. It invites itself and guides our walks in towns and the countryside. A simple dry-stone wall at the roadside testifies to the contributions of a multitude of skills - the material used, the way the stones are piled or the way water was managed. It is both simple and ingenious. The Bauhaus school did not just transmit theoretical knowledge that had already been written. They instead actually aimed to bring up new questions, initially through sensitive observation of the visual and tactile world around us. And then, heritage vibrates in all constructed places through light of the materials used like stone, wood and concrete. When faced with working with heritage, the first approach is through a glance, observation and a sensitive perception of the places concerned. Understanding and analysing a place through its architectural characteristics, taking into account previously built elements

when developing a project for the future. Working in an environment that already exists takes time to master the place and requires spending time on site. It takes time to understand the changes a place has undergone "the long term, the lasting time". Both construction methods and failures. Gently understanding the history of a site to be able to breathe new life into it.

There are diverse ways of working with existing buildings. I have been lucky enough to work on some extraordinary architectural works. To cite two - the restoration of a mansion in Dessau, Germany by Walter Gropius and the restoration of Villa E-1027 by Eileen Gray in Roquebrune Cap Martin, France. What is known as "identical" restoration was required for both these houses. These two houses had been disfigured and our aim was to make them understandable once more. This required restoration work based on the analysis of archives, historical photographs, surveys of historical traces of the missing elements and precise reference to all the inventoried and listed details. This made it possible to understand both the construction methods and the depth of the architecture. Here, an "identical" restoration respecting the existing structure was achieved and placed in front of an exceptional masterpiece preserved in its authenticity.

I have also worked on a second type of heritage project namely the transformation, creation and reuse of buildings as they have been given to us and which need to be reappropriated. These two approaches to the work have an element in common which involves looking at and understanding elements that are already there. All restoration, rehabilitation, transformation and creation projects can develop from this starting point.

At our agency, architectural creation in existing places is based on the same approach and also involves a detailed analysis of the existing elements. To evaluate a project's potential in the light of contemporary issues, it is considered in its relationship to existing natural and cultural elements and through the dialogue established

with these. This brings up the question of the possible transformations required to inhabit these places and bring them to life while also being part of a contemporary creative process. One example of this is the project to create a reception area for visitors in the fortifications of Carcassonne. The old fortress, the barbican and the imposing emptiness were all preserved. The new buildings were built against the surrounding wall so as not to disturb the way the open space is viewed. The integration of the project into a site which is deeply marked by medieval architecture was based on two key issues - the history of the site had to be respected and the projected building's position had to be set back from the monument while using a deliberately contemporary architectural language.

The other example is the project to transform and restore the Salève cable car built by the architect Maurice Braillard in 1932 but not actually completed as the hotel backed onto Mount Salève never saw the light of day. The most significant construction overhanging the drop remains unfinished and therefore uninhabited. The project progressed through the subtraction and thus elimination of all the heterogeneous constructions added since the 1930s to highlight the historic building topped by a room with a panoramic view. The newly created constructions will make it possible to link to the various levels of the original building to install the panoramic restaurant which was never installed before.

These two projects, among others, highlight the cultural approach of capitalising on the ideas of our predecessors by transmitting the thoughts involved and enhancing the fruit of such ideas. From an ecological and economic standpoint, working with what is already there as the material for a project makes it possible to limit demolitions, constructions and the impact of both and to instead favour reuse and recycling to better "inhabit" the mysterious world of tomorrow.

Hélène Corset-Maillard

DIRECTOR OF SCHOOL OF ARCHITECTURE OF MARSEILLE, STATE ARCHITECT AND URBAN PLANNER - AUE, FRENCH ARCHITECTS ACCREDITATION / MEMBER

After architectural studies mainly done in Nancy, and at the La Cambre institute of Architecture in Brussels, Hélène Corset-Maillard completed her studies with a DESS (Master / 5th year level) in “European Architectural Practices” at the INPL and the National Architecture School of Nancy. At the same time, she passed an end of studies diploma in organ music at the regional national conservatory of Nancy. interested by both architectural and urban planning practices, she first worked in an architectural firm in Colmar, then in a landscape agency in Strasbourg, mainly on housing and urban renewal projects. in 2001, she joined the body of Architectes Urbanistes de l’État, first at the UDAP in Moselle, and at the same time she completed her training in the heritage field at the Centre des Hautes Études de Chaillot in Paris. In 2006, she became head of the UDAP in Ardennes, while taking on a course in “sustainable development and environmental quality in architecture” at the IFRB (institut de Formation et de Recherche en Bâtiment) in Reims in 2008. She has been teaching "heritage in practice" at the School of architecture of Nancy within the third year level of the B.A. since 2009. Concerned about the pedagogical role architects might play within the Ministry of Culture, she runs training courses, in partnership with local institutions, targeted at the elected representatives and professionals, notably in the fields of heritage, landscaping and sustainable development of the territories. Hélène Corset-Maillard is also a representative of the Architectes Urbanistes de l’état trade-union in the Direction Générale des Patrimoines (heritage head office), in particular in the framework of the CAP. She was head of French departemental architecture and heritage unit (UDAP) in Bouches-du-Rhône until 2018 and is currently director of the School of Architecture of Marseille.

Jennifer Didelon

SENIOR LECTURER AT THE SCHOOL OF ARCHITECTURE OF NANCY, HEAD OF THE SCHOOL'S ARCHITECTURE, HISTORY AND HERITAGE SECTION AND HERITAGE ARCHITECT.

Jennifer Didelon is an architectural engineer with a degree from the University of Technology and

a heritage architect at the Chaillot Centre for Advanced Studies (CEDHEC). She has been teaching since 2011 (ENSA Paris-Belleville and ENSA Nancy) before she was granted tenure in 2015 to teach the TPCAUI¹ discipline at the Nancy School of Architecture. She directs teaching for Master's projects and for final year projects (*PFE, projets de fin d'étude*) and the Architecture and Heritage week for 3rd year BA degree students while also lecturing on pathologies. She also supervises HMONP² students and organises the annual international Re-fact workshop on the rehabilitation of industrial heritage. She is a member of the scientific council for the Architecture, Heritage and Creation pedagogical and thematic network. In parallel with her teaching activities, Jennifer Didelon works as a professional heritage architect on projects involving the restoration, rehabilitation and enhancement of both old and new buildings. She created her own BDAP agency in 2008 after having worked for the KAAAN architects (Netherlands), Nasrine Seraji and Philippe Prost. The BDAP agency's approach bears witness to the importance given to existing elements. These cover both the site itself and existing constructions with their qualities and potential for metamorphosis. The agency's practice is thus based on taking care about the materials used, how these are implemented and their durability.

Matthieu Lardière

DIRECTOR OF THE CAUE OF SAÔNE-ET-LOIRE, HERITAGE ARCHITECT

Matthieu Lardière graduated as an architect from the Centre for Advanced Studies of Chaillot and has worked with several agencies in Lyon in collaboration with Heritage Architects and Head Architects of Historic Monuments. He now works on urban projects combining modern requirements with heritage enhancement and also on prestigious buildings and sites.

As he considers Architecture and Heritage to be an issue of true societal importance, he joined the network of French Councils of Architecture, Urbanism and Environment to use his skills and expertise for the benefit of the public and to promote the profession of Heritage Architect in rural areas. He works in a multidisciplinary team on awareness-raising and consulting missions, advocating the value of landscape, urban or architectural heritage as a vector for projects. To achieve this objective he also contributes to collective publications aimed at raising public awareness of vernacular architecture.

¹ Theories and Practices of Architectural And Urban Design

² Authorisation to practice as an architect in one's own name

Matthieu Lardière is also interested in training young architects and has set up on-site workshops bringing together students on the Heritage and Sustainability Masters course at the School of Architecture of Lyon with stakeholders from the Ain region including the *Unité Départementale de l'Architecture de du Patrimoine*³, the Regional Territorial Offices, towns and villages.

Antoine Brochard

ASSOCIATE ARCHITECT WITH THE ABDPA AGENCY (PARIS), ASSOCIATE SENIOR LECTURE IN THEORIES AND PRACTICES OF ARCHITECTURAL AND URBAN DESIGN AT THE SCHOOL OF ARCHITECTURE OF NANCY

He graduated from the Paris-Belleville School of Architecture in 2006 and completed his training with a PhD in urban history at the *Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales* (School of Advanced Studies in the Social Sciences). He worked for Frenak-Jullien Architects where he took part in the design of numerous cultural facilities and museums before creating the abdpa agency with other architects.

Since 2008, he has taught in several schools of architecture with specific focus on history and design. He currently teaches architectural design on existing buildings at ENSA Nancy. His scientific work concentrates on territorial and heritage issues and on the cultural history of architecture in the 19th and 20th centuries.

The abdpa agency practices a form of architectural and urban design that is precisely articulated in relation to the heritage elements that are present. The agency's work is based on notions of adaptation and rehabilitation and also draws on pre-existing conditions which are seen as resources for contemporary projects. The essence of this approach involves in-depth knowledge, evaluation, planning and providing a perfectly adapted response for each subject. The agency works in the fields of restoration and adaptation of historic monuments, ecological rehabilitation and bio-sourced design and also works on pre-operational studies, feasibility studies and diagnosis analysis of remarkable sites.

Antoine Brochard is in charge of historical and strategic studies at abdpa such as the heritage and urban study of the Onera sites and heritage diagnosis of the Cosserat Manufacture. He also manages the agency's cultural and museographic projects – the 'Archéosite de la Haute-Ile' building in Neuilly-sur-Marne, scenography for the Architecture en Uniforme ou Tiers-lieu

(Architecture in Uniform or Third Place) exhibition in Milly-la-forêt.

Jean-Pascal Lemeunier

REGIONAL CURATOR OF HISTORICAL MONUMENTS FOR THE GREAT EAST REGION'S DIRECTORATE OF CULTURAL AFFAIRS (DRAC), STATE URBAN ARCHITECT

In 1997, Jean-Pascal Lemeunier passed the State Urban Architect competition and has worked professionally in design and construction for over ten years with successive competitions, projects and construction site for the agencies Soria, Art'ur and Menu. He collaborated with the Perron agency and then the French *compagnonnage* (guild of artisans) sector which led him to become interested in heritage, urban planning of old towns and tradition construction techniques. Thus, his five years working on urban studies, Zones For Protection of Architectural, Urban and Landscape heritage and projects involving existing buildings completed his experience and led to him joining the French civil service and training at the Ecole of Chaillot / Paris. In 2018, he became the architecture advisor for the Great East region's DRAC after working as a deputy consultant in the Côte-d'Or region, as supervisor in the Aube region and curator of the Clairvaux Abbey-Prison and Troyes cathedral. During these successive posts he led some original projects such as the theme-based ZPPAUP initiative on hat-making in Troyes or directing a film on the same subject - "Le Dossier textile".

In September 2019, Jean-Pascal Lemeunier was appointed regional curator of historical monuments at the Great East region's Regional Directorate of Cultural Affairs (DRAC). Alongside this work, he is a teacher in the French administration and a lecturer at the EPF School of Engineering and the School of Architecture of Nancy. He is also a temporary lecturer at the Louvre School.

³ French Regional Architecture and Heritage Unit.



REMERCIEMENTS

AUX ÉTUDIANTS DE 3^e ANNÉE DE CYCLE LICENCE QUI ONT PARTICIPÉ À LA SEMAINE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE 2021

AUX ENSEIGNANTS QUI ONT ACCOMPAGNÉ LES ÉTUDIANTS DANS LEUR TRAVAIL :

Hélène Corset-Maillard

ARCHITECTE URBANISTE DE L'ÉTAT
DIRECTRICE DE L'ENSA MARSEILLE

Antoine Brochard

ARCHITECTE DE-HMONP ET ENSEIGNANT
À L'ENSA NANCY

Matthieu Lardière

ARCHITECTE DU PATRIMOINE ET DIRECTEUR
DU CAUE DE SAÔNE ET LOIRE

Jean-Pascal Lemeunier

ARCHITECTE URBANISTE DE L'ÉTAT, CONSERVATEUR
RÉGIONAL DES MONUMENTS HISTORIQUES,
DRAC GRAND EST

À LA RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE
DE LA SEMAINE INTENSIVE :

Jennifer Didelon

ARCHITECTE, MAÎTRE DE CONFÉRENCES TITULAIRE
À L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE NANCY, RESPON-
SABLE DU DOMAINE ARCHITECTURE HISTOIRE ET
PATRIMOINE, ARCHITECTE DU PATRIMOINE.

AU COORDINATEUR, POUR L'ORGANISATION DE LA
SEMAINE ET LES RECHERCHES DOCUMENTAIRES :

Thomas Baltzer

ARCHITECTE DE-HMONP

A L'ARCHITECTE INVITÉE, MARRAINE DE CETTE
ÉDITION POUR SES INTERVENTIONS INSPIRANTES ET
GÉNÉREUSES AUPRÈS DES ÉTUDIANTS :

Claudia Devaux

ARCHITECTE DU PATRIMOINE

AUX ÉLUS DE LA VILLE ET DE L'AGGLOMÉRATION
DE BELFORT POUR LEUR ACCUEIL ET LEURS
INTERVENTIONS :

Damien Meslot

MAIRE DE BELFORT

Jean-Marie Herzog

ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ DE L'URBANISME ET DES
TRAVAUX PUBLICS

Frédéric Brun

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT CHARGÉ DU DÉVELOP-
PEMENT URBAIN ET STRATÉGIE TERRITORIALE

Manuel Rivalin

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DES SERVICES
CULTURE, SPORT ET ATTRACTIVITÉ

AUX AGENTS ADMINISTRATIFS DE LA VILLE DE
BELFORT, POUR LEUR IMPLICATION DANS
L'ORGANISATION ET AUPRÈS DES ÉTUDIANTS :

Tania de Stefano

DIRECTRICE DU SERVICE DE L'URBANISME DE LA VILLE
DE BELFORT ET DU GRAND BELFORT

Jean-Christophe Tamborini

DIRECTEUR DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU
TERRITOIRE DE BELFORT

Laetitia Jardot

SECRÉTAIRE TECHNIQUE ADS GRAND BELFORT ET
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Annie Neff

SECRÉTAIRE DE DIRECTION DU SERVICE
DE L'URBANISME

AUX SERVICES DE LA VILLE DE BELFORT QUI ONT
PERMIS LA LOGISTIQUE RÉSEAU ET LE SERVICE
ÉVÈNEMENT ET PROTOCOLE DURANT LA SEMAINE.
AUX TECHNICIENS DE LA SALLE DES FÊTES, DE LA
MAISON DU PEUPLE ET DE LA SALLE LOUIS JOUVET
DE BELFORT POUR LEUR PRÉPARATION ET LEUR
SUPPORT DURANT LA SEMAINE.

AUX CONFÉRENCIERS ET INTERVENANTS
DE LA SEMAINE :

Jean-Christophe Tamborini

DIRECTEUR DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU
TERRITOIRE DE BELFORT

Manuel Rivalin

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DES SERVICES
CULTURE, SPORT ET ATTRACTIVITÉ

Karine Faisandier

CHARGÉ DE PROJET AU SERVICE DU PATRIMOINE BÂTI

François Curri

RESPONSABLE DU SERVICE PATRIMOINE BÂTI

Karine Terral

PRÉSIDENTE DU CROA BFC

Aymeric Deloge

MEMBRE DU BUREAU REPRÉSENTANT DU CROA
ET ARCHITECTE DPLG

Valérie Chartier

MEMBRE DU BUREAU DE LA MA CVL ET ARCHITECTE DPLG

Mathilde Neuville

ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Stéphane Aubertin

CONSEILLER ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

Claudia Devaux

ARCHITECTE DU PATRIMOINE ET MARRAINE DE LA SAP

Marc Verdier

ARCHITECTE URBANISTE ET ENSEIGNANT
À L'ENSA NANCY

À L'UDAP 70-90, POUR LES RECHERCHES
DOCUMENTAIRES :

Camille Vidal

CHEFFE DE SERVICE PAR INTERIM

Mathilde Neuville

ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Rachel Bonin

TECHNICIENNE DU PATRIMOINE

À L'AUTB, POUR LES RECHERCHES DOCUMENTAIRES :

Anne-Sophie Peureux

DIRECTRICE

Robin Serrecourt

CHARGÉ D'ÉTUDES

AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU TERRITOIRE DE
BELFORT, POUR LES RECHERCHES DOCUMENTAIRES :

Jean-Christophe Tamborini

DIRECTEUR DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU
TERRITOIRE DE BELFORT

AUX ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE DE BELFORT,
POUR LES RECHERCHES DOCUMENTAIRES :

Fanny Giradot

RESPONSABLE DES ARCHIVES MUNICIPALES
DE LA VILLE DE BELFORT

À LA DRAC DE BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ :

Stéphane Aubertin,

CONSEILLER ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

AU CROA DE BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ :

Karine Terral

PRÉSIDENTE

Violaine Villain

ATTACHÉE DE DIRECTION

À LA MAISON DE L'ARCHITECTURE DE BOURGOGNE
FRANCHE COMPTÉ :

Valérie Chartier

MEMBRE DU BUREAU REPRÉSENTANT DU CROA
ET ARCHITECTE DPLG

Aymeric Deloge

MEMBRE DU BUREAU REPRÉSENTANT DU CROA
ET ARCHITECTE DPLG

À L'AGGLOMÉRATION DU GRAND BELFORT:

Françoise Ravey

ÉLUE À L'URBANISME

À LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ:

Marie-Guite Dufey

PRÉSIDENTE

À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE
DE NANCY:

Gaëlle Perraudin

DIRECTRICE

Olivier Pizon

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET LE SECRÉTARIAT
DE DIRECTION

Isabelle Bradel

ET LE SERVICE DOCUMENTATION

Éric Vion

ET LE SERVICE SCOLARITÉ

Enguerran Willaume Real

ET LE SERVICE INFRASTRUCTURE

Alexis Monod

ET LE SERVICE INFORMATIQUE

Jérôme Huguénin

ET LE SERVICE VALORISATION,

Estelle Seksik

POUR LA COORDINATION DE LA PUBLICATION

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE DE NANCY
2, RUE BASTIEN-LEPAGE / BP 40435
54001 NANCY CEDEX
TEL : + 33 (0)3 83 30 81 00
E-MAIL : ENSA@NANCY.ARCHI.FR

PUBLICATION DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE DE NANCY.
DIFFUSION GRATUITE
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : GAËLLE PERRAUDIN
COORDINATION : ESTELLE SEKSIK
CONCEPTION GRAPHIQUE : AUDREY PRUDHOMME
PHOTOGRAPHIES : THOMAS BALTZER, JEAN-PASCAL
LEMEUNIER, JENNIFER DIDELON, MANUEL BOUGOT,
JOAN BRACCO, ARTEFACTORY.
TRADUCTIONS : INIST-CNRS, RICHARD DICKINSON
IMPRESSION : LORRAINE GRAPHIC IMPRIMERIE,
Z.I. DES SABLES, 3 RUE CHARLES HERMITE,
54110 DOMBASLE SUR MEURTHE

ISBN : 978-2-906147-48-5
TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS.
PUBLICATION 2022



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



L'École nationale supérieure d'architecture de Nancy est installée au cœur de la ville, à proximité de la place Stanislas. Le bâtiment qui l'abrite aujourd'hui, labellisé architecture contemporaine remarquable par le ministère de la Culture, est l'une des réalisations de l'architecte suisse Livio Vacchini dont l'œuvre est reconnue et publiée sur le plan international.

L'école d'architecture de Nancy est un établissement d'enseignement et de recherche sous tutelle du ministère de la Culture (Direction générale des patrimoines). Elle fait partie d'un réseau de 22 écoles implantées sur le territoire national et forme environ 750 étudiants-architectes.

Associant étroitement l'étude de disciplines artistiques et scientifiques, l'école a dès sa création, en 1970, fondé son enseignement sur la recherche architecturale et urbaine. Dotée d'un corps enseignant issu du monde professionnel et universitaire, l'école est un lieu d'apprentissage ouvert qui entretient des relations étroites de travail avec les collectivités et le milieu socio-économique lié à la construction. Elle est membre de la Conférence des Grandes Ecoles et s'inscrit dans une offre universitaire ambitieuse, notamment au travers de son partenariat avec l'Université de Lorraine.

Organisé en cycles universitaires Licence, Master et Doctorat, l'enseignement de l'école vise à donner aux étudiants-architectes les connaissances et aptitudes qui leur permettent de maîtriser la théorie et la pratique de la conception architecturale et urbaine. Fondamentalement basée sur le projet, cette formation supérieure ouvre sur des débouchés professionnels de plus en plus variés : architectes, urbanistes, paysagistes, designers, enseignants, chercheurs tant dans les domaines de la maîtrise d'œuvre que celui de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

De l'aménagement d'espaces publics à la reconversion de bâtiments existants, les ateliers de projets, qui sont au cœur de l'enseignement de l'école d'architecture, s'inscrivent exclusivement dans des territoires concrets et répondent à des questionnements et des problématiques réels souvent posés par les collectivités. Ils fournissent autant d'opportunités de mise en situation professionnelle et d'ouverture d'esprit pour les futurs architectes. L'école d'architecture de Nancy dispose de deux laboratoires de recherche reconnus sur le plan international : le MAP-CRAI (Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie) et le LHAC (Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine). L'école accueille également deux chaires partenariales d'enseignement et de recherche : la chaire « Architecture et construction bois – du patrimoine au numérique » et la chaire Nouvelles ruralités – architecture et milieux vivants qui a pour ambition, dans une approche pluridisciplinaire, d'apporter des éléments de compréhension des évolutions du monde rural et de proposer des concepts innovants pour accompagner les transitions écologique et sociale.

www.nancy.archi.fr

ISBN 978-2-906147-48-5



9 782906 147485

DIFFUSION GRATUITE